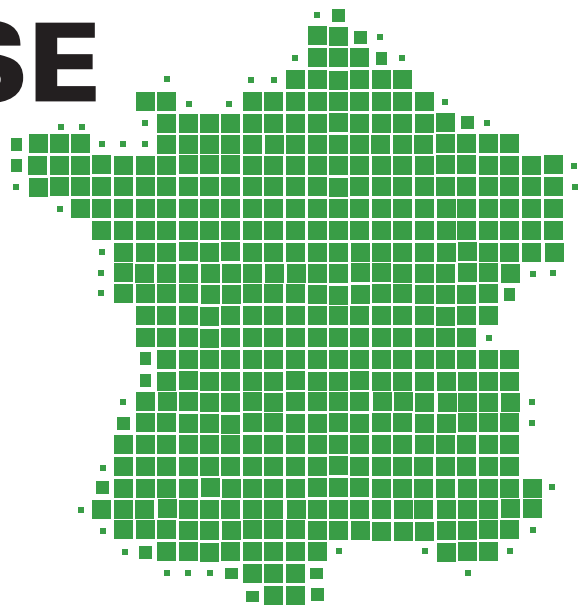


ENQUÊTES D'OPINION

LES ASPIRATIONS ET CLIVAGES DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DOSSIER 4 / 6

COHÉSION SOCIALE
& VIOLENCES



Sebastian ROCHÉ,
directeur de recherche au CNRS, Sciences Po Grenoble
Juin 2018

GRANDLYON
la métropole

PRÉAMBULE

L'analyse des transformations sociales est un des fondements de tout travail de prospective : comment évoluent les valeurs morales (famille, sexualité, fin de vie...), les croyances et les aspirations des Français ? Quels sont les clivages qui s'affirment et ceux qui régressent (droite et gauche, ville et campagne, nation et mondialisation...) ? Comment certaines pratiques sociales importantes se transforment-elles (consommation, santé, alimentation, rapports de genres...) ? Quelles conceptions les Français projettent-ils pour demain concernant le rapport à l'altérité, les formes de la solidarité, la place de l'action publique ?

La direction de la prospective et du dialogue public a souhaité faire le point sur toutes ces questions. Elle a compilé plusieurs centaines d'enquêtes réalisées au niveau national et international.

Les résultats commentés sont présentés au sein des six dossiers thématiques suivants :

1. Rapports aux institutions
2. Trajectoires sociales
3. Sécularisation et religion
4. Cohésion sociale et violence
5. Valeurs morales, technologie et environnement
6. Rapports à la ville

PRÉCAUTIONS MÉTHODOLOGIQUES

Les données présentées ici ne sont pas issues de statistiques (par exemple le nombre de délits enregistrés dans le pays par la police pendant une année) mais d'enquêtes et de sondages (par exemple la part de la population qui éprouve un sentiment d'insécurité dans les transports publics).

Nous sommes donc dans le registre du déclaratif qui permet de cerner des opinions et des représentations.

L'intérêt des enquêtes d'opinion est précisément de pouvoir appréhender la subjectivité des individus, de comprendre ce qui motive leurs comportements. Leur limite est le décalage qui existe bien souvent entre ce que les gens déclarent et ce qu'ils font réellement. Mais identifier ces décalages constitue aussi un enjeu pour tout responsable public souhaitant adapter l'offre de service aux attentes des habitants, ou inversement susciter des évolutions dans les comportements des habitants.

Les enquêtes et les sondages sont soumis par nature à de multiples biais, même quand l'échantillon est dit représentatif de la population. Par exemple, une même question formulée de deux façons différentes peut entraîner des résultats différents. Ou alors, des éléments forts dans l'actualité, mais conjoncturels, peuvent venir perturber les réponses des interviewés. Ajoutons aussi que, par définition les individus répondent aux questions qu'on leur pose. Or bien souvent aucune question ne leur permet d'exprimer ce qu'ils pensent vraiment... et ce que font alors ressortir les résultats du sondage, c'est autant les préoccupations du sondeur que les opinions des personnes sondées.

Toutefois, si tel ou tel résultat d'enquête peut toujours être critiqué, la masse des sondages et des enquêtes ne se trompe pas. C'est la raison pour laquelle la direction de la prospective et du dialogue public a souhaité compiler et recouper les résultats de nombreuses enquêtes.

Dans la restitution synthétique des résultats que nous livrons ici, aucun chiffre n'est cité seul (par exemple, x% des français pensent que...). En effet, malgré leur apparente précision ces chiffres ne sont que des ordres de grandeur. Par contre, ce qui est réellement significatif ce sont les comparaisons dans le temps et entre groupes. Toutes les données présentées exprimeront donc soit des évolutions d'opinions, soit des différences ou des proximités d'opinions entre des groupes.

6 dossiers thématiques, 114 fiches-enquêtes, comment s'y retrouver ?

Dossier 1 : **RAPPORTS AUX INSTITUTIONS**, piloté par Sebastian Roché

Avec les fiches rédigées par :

- Sebastian Roché (fiches 1, 2, 3, 6, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17),
- Cédric Polère (fiches 4, 5, 7),
- Aurélien Boutaud (fiches 8, 12)

Dossier 2 : **TRAJECTOIRES SOCIALES**, piloté par Cédric Polère

Avec les fiches rédigées par :

- Cédric Polère (fiches 18, 20, 23, 24, 31, 34, 35, 37, 38, 39, 40, 41, 42),
- Sebastian Roché (fiches 27, 28, 29, 30),
- Aurélien Boutaud (fiches 21, 22, 25, 32, 33, 36)
- Boris Chabanel (fiches 19, 26)

Dossier 3 : **SÉCULARISATION & RELIGION**, piloté et rédigé par Sebastian Roché (fiches 43 à 59)

Dossier 4 : **COHÉSION SOCIALE & VIOLENCES**, piloté et rédigé par Sebastian Roché (fiches 60 à 83)

Dossier 5 : **VALEURS MORALES, TECHNOLOGIE & ENVIRONNEMENT**, piloté par Cédric Polère

Avec les fiches rédigées par :

- Cédric Polère (fiches 85, 86, 88, 89, 91, 97, 98),
- Sebastian Roché (fiches 99, 100),
- Aurélien Boutaud (fiches 84, 90, 92, 93, 94, 95, 96, 101)
- Boris Chabanel (Fiche 87)

Dossier 6 : **RAPPORTS À LA VILLE**, piloté par Aurélien Boutaud

Avec les fiches rédigées par :

- Aurélien Boutaud (fiches 102, 105, 106, 108, 109, 111, 112),
- Cédric Polère (fiches 103, 107, 110, 113, 114),
- Sebastian Roché (Fiche 104)

LES ASPIRATIONS ET CLIVAGES DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DOSSIER 4 **COHÉSION SOCIALE & VIOLENCES**

SOMMAIRE

SYNTHÈSE.....	p. 6
60. L'évolution de la violence homicide en France et en Europe	p. 11
61. L'évolution du sentiment d'insécurité : l'enquête cadre de vie et sécurité.....	p. 15
62. L'évolution de la préoccupation pour le terrorisme	p. 19
63. Mesurer la confiance après les attentats (août 2015)	p. 23
64. L'évolution des relations intercommunautaires / l'intégration à l'épreuve des attentats..	p. 27
65. L'évolution des violences inter-confessionnelles.....	p. 31
66. L'évolution des attitudes racistes par la CNDH	p. 33
67. La détestation ethnico-religieuse : quels pays sont les plus concernés ?	p. 37
68. Qui peut se réjouir des attentats du 11 septembre ? (2015).....	p. 39
69. Tension islam-occident ? (2001) / perception des valeurs occidentales et d'Oussama Ben Laden.....	p. 43
70. Opinions sur l'État Islamique-Daech après les attentats	p. 47
71. Les valeurs des jeunes adultes : individualisme et morale en France (1981-2008)	p. 51
72. L'État islamique a une mauvaise image dans les pays musulmans	p. 55
73. Les attaques suicides peuvent-elles se justifier ?	p. 59
74. Quelle est l'image de l'État islamique dans l'opinion des européens ?	p. 63
75. Les injustices ressenties chez les descendants d'immigrés	p. 67
76. Les adolescents, la discrimination perçue et son effet sur l'attachement à l'école (Lyon, Grenoble).....	p. 71
77. L'école et la vision du monde : la confiance vis-à-vis de l'enseignement chez les collégiens	p. 75
78. Pourquoi les adolescents justifient-ils la violence ethnique et religieuse : un effet scolaire ?	p. 79
79. Devenir français : l'expérience des immigrés et leurs descendants.....	p. 83
80. Les contrôles d'identités : une mesure du ciblage ethnique.....	p. 87
81. Un usage à l'efficacité douteuse des contrôles d'identités. La France comparée à d'autres pays d'Europe.....	p. 91
82. Les adolescents, l'obéissance à la police et la participation aux émeutes (Lyon, Grenoble).....	p. 95
83. Les sources politiques de la justification de la violence anti-policrière	p. 99

DOSSIER 4 : COHÉSION SOCIALE & VIOLENCES

SYNTHÈSE

La maîtrise de la violence et de la déviance est un enjeu essentiel du fonctionnement de toute société. Le fonctionnement d'une société est liée la violence de manière directe mais ambivalente : l'État trouve sa légitimité dans la protection de tous contre la violence interne (entre individus ou groupes sociaux) et externe, d'une part, mais la violence participe de l'exercice du pouvoir des puissants, de l'État et des groupes sociaux dominants, d'autre part. Les sociétés occidentales ont, sur le long terme, réussi à réduire la violence en leur sein, et sur le moyen terme à limiter les tensions intercommunautaires tout comme les inquiétudes des citoyens, sauf concernant le terrorisme. Pour autant, elles ne sont pas immunes de défis comme en témoigne la justification par une partie de la population des attaques terroristes, ou l'existence des discriminations ethniques.

Sur le long terme, la violence a nettement décliné, et sur le moyen terme les inquiétudes des citoyens sont stables à un niveau faible, sauf concernant le terrorisme. Ces éléments traduisent la conflictualité limitée de la société actuelle.

Les historiens de l'homicide, la violence la mieux comptabilisée par l'église puis par l'État, montrent sa diminution continue depuis huit siècles (fiche 60 : *L'évolution de la violence homicide en France et en Europe*) : en Europe, elle passe de 20 homicides à 3 pour 100.000 habitants entre le XIII^e et le début du XXI^e siècle. Sur le plus court terme, en France ou en Allemagne par exemple, entre 1994 et 2014, cette violence décline de respectivement 2,4 et 1,8 à 1 et 0,8. Ceci fait de l'Europe, avec l'Asie, la région la plus sûre du monde.

On ne sera pas surpris que la perception des risques en France, le sentiment d'insécurité, soit d'un niveau modeste et stagnant depuis plus de dix ans selon l'Insee (Fiche 61 : *L'évolution du sentiment d'insécurité : l'enquête cadre de vie et sécurité*), même s'il est plus marqué en ville et chez les femmes. Environ 10 % des personnes se sentent « en insécurité » ce qui correspond à un pourcentage faible étant donné le caractère attrape tout de la question posée et le cumul des réponses « souvent » ou « de temps en temps ».

La crainte qui a le plus progressé depuis 2014 concerne le terrorisme, mais il ne s'agit pas d'une forte peur d'être victime, plutôt d'une préoccupation pour une menace qui semble élevée pour presque toute la population (94 % en 2017), mais n'est pas vécue à la première personne (Fiche 62 : *L'évolution de la préoccupation pour le terrorisme*). Elle est associée à l'acceptation de certaines limitations des libertés, comme les écoutes téléphoniques, ou les contrôles. Sympathisants de gauche et de droite y voient une garantie de sécurité, mais ceux de gauche craignent les dommages collatéraux en matière de discrimination ce qui n'est guère le cas à droite (Fiche 63 : *Mesurer la confiance après les attentats, août 2015*).

Pour autant, des sondages de BVA et de l'Ifop réalisés entre 2010 et 2017 ne montrent pas de forte inflexion dans les attitudes par rapport aux musulmans. Les attentats n'ont pas eu l'effet escompté par leurs auteurs : les musulmans ne sont ni mieux ni moins bien « intégrés », ou menaçants, et c'est à peine si « la diversité rend la vie en commun plus difficile » (Fiche 64 : *L'évolution des relations intercommunautaires : l'intégration à l'épreuve des attentats*). Les attitudes racistes ne progressent pas, l'idée de race perd du terrain et touche son plus bas depuis 2002, tout comme celle suivant laquelle les personnes d'origine étrangère ne font pas d'effort pour s'intégrer dont l'adoption s'effondre depuis 2014 pour atteindre, là encore, les taux les plus faibles depuis 2002. Il est vrai que, depuis 1990, la tolérance par rapport aux musulmans s'est cependant dégradée. Mais aucune tendance linéaire ne se dégage depuis quinze ans (Fiche 66 : *L'évolution des attitudes racistes par la CNDH*).

Les violences intercommunautaires ne présentent pas de tendance à l'augmentation depuis janvier 2012, même si un pic temporaire a été enregistré concernant les musulmans en janvier 2015, juste après les attentats de Paris. Elles sont comptabilisées par la Délégation Interministérielle à La Lutte Contre Le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine Anti-Lgbt (DILCRAH), un organisme rattaché au Premier ministre (Fiche 65 : *L'évolution des violences inter-confessionnelles*). Une recherche menée sur concernant la

justification de violence ethnico-religieuse au quotidien (Fiche 67 : *La détestation ethnico-religieuse : quels pays sont les plus concernés ?*) en France montre qu'elle n'est pas plus fréquente chez les adolescents français qu'allemands ou américains, mais plus qu'en Angleterre ou aux Pays-Bas. La France ne se singularise pas en la matière.

Si les attentats ont secoué la France, ils n'ont pas durablement affecté la violence homicide ou les relations entre les groupes sociaux. Ce n'est pas à dire que la société française n'est traversée par aucun défi et notamment d'ambivalence par rapport au terrorisme et la discrimination.

Le terrorisme n'est pas condamné avec la même force dans tous les segments de la population ce qui exprime des tensions latentes sur notre modèle de société.

La violence politique consiste en l'utilisation de la violence pour des fins politiques par des groupes de personnes, comme dans le cas du terrorisme. Elle peut prendre un tour plus ou moins massif, suivant l'ampleur des attaques et des armes utilisées. La violence civile, de nature collective, traduit souvent une colère partagée sans que les auteurs affirment de finalités politiques.

La multiplication des attaques terroristes a fourni un objet d'étude dramatique que peu avaient anticipé. Le 11 septembre 2001, Al Qaeda détruit de multiples cibles à l'aide d'avions à New-York. Au nom de l'Islam, le « grand Satan » américain est frappé. Les identités ethno-religieuses sont-elles pertinentes pour comprendre le soutien à de telles violences ? Le contre coup des attaques sur le centre de Manhattan ont été ressentis en France. La réprobation est presque unanime. Un sondage réalisé pour Le Monde par l'Ifop auprès d'un échantillon de musulmans français montre que 2 à 6 % (suivant leur degré de pratique religieuse) ne sont pas d'accord avec l'idée « qu'on ne peut pas se réjouir » (Fiche 68 : *Qui peut se réjouir des attentats du 11 septembre ?*). Les opinions sur Ben Laden montrent une attirance pour de plus larges segments d'entre eux, en particulier de la part des 16-24 ans (18 % ont « plutôt une bonne opinion ») et chez les personnes d'origine tunisienne (20 % font de même). Les plus pratiquants ont une bonne opinion deux fois plus souvent favorable (16 %) que ceux qui sont simplement d'origine musulmane (8 %), et les habitués de la mosquée le vendredi sont même 19 % (Fiche 69 : *Tension islam – Occident ? Perception des « valeurs occidentales » et d'Oussama Ben Laden en 2001*). En 2015, après les attentats de Paris, Ipsos réalise une étude qui montre que 2 % ont une plutôt bonne image de DAECH, et 2 % d'Al Qaeda, tandis que 15-16 % disent ne pas connaître ces mouvements suffisamment pour se prononcer (Fiche 70 : *Opinions sur l'État islamique - DAECH après les attentats de 2015*). Les enquêtes européennes sur les valeurs confirment ces opinions parmi les 18-24 ans : en France les musulmans sont trois fois plus nombreux que les catholiques et deux fois plus que les sans religion à dire que le « terrorisme peut parfois se justifier » (Fiche 71 : *Les valeurs des jeunes adultes : individualisme et morale en France 1981-2008*).

Une étude de la fondation Pew conduite la même année montre le rejet explicite de l'État-Islamique/DAECH dans la plupart des pays musulmans, à l'exception du Pakistan (seuls 28 % de la population rejettent l'organisation, (Fiche 72 : *L'État Islamique a une mauvaise image dans les pays musulmans*). Ne pas répondre ou d'attribuer une bonne image ne fait pas des sondés, faut-il le rappeler, des terroristes ou même des sympathisants actifs. Cependant, les réponses traduisent l'attirance pour des groupes qui sont en lutte contre l'occident, ses intérêts et ses valeurs.

Dans une autre étude commandée par Pew en 2006 et qui inclut la France, il apparaît clairement que dans l'hexagone les musulmans sont nettement plus (16 %) disposés à « justifier les attentats » qu'en Allemagne (7 %), un pourcentage qui nous rapproche de l'Indonésie ou du Pakistan (Fiche 73 : *Les attaques suicides peuvent-elles se justifier ?*). Cette différence entre pays se retrouve en 2014 à propos de l'opinion sur DAECH/l'État islamique (Fiche 74 : *Quelle est l'image de l'État Islamique dans l'opinion des européens ?*). La religion des enquêtés seule n'explique pas ces différences entre pays, il faut donc la considérer dans sa relation avec le pays de résidence.

Les discriminations ressenties par les adolescents face à la police et à l'école engendrent un repli et une justification de la violence.

Les personnes ayant des ascendants étrangers ressentent différentes discriminations du fait de leur couleur ou leur pays d'origine. Les adultes enquêtés par l'Ined et l'Insee en 2008 blâment l'école pour le traitement disciplinaire et la manière dont on s'adressait à eux, mais surtout pour l'orientation scolaire qui leur a été réservée. Les femmes ressentent deux fois moins l'injustice liée aux sanctions que les hommes (Fiche 75 : *Les injustices ressenties chez les descendants d'immigrés et dans la population majoritaire*). Lorsqu'on pose la question aux collégiens et lycéens en 2012, on remarque que le sentiment d'être moins bien traité provoque plus de désintérêt et de méfiance vis-à-vis de l'école. La discrimination est plus souvent ressentie chez les musulmans les plus pratiquants (Fiche 76 : *Les adolescents, la discrimination perçue et son effet sur l'attachement à l'école, Lyon, Grenoble*). Le sentiment qu'on leur enseigne des choses fausses, et notamment en biologie concernant l'origine des espèces, est plus marqué chez les collégiens musulmans, surtout s'ils sont très attachés à leur foi dans une enquête de 2015 (Fiche 77 : *L'école et la vision du monde : la confiance vis-à-vis de l'enseignement chez les collégiens*). Cela dit, le fait de regrouper les adolescents d'origine étrangère dans certaines écoles, parfois dénoncé comme la création d'un « ghetto ethnique », n'augmente pas leur sentiment d'antagonisme vis-à-vis des autres groupes sociaux. Ainsi, ni les jeunes d'origine étrangère, ni les jeunes d'origine française ne justifient plus les insultes à caractère ethnique ou religieux lorsqu'ils sont scolarisés entre eux (Fiche 78 : *Pourquoi les adolescents justifient-ils la violence ethnique et religieuse : un effet scolaire ?*). On doit donc bien distinguer le ressentiment vis-à-vis de l'État et d'autres groupes sociaux. La France est d'ailleurs caractérisée par la faiblesse de l'agressivité entre groupes sociaux, comme en atteste la manière dont les épreuves qui auraient laissé un espace pour s'y livrer et notamment les émeutes de 2005 ou les attentats de 2016, même si elle existe bien sûr.

La relation à la police est également tendue dans les groupes minoritaires. Le sentiment d'être vu comme français progresse bien d'une génération à l'autre, témoignant en cela d'une intégration sociale, mais cela n'est pas facilité par la police : les descendants des immigrés sont plus souvent contrôlés que les immigrés eux-mêmes selon l'Insee et l'Ined (Fiche 79 : *Devenir français : l'expérience des immigrés et leurs descendants*). Des études centrées sur la relation à la police le confirment. Selon le Défenseur des Droits, le surcontrôle (écart à la moyenne) s'explique par le lieu d'habitation (les banlieues), et surtout à une combinaison de l'âge et du sexe (les jeunes hommes) avec les apparences ethniques noires et surtout arabes (Fiche 80 : *Les contrôles d'identités : l'étude du ciblage ethnique par le Défenseur des droits*). Cette même étude montre que les contrôles débouchent très exceptionnellement sur des détections d'infractions. Un travail mené par l'Agence Européenne pour les Droits Fondamentaux converge : en France, le policier contrôle souvent et cible nettement les individus appartenant aux groupes minoritaires (plus qu'en Allemagne ou en Italie). Pourtant, il n'arrive guère à les verbaliser, deux fois moins que ceux du groupe majoritaire (Fiche 81 : *Un usage à l'efficacité douteuse des contrôles d'identités. La France comparée à d'autres pays d'Europe*). Ces pratiques alimentent une méfiance. Les adolescents musulmans envisagent plus souvent de résister à la police, de refuser d'obéir, et seraient moins réticents à participer à une émeute (Fiche 82 : *Les adolescents, l'obéissance à la police et la participation aux émeutes, Lyon, Grenoble*). Ces attitudes dépendent de la religiosité (les plus religieux sont les plus en colère), mais également du quartier dans lequel ils vivent, plus il est défavorisé plus ils sont « anti-police ». Enfin, les adolescents qui apprécient le moins le président de la République se révèlent les plus hostiles à la police : s'ils ne se reconnaissent pas dans la personne qui incarne les institutions, et donc dans le système politique, pourquoi trouveraient-ils la police légitime ? (Fiche 83 : *Les sources politiques de la justification de la violence anti-policrière*).

Conclusion : la cohésion à l'épreuve de la violence : paradigme du choc ou de l'érosion ?

La violence détruit la possibilité des relations sociales, qu'elle vienne des individus, des groupes sociaux ou de l'État. Des chocs extraordinaires peuvent littéralement faire exploser les sociétés, les polariser (lorsque des groupes se séparent dans l'espace des villes par exemple), ou même à se fracturer purement et simplement, ouvrant la voie des partitions territoriales ou des nettoyages ethniques. La France n'a rien connu de tel. Le mouvement de long terme de pacification des mœurs n'est pas arrêté, et même le terrorisme n'a pas détruit l'idée d'une coexistence pacifique dans l'opinion. Il existe certes des divisions dans la société, un rejet du modèle occidental plus marqué chez les musulmans les plus religieux,

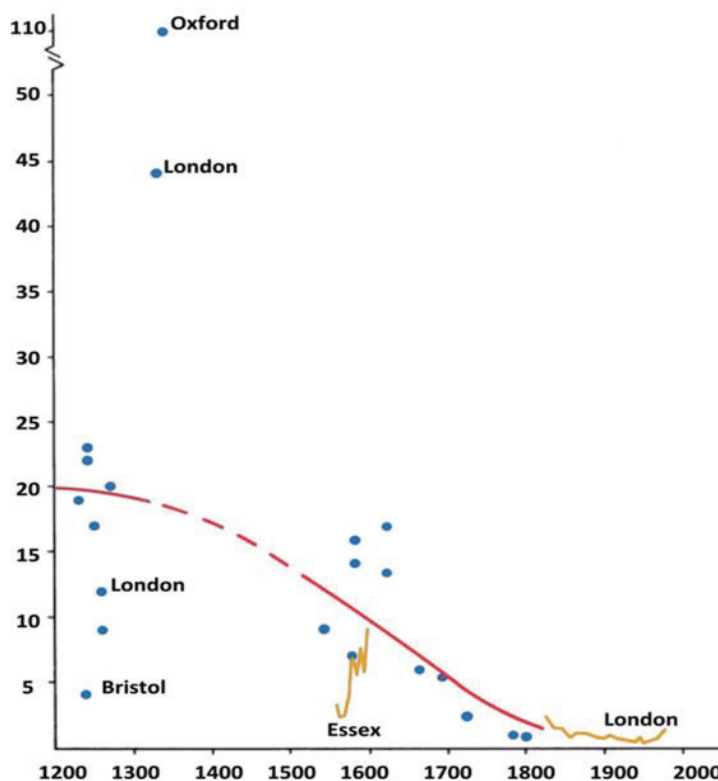
dont un signal inquiétant est l'opinion favorable aux organisations terroristes. On note parallèlement que le ressentiment vis-à-vis de la police est concomitant du rejet du système politique. L'acuité particulière de ces tensions en France semble trouver une autre de ses sources dans les pratiques discriminatoires, à l'école et dans la police notamment, qui alimentent ainsi une illégitimité de l'État chez les jeunes.

L'ÉVOLUTION DE LA VIOLENCE HOMICIDE EN FRANCE ET EN EUROPE

La violence est difficile à mesurer, même lorsqu'elle laisse des traces physiques, et celle qui peut l'être le mieux se traduit par la mort. Toute violence n'est pas homicide, bien sûr. Mais, les homicides sont la mesure la plus indiscutable dont on puisse se saisir pour suivre les évolutions de la violence entre êtres humains, particulièrement si l'on veut remonter loin dans le temps ou comparer des espaces géographiques très hétérogènes, comme les pays du monde.

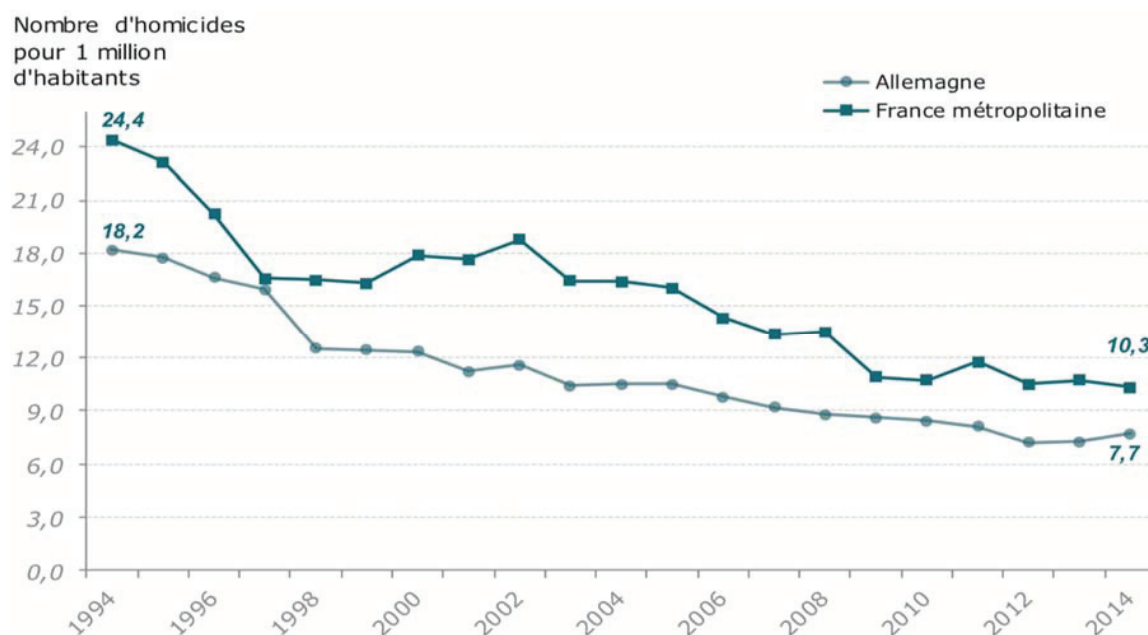
L'historien Ted Robert Gurr est le premier à avoir mis à jour la décroissance de long terme du crime en Europe, ce que le sociologue Norbert Elias avait nommé la « civilisation des mœurs » dans son livre éponyme. L'analyse quantitative des faits sociaux par l'historien, à partir d'un dépouillement des registres locaux d'état civil tenus par l'église, montre l'effondrement du recours à la violence mortelle (cf. **figure n°1**, tirée de Tonry, 2014). On la mesure par un taux (le plus souvent par le nombre d'homicides pour 100.000 habitants). En moyenne, elle est divisée par dix en huit siècles, passant de 20 pour 100.000 à 2 pour 100.000, et particulièrement entre le XVII^e et le XX^e siècle. Les recherches historiques ultérieures les plus précises ont confirmé ces valeurs pour l'ensemble de l'Europe (cf. Eisner, 2003).

Figure n°1. Les homicides depuis le XIII^e siècle (T. Robert Gurr, 1981)



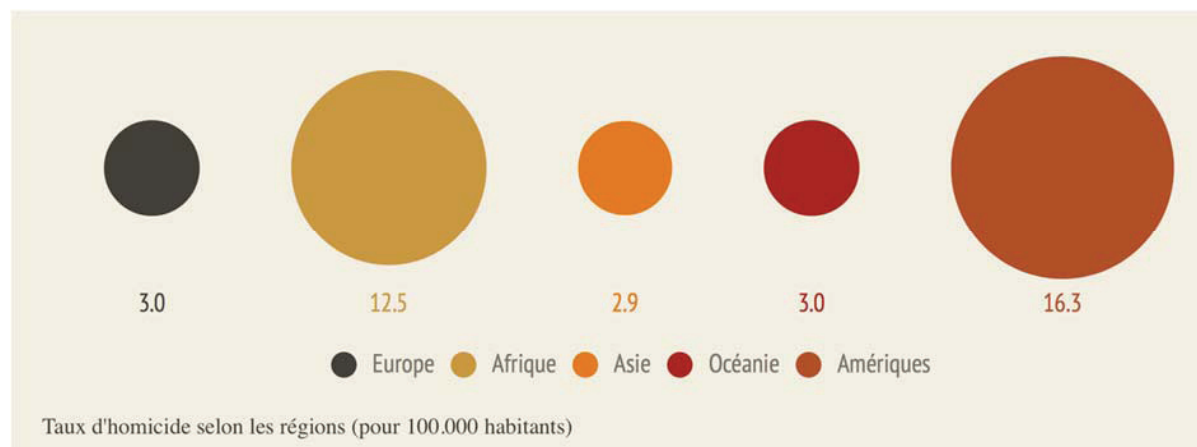
En dépit de variations de moyen terme qui n'invalident pas la tendance générale, sur le plus court terme la décade reste vraie. Par exemple, lorsqu'on regarde les évolutions depuis 1994, on observe que les taux atteints sont les plus faibles pour les années récentes (cf. **figure n°2**). Pour 2014, les taux d'homicides en Allemagne ou en France sont plus de deux fois plus faibles qu'en 1994 (attention la **figure n°2** est exprimée en taux par million). On rappelle que les « accidents » de la route ne sont pas inclus dans ces séries statistiques. Le terrorisme (notamment avec les attaques à Paris) ou les règlements de compte (à Marseille par exemple) ne modifient pas le rang d'un pays dans le classement international. En effet, en Europe l'essentiel des homicides n'est pas lié à la violence politique ou au crime organisé, mais aux interactions ordinaires entre citoyens.

Figure n°2. Les taux d'homicides (par million d'habitants) depuis 1994 dans deux pays européens (source : ONRDP, statistiques policières)



Si l'on essaie de situer l'Europe dans le monde, on constate qu'il s'agit de la région dans laquelle les taux d'homicides sont les plus contenus. Une des agences des nations unies, UNODC, compile les homicides recensés par les États-membres. La qualité du recensement varie suivant la performance des États, et il y a donc une certaine hétérogénéité de la qualité des données. Cependant, les contrastes sont tellement marqués qu'ils reflètent des situations régionales réellement contrastées (cf. figures n°3 et n°4).

Figure n°3. Les taux d'homicides pour 100.000 habitants dans différentes régions du monde (UNODC, 2014, graphique C. Jourdan)



Au plan régional, les Amériques et l'Afrique sont, et de loin, les zones les plus dangereuses (cf. figure n°3). On y compte respectivement 16,3 et 12,5 homicides pour 100.000 habitants. C'est quatre à cinq fois plus que dans les autres zones, Océanie, Europe et Asie.

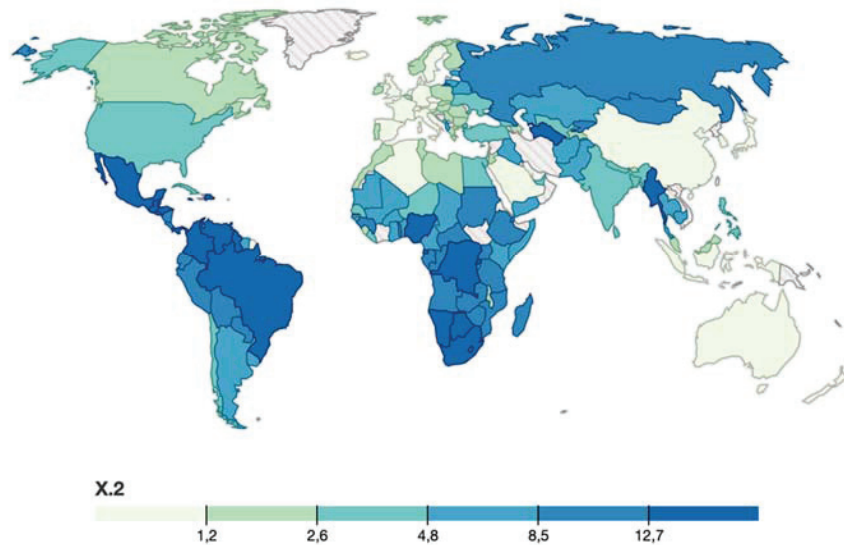
Ces taux régionaux cachent des disparités entre pays d'une même zone (cf. figure n°4). L'Europe est nettement le groupe de pays qui connaît le moins d'homicide, avec, à l'autre bout du monde, la Chine. L'Australie ressemble à l'Europe (mais compte peu dans les moyennes régionales, car c'est un pays peu peuplé). En Amérique, si les États-Unis sont plus violents que le Canada, ils le sont bien moins que le Mexique et l'Amérique Latine. Le Honduras est le pays le plus violent du monde avec 90 homicides pour 100.000 habitants, des taux connus dans certaines villes d'Europe comme Oxford au XIII^e siècle (cf. figure n°1). L'Amérique du sud comprend des pays particulièrement violents (notamment le Brésil ou la Colombie avec un taux de 26,5), malgré une réduction des homicides à Mexico, Bogota ou Sao Paolo

d'environ les deux tiers sur les dix dernières années. Le contraste entre la Russie (11,3), perclus d'homicide, et la Chine ou même l'Inde est très notable. L'Afrique est également coupée entre le nord et la partie située au sud du Sahara. Tandis que la première ressemble à l'Europe, la dernière s'en détache nettement, nombre de pays se situant parmi les plus violents du monde, comme l'Afrique du Sud (34,3 pour 100.000) ou dans une moindre mesure la République Démocratique du Congo (13,4).

Figure n°4. Les homicides (pour 100.000 habitants) dans une sélection d'États (UNODC, 2014, carte C. Jourdan)

Taux d'homicide dans le monde

pour 100.000 habitants



Created with [Datawrapper](#)

Source: [ONUDC. Get the data](#)

Interprétation

La violence homicide en France se situe à un niveau comparativement très bas : elle fait partie du petit groupe de pays aux mœurs les plus pacifiées, l'Europe, qui a elle-même connu un déclin de long terme de la violence tout à fait spectaculaire. La France appartient à un des îlots où la sécurité est la plus élevée du monde. Au niveau mondial, il semble que la stabilité des États, plus que leur caractère démocratique, détermine le niveau de violence dans la société. C'est l'explication que proposait Norbert Elias aux grandes tendances historiques en Europe, la « civilisation des mœurs » qui a accompagné la construction des États-Nations, et c'est également ce que la carte du monde des homicides suggère. Les pays les mieux gérés (cf. sources sur les études des variations internationales de l'homicide), dans lesquels les inégalités sont les moins fortes et les moins hétérogènes ethniquement sont les moins violents.

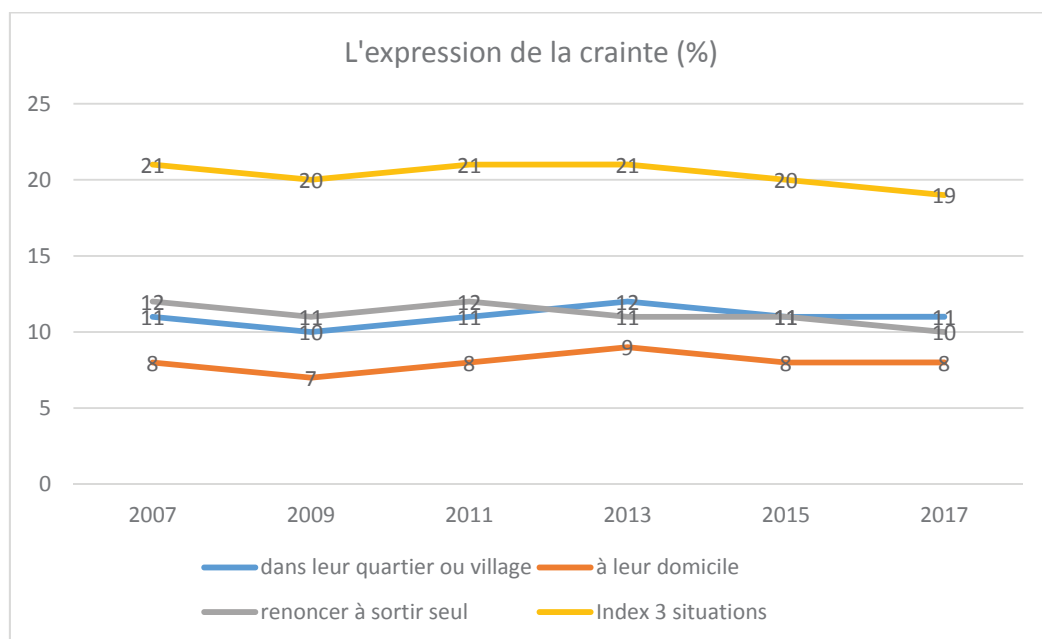
Sources

- Michael Tonry (2014) Why Crime Rates Are Falling Throughout the Western World, http://www.antonioacasella.eu/nume/Tonry_2014.pdf
- Manuel Eisner (2003) Long-Term Historical Trends in Violent Crime, *Crime and Justice* 30 : 83-142.
- Camille Jourdan (2014) <http://www.slate.fr/monde/85993/carte-homicides-monde>.
- Cyril Risk (2015) En 20 ans, le taux d'homicide a baissé de près de 60% en France et en Allemagne, in *Flash Crim* n°2, ONDRP.
- Ted R. Burr (1969) Violence in America, historical and comparative perspectives, a Report to the National Commission on the Causes and Prevention of Violence.
- Liqun Cao, Yan Zhang (2017) Governance and Regional Variation of Homicide Rates, Evidence From Cross-National Data, *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, Vol 61, Issue 1.
- Julio H. Cole, Andrés Marroquín Gramajo (2009) Homicide Rates In A Cross-Section Of Countries : Evidence And Interpretations ; *Population and Development Review*, 35: 749-76

L'ÉVOLUTION DU SENTIMENT D'INSÉCURITÉ : L'ENQUÊTE CADRE DE VIE ET SÉCURITÉ

Le sentiment d'insécurité est une expression qui a servi, depuis les années soixante-dix, à qualifier le rapport à la délinquance ordinaire et non plus à d'autres phénomènes pour lesquels on aurait pu continuer à l'utiliser, par exemple le risque perçu de l'exposition au chômage. Les questions de sondage de la plus grande enquête française sur le sujet ont ainsi mesuré l'expression de craintes dans la vie quotidienne dans le logement et ses alentours. Elles montrent une grande stabilité dans le temps.

Figure n°1. Trois indicateurs du sentiment d'insécurité, 2007-2017 (source : INSEE, ONDRP)



À partir de 2007, l'enquête « cadre de vie et sécurité » a répété chaque année la même question sur un très important échantillon de français de 14 ans et plus. Les questions portent soit sur des évaluations subjectives (se sentir en insécurité) au domicile ou à son alentour, soit sur des adaptations comportementales (renoncer à sortir de chez soi). Le résultat de ces vagues d'enquêtes, pour tous les indicateurs, est de montrer l'absence d'une tendance, et au mieux de petites variations sans direction sur 10 ans (cf. figure n°1). L'indicateur qui fait la synthèse des trois items (quartier, domicile, sortir seul) est stable, passant de 21% d'expression de crainte en 2007 à 19% en 2017.

Les déterminants de l'expression de la crainte sont connus depuis les années soixante-dix, au moment où ces enquêtes sont apparues. Certains sont sociodémographiques et tiennent donc aux caractéristiques des personnes, d'autres de l'environnement de leur logement. Concernant les personnes, les femmes se distinguent toujours des hommes par une expression de crainte plus élevée. La différence est marquée dans la dernière vague de l'enquête (2017), les femmes ont 2,5 fois plus souvent peur que les hommes (27 contre 11%). Le niveau de ressources des ménages (découpé en quartiles) fait une différence mais bien plus modeste, les plus aisés étant plus rassurés (17% sont inquiets contre 22%). L'effet du sexe s'explique par la vulnérabilité physique, et le fait de concentrer les agressions à caractère sexuel. L'effet du statut s'explique par les protections qu'on peut s'offrir sur le marché, et le choix du lieu de résidence qui réduit l'exposition au risque.

Figure n°2. L'index du sentiment d'insécurité suivant le sexe et le statut 2017 (source : INSEE, ONDRP)

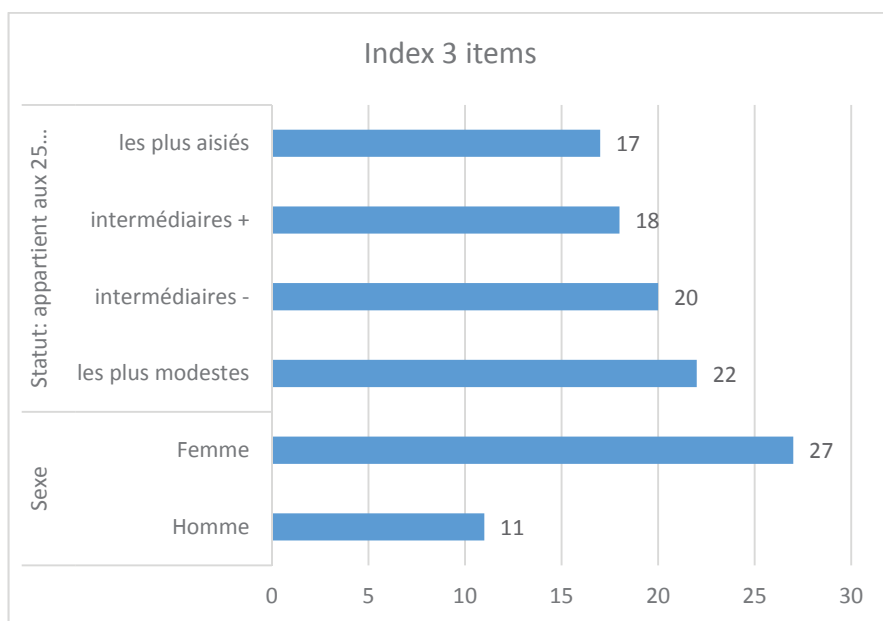
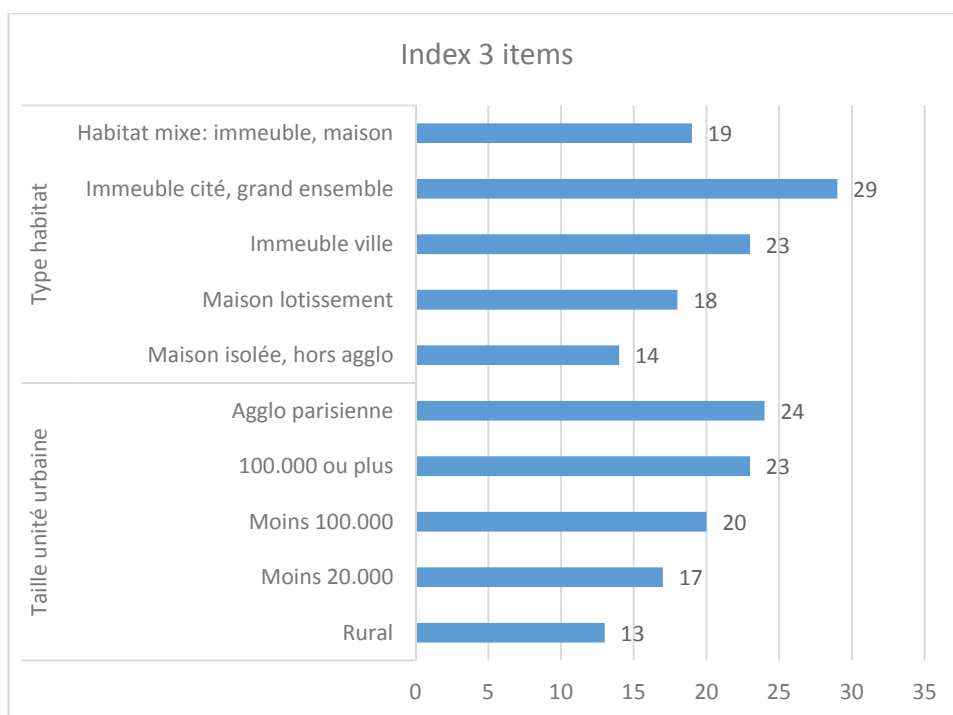


Figure n°3. L'index du sentiment d'insécurité suivant la taille de l'unité urbaine et le type d'habitant 2017 (source : INSEE, ONDRP)



En plus des variables individuelles, les caractéristiques du contexte sont importantes. Les habitants des grands ensembles sont particulièrement inquiets (29%), les résidents de maisons isolées le moins soucieux (14%). Les grandes agglomérations sont plus propices à l'expression de la crainte (cf. **figure n°3**). Incivilités, vols et agressions y sont plus fréquents. L'expérience et les anticipations de ces événements activent la peur.

Interprétation

Le sentiment d'insécurité est stable en France depuis dix ans au moins. Il désigne une peur « personnelle », pour soi. Il résulte d'une combinaison de facteurs : la pression d'événements indésirables (incivilités, délits) dans l'environnement, la vulnérabilité physique qui limite la possibilité d'y faire face, et la vulnérabilité économique (revenus) qui empêche d'y échapper (déménager suppose des moyens) ou d'absorber les chocs (par exemple le défaut d'une bonne assurance augmente l'effet du vol). On notera que l'explication de la crainte est contextualisée : les traumatismes collectifs comme les attaques terroristes n'affectent pas la peur autour de chez soi ou au domicile. La peur personnelle se distingue du souci pour ce qui menace la société, et qu'on nomme « préoccupation » (cf. fiche 62).

Sources

L'enquête « cadre de vie et sécurité » est menée au premier trimestre de chaque année auprès d'environ 25.500 ménages résidant en France métropolitaine par l'Insee et l'ONDRP (observatoire national de la délinquance et des réponses pénales). Au sein de chaque ménage, une personne de plus de 15 ans choisie aléatoirement répond aux questions portant sur les victimations individuelles (vols personnels, violences, insécurité ressentie). Chaque année, environ 16 000 ménages répondent effectivement à l'enquête.

Questions :

- « Vous arrive-t-il de vous sentir en insécurité à votre domicile ? »,
- « Vous arrive-t-il de vous sentir en insécurité dans votre quartier ou dans votre village ? »
- « Dans la vie courante, vous arrive-t-il de renoncer à sortir seul(e) de chez vous pour des raisons de sécurité (y compris pour ne pas être importuné(e) ou à certaines heures) ? »,

4 modalités de réponse sont proposées : « oui souvent », « oui parfois », « oui rarement » ou « non jamais ».

https://inhesj.fr/sites/default/files/ondrp_files/publications/pdf/2017_RA_victimation_0.pdf

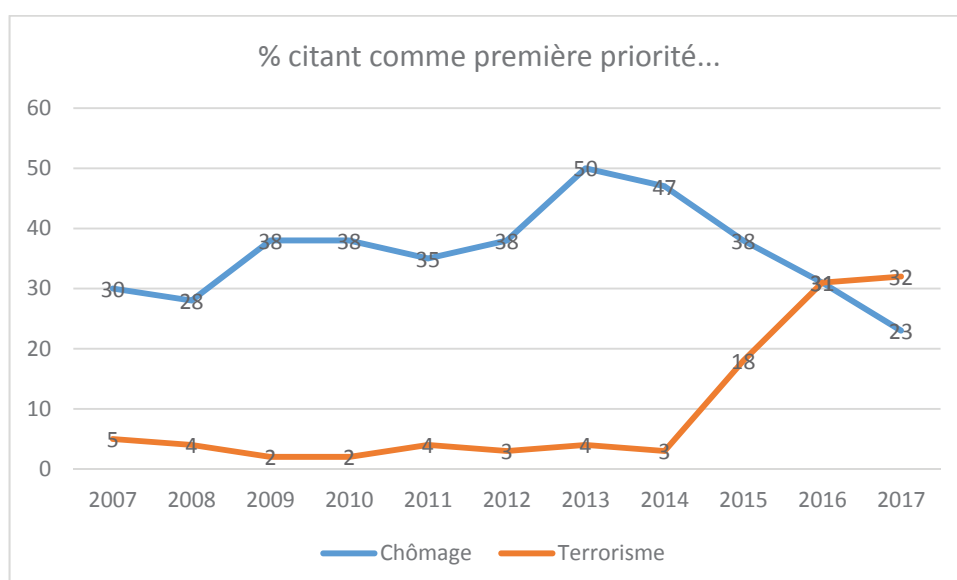
L'ÉVOLUTION DE LA PRÉOCCUPATION POUR LE TERRORISME

La perception de la menace terroriste en France varie avec la fréquence des attaques et leur gravité. Les mesures de l'opinion réalisées par l'Insee ou encore des instituts de sondage convergent pour montrer les élévations de la préoccupation pour le terrorisme. Ces événements ont également pour effet de favoriser l'assentiment de la population vis-à-vis de mesures qui limitent les libertés publiques.

Deux sources d'enquêtes permettent de confirmer d'abord que le terrorisme est perçu comme une menace (opération cognitive), et qu'il devient la principale d'entre elles (opération de classement des risques).

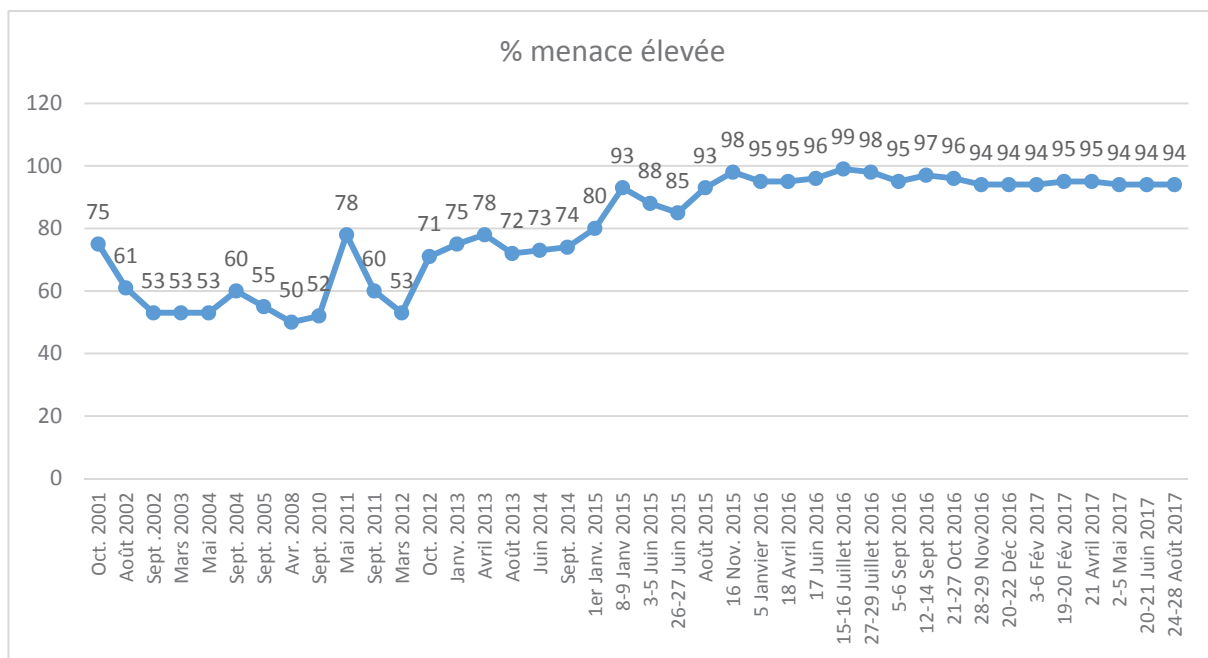
Selon l'Insee, la préoccupation pour le terrorisme est faible jusqu'à l'année 2014 où elle connaît une augmentation rapide (de 3 à 18%). Cette élévation la propulse en deux ans, et pour la première fois depuis 2007, au niveau de la préoccupation pour le chômage, qui la dominait largement jusqu'à ce moment-là, et même à un niveau supérieur l'année suivante.

Figure n°1. Les deux sources principales de préoccupation des français, « le chômage et la précarité de l'emploi », « le terrorisme et les attentats », 2007-2017 (source : INSEE, ONDRP)



L'évolution de la menace terroriste par l'Ifop repose sur des études bien plus fragiles (chaque étude ne compte qu'un millier de personnes), mais beaucoup plus nombreuses sur la période récente. Les deux protocoles d'enquête se complètent donc très bien. L'évaluation de la menace selon l'Ifop (cf. figure n°2) est forte en début de séquence, en octobre 2001, à la suite des attentats du 11 septembre (75% l'estime « élevée»). Elle va décroître en dépit d'un pic passager en mai 2011 à 78% (mois de la mort de Ben Laden exécuté par les militaires américains, et d'un attentat à Marrakech), un épisode qui sera assez rapidement évacué de la mémoire collective la menace élevée retombant à 53% en mars 2012. Cette période de basses eaux de la menace va cesser à partir de cette date, principalement sous l'effet d'attentats à l'étranger (Boston en avril 2013, et au musée juif de Bruxelles en mai 2014), puis culminer avec la tuerie au siège de Charlie Hebdo et à l'épicerie de la porte de Vincennes en janvier 2015 (93%). Les attentats du 13 novembre à Paris font atteindre un nouveau record à l'évaluation de la menace : 98% la trouvent élevée. Depuis cette date, elle va rester jusqu'à la fin de la période d'étude, soit août 2017, à un niveau très haut entre 94 et 99%, contrairement à ce qui s'était passé antérieurement avec des phases de hausses et de baisses.

Figure n°2. L'évolution de la perception de la menace terroriste, 2001-2017 (source : Ifop)

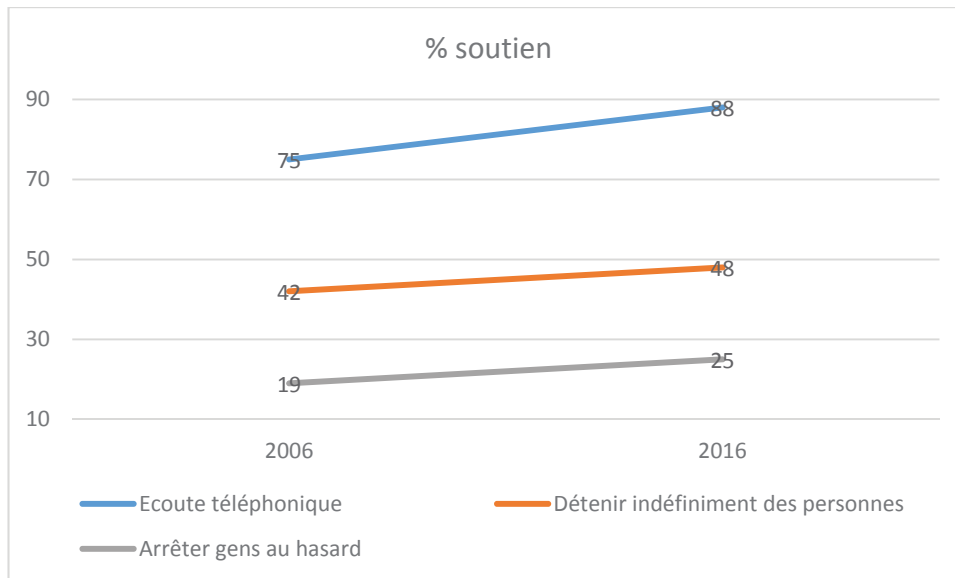


Finalement, à partir des études menées dans le cadre de l'ISSP (cf. figure n°3), il est possible de voir comment la menace perçue tend à renforcer le soutien aux mesures qui limitent les libertés entre 2006 et 2016, les arrestations (+ 6 points), les détentions illimitées (+6 points), les écoutes téléphoniques (+13 points). On ne constate pas un basculement de l'opinion et une explosion des soutiens à ces mesures, mais une progression malgré tout claire. Contrairement au sentiment d'insécurité qui est essentiellement féminin et urbain (cf. fiche 61), le soutien aux mesures restrictives des libertés a un tout autre fondement. P. Bréchon a calculé un score à partir des trois questions, et il apparaît que 46% des hommes contre 37% des femmes, et 48% des villageois contre 27% des résidents de grandes villes, 26% des proches de l'extrême-gauche contre 50% de l'UMP et 68% du Front National sont des soutiens à ces mesures.

Interprétation

L'émoi pour le terrorisme s'est considérablement élevé, et concerne aujourd'hui presque toute la population, tandis qu'un tiers des français en fait sa première préoccupation. Ce phénomène est concomitant des attentats. Il s'accompagne d'une approbation de limitations des libertés. Et, contrairement à ce qu'on observe pour le sentiment d'insécurité, le soutien à ces mesures ne résulte pas de la proximité géographique de la menace autour de chez soi, ou d'une vulnérabilité liée au sexe. Les ruraux et les hommes sont les plus forts soutiens de ces mesures. Ainsi que les personnes proches de la droite et surtout de l'extrême droite.

Figure n°3. Le soutien envers trois possibles mesures gouvernementales pour prévenir les attentats (source : ISSP)



Sources

L'enquête « cadre de vie et sécurité » est menée par l'Insee et l'ONDRP (observatoire national de la délinquance et des réponses pénales) au premier trimestre de chaque année auprès de ménages résidant en France métropolitaine. Chaque année, environ 16 000 ménages répondent à l'enquête. Question :

- « Quel est le problème le plus préoccupant pour la société française ? » : le terrorisme et les attentats, le racisme et la discrimination, la délinquance, la santé, la sécurité routière, l'environnement, la pauvreté, le chômage et la précarité de l'emploi.

https://inhesj.fr/sites/default/files/ondrp_files/publications/pdf/2017_RA_victimation_0.pdf

Ifop, *Le baromètre de la menace terroriste*, vague 40, enquêtes menées auprès d'un échantillon de 1 001 personnes représentatives de la population française âgée de 18 ans et plus par questionnaire auto-administré en ligne. Question utilisée :

- Comment évaluez-vous la menace terroriste dans notre pays aujourd'hui ? Diriez-vous qu'elle est très élevée, plutôt élevée, plutôt faible ou très faible ?

ISSP *International Social Survey Programme*, enquête France, échantillon représentatif de la population de 18 ans et plus. Questions utilisées :

- Les autorités sont-elles justifiées à prendre ces mesures ? : écoutes téléphoniques, détenir indéfiniment des personnes dans les traduire en justice, arrêter les gens au hasard dans la rue (% absolument et probablement)

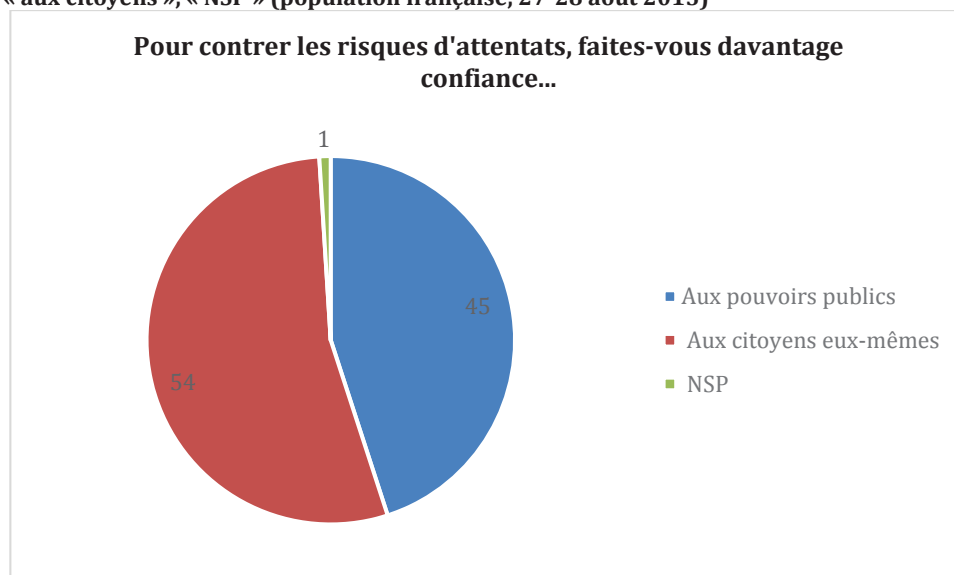
Source : Bréchon, P (2017) Sécurité, qui en veut plus ?, *The conversation*, mars 2018

MESURER LA CONFIANCE APRÈS LES ATTENTATS (AOÛT 2015)

Après un ou plusieurs attentats importants, il est courant que le peuple d'un pays se rassemble derrière le symbole de la nation, le drapeau. Le patriotisme est stimulé. D'une manière générale, la confiance dans les institutions et organisations publiques augmente après un choc violent, ce qui est paradoxal : au moment où il est patent que la protection souhaitée n'a pas été apportée par un gouvernement et les services de police, leur cote de confiance s'élève. Il en fut ainsi après les attentats de New York, et la règle put être vérifiée en Europe après ceux de Madrid en 2004 par l'étude des eurobaromètres. Et, en France, il en fut également ainsi vis-à-vis de la police. On comprend donc que la supposée mesure de « la confiance » est moins intuitive qu'il n'y paraît à première vue. Le sondage Odoxa utilisé ici porte également sur la confiance, mais pose une question instructive et qu'on retrouve rarement, et qui montre à nouveau la complexité d'une telle notion.

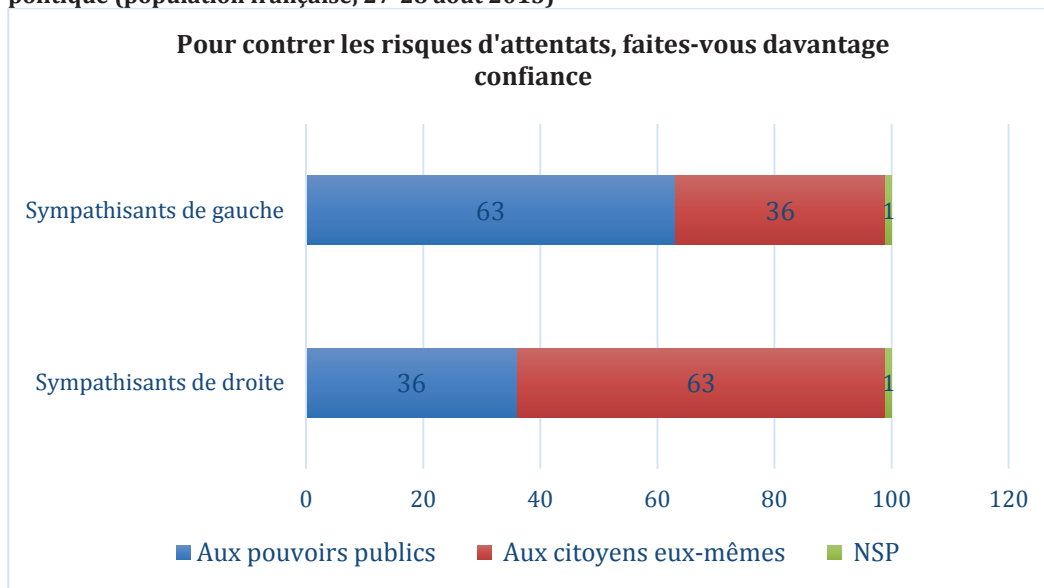
L'institut Odoxa a publié les résultats concernant la question suivante : « Pour contrer les risques d'attentats, faites-vous davantage confiance ? », et plutôt que de comparer les organisations publiques entre elles, il a choisi d'opposer « les pouvoirs publics » aux « citoyens », laissant également la possibilité de ne pas répondre (cf. **figure n°1**). Le niveau d'adhésion à l'idée que les citoyens doivent avant tout compter sur eux-mêmes est tout à fait spectaculaire, il est même majoritaire dans l'opinion (54 %). S'il est un domaine dans lequel on pouvait douter d'une telle réponse, c'est précisément le cas du terrorisme qui est celui de groupes secrets, lourdement armés et prêts à tout y compris à se sacrifier pour atteindre leurs objectifs. L'intérêt de cette manière de poser la question, en offrant une alternative, n'est pas négligeable : elle ne postule pas qu'on va plus ou moins faire confiance au gouvernement (par exemple sur une échelle de 1 à 10), mais elle propose une alternative. D'un point de vue de méthode, si on ne procède pas ainsi, on fait comme si on devait, de manière presque aveugle, faire confiance au gouvernement et aux organisations qu'il dirige (police, l'armée).

Figure n°1. « Pour contrer les risques d'attentats, faites-vous davantage confiance ? », « aux pouvoirs publics », « aux citoyens », « NSP » (population française, 27-28 août 2015)



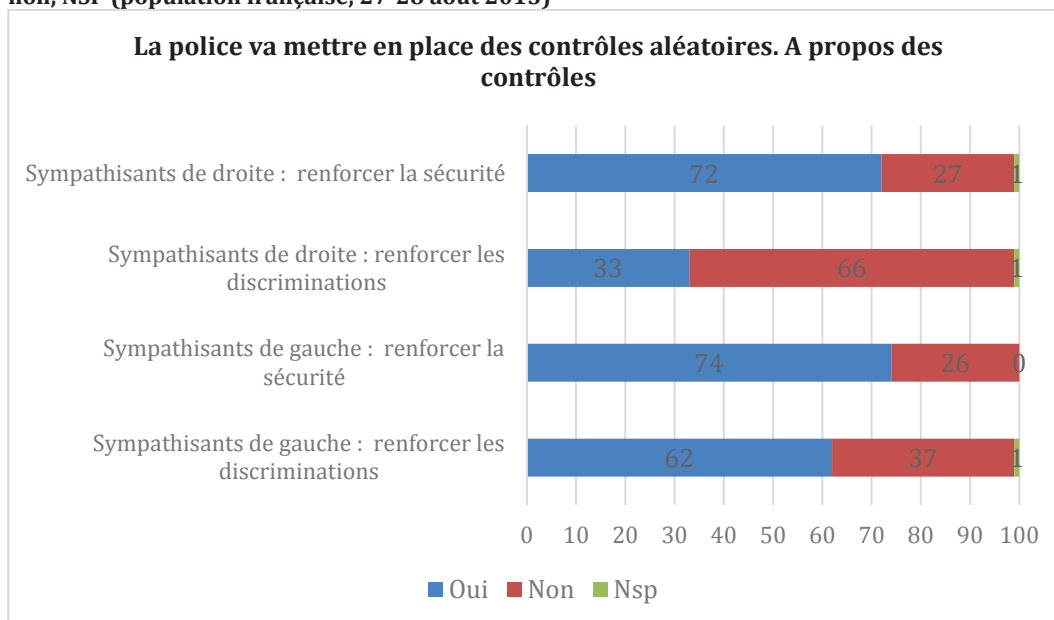
Bien évidemment, ces jugements portant sur le gouvernement sont influencés par la proximité que les sondés entretiennent avec lui. Ainsi, s'agissant d'un gouvernement de gauche, on va retrouver logiquement un scepticisme plus marqué chez les personnes qui sont des sympathisants de droite (cf. **figure n°2**). Ces derniers sont 63% à faire confiance aux citoyens (et 36% au gouvernement), et le pourcentage est presque exactement inversé à gauche (36% contre 63% au gouvernement). Malgré tout, il y a dans les deux camps

Figure n°2. « Pour contrer les risques d'attentats, faites-vous davantage confiance ? », selon la sensibilité politique (population française, 27-28 août 2015)



Les effets de mesures précises prises par le gouvernement sont étudiés par l'institut de sondage suivant la sensibilité politique, et en particulier les « contrôles aléatoires », un terme non défini dans le sondage (cf. **figure n°3**). La principale différence entre les deux sensibilités ne concerne pas la perception de l'efficacité : dans les deux cas, les contrôles aléatoires sont perçus comme efficaces (oui : 72% à droite, 74% à gauche). La différence porte en réalité sur le caractère non aléatoire des « contrôles aléatoires » : là où près des deux tiers des sympathisants de gauche voient un risque de renforcer les discriminations (62%), ceux de droite sont moitié moins (33%).

Figure n°3. « La police va mettre en place davantage de contrôles aléatoires. À propos de ces contrôles diriez-vous », « ... qu'ils vont permettre de renforcer la sécurité », « ... qu'ils vont renforcer les discriminations » ; oui, non, NSP (population française, 27-28 août 2015)



Interprétation

Face aux attentats, ce sondage montre que les Français font somme toute une confiance limitée au gouvernement, et plus à eux-mêmes, alors qu'il s'agit d'un sujet pour lequel on imagine qu'ils devraient se sentir plutôt démunis et incités à se confier sans réserver à la figure tutélaire de l'État. Ce sondage qui met en balance les citoyens et les pouvoirs publics comme source de confiance incite à relativiser la signification des très hauts niveaux de confiance dans les institutions qui sont généralement mesurés après les attentats que ce soit à NY, Madrid ou même Paris. Certes, on attend bien que l'action des unités d'intervention qui ont neutralisé les terroristes sur les deux sites où ils s'étaient retranchés entraîne une plus forte adhésion à la police, par exemple, et qu'elle se diffuse sur l'ensemble des corps des forces de l'ordre et à l'autorité politique qui les commande. Cependant, sachant que les formulations des questions posées par les instituts omettent généralement la mise en compétition de ces sources de confiance et font comme si on pouvait à coût nul distribuer sa confiance à toute une batterie d'organisations publiques, ce type de formulation apporte un correctif utile à la mesure de la confiance. Le fait de dire « faire confiance » à telle ou telle organisation ne renvoie pas tant véritablement à un témoignage authentique de la volonté de s'en remettre à un tiers (confier sa protection), mais reflète plutôt un soutien diffus au système social et politique auquel on appartient, et qui se trouve attaqué. Dans ce contexte très particulier, les sensibilités politiques s'effacent pour approuver des mesures de contrôles plus fréquentes, comme les « contrôles aléatoires ». Ces modalités d'action sont en général peu appréciées à la gauche du spectre politique, mais dans ce cas le contexte à un effet égalisateur sur les opinions. Pourtant, en tant qu'elles portent des modèles culturels de cognition, c'est-à-dire des manières d'interpréter la réalité, les attaches à la partie droite du spectre politique se traduisent par une ignorance plus marquée des risques de discrimination (« contrôle au faciès »), et donc d'aliénation d'une partie de la population vis-à-vis des agents de police ou d'autres agents publics.

Les questions de sondage

La question n°1 « Pour contrer les risques d'attentats, faites-vous davantage confiance ? », « aux pouvoirs publics », « aux citoyens », « NSP ».

La question n°2 utilisée est libellée ainsi : « La police va mettre en place davantage de contrôles aléatoires. À propos de ces contrôles diriez-vous », « ... qu'ils vont permettre de renforcer la sécurité », « ... qu'ils vont renforcer les discriminations » ; oui, non, NSP ».

Méthodologie du sondage

Odoxa a réalisé cette étude auprès d'un échantillon de Français interrogés par Internet les 27 et 28 août 2015.

Échantillon de 1003 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes : sexe, âge et profession de l'interviewé après stratification par région et catégorie d'agglomération.

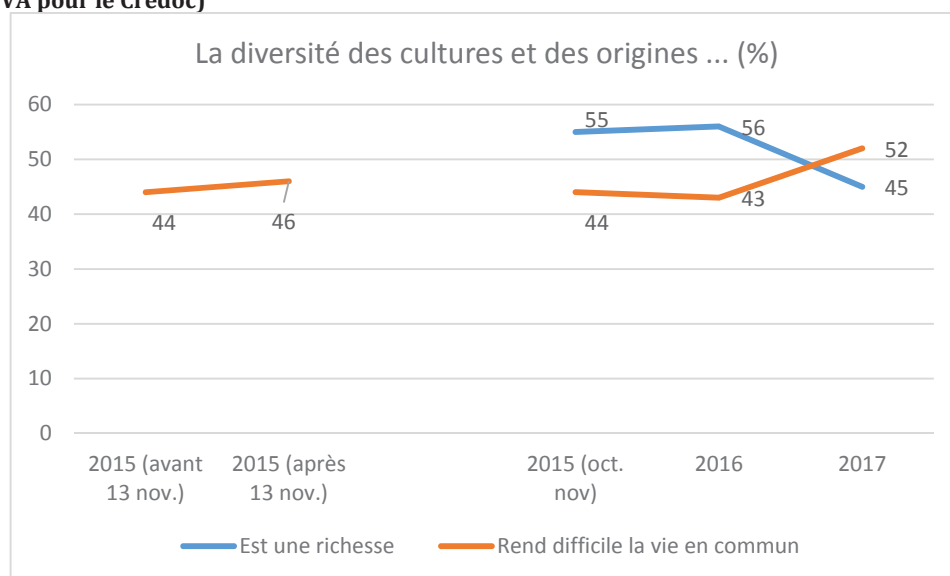
L'ÉVOLUTION DES RELATIONS INTERCOMMUNAUTAIRES / L'INTÉGRATION À L'ÉPREUVE DES ATTENTATS

Les relations entre des groupes sociaux s'expliquent, pour une part au moins, en raison de la formation d'identités collectives, les identités sociales, et du fait des chocs ou tensions, les violences, qui affectent une société. Ainsi, on peut souvent observer un enchaînement dramatique : les identités se durcissent, et chaque endogroupe (« nous ») cherche à se distinguer plus nettement de l'exogroupe (« les autres »), les actes violents tendent à dévaloriser l'exogroupe, et à justifier, de part et d'autre, l'usage de plus de violence pour répondre à des actes inacceptables et inexcusables.

Les attentats perpétrés en France fournissent un cas d'étude de ces hypothèses. D'ailleurs, l'Etat Islamique (souvent désigné par son acronyme arabe DAECH) ne s'est-il pas fixé comme objectif de provoquer une guerre civile en France par la réalisation d'attentats qui avaient, dans l'esprit de ses leaders, cette fonction de mise à feu ? Abou Moussab al-Souri est ainsi l'inspirateur d'un « djihad de proximité » dans les pays européens. Le but est de provoquer, par des attentats commis par des individus seuls ou des petites cellules¹, une tension entre groupes sociaux et religieux, exaspérant le ressentiment des citoyens de l'ethnie majoritaire (non-musulmans) et favorisant un basculement d'opinion qui poussera les gouvernements à utiliser une répression indiscriminée qui, à son tour, radicalisera les communautés musulmanes locales.

Qu'en est-il de la radicalisation par les attentats de l'opinion des français (dont la très large majorité n'est pas musulmane) vis-à-vis des musulmans, français ou non, résidant dans l'hexagone ?

Figure n°1 « La diversité des cultures et des origines... est une richesse / rend difficile la vie en commun » 2014-2017 (source : BVA pour le Credoc)



Il serait curieux de s'attendre à ce qu'aucune transformation de l'opinion n'ait eu lieu, dans une période où le nombre de morts s'est chiffré en centaines, assortie d'un débat médiatique vif et ininterrompu. Le choc a été réel. Mais, il est exagéré de dire qu'un basculement de l'opinion s'est produit. On trouve des indicateurs d'une accentuation d'une lecture pessimiste, notamment sur l'effet de « la diversité des cultures et des origines » pour vivre ensemble (cf. **figure n°1, partie droite**) : l'idée qu'elle est une richesse décline clairement, mais seulement de 10 points. On notera aussi l'analyse spécifique réalisée par BVA entre l'avant et l'après des attentats de novembre 2015 qui n'introduit que très peu de différence sur le pessimisme des répondants (rend difficile la vie en commun passe de 44 à 46 points, **partie gauche de la figure n°1**).

¹ Le compagnon de route d'Oussama Ben Laden a théorisé le « djihad de proximité » dans un document de 1 500 pages son « Appel à la résistance islamique mondiale », mis en ligne sur internet en janvier 2005 et qui devait permettre de conduire à une guerre civile dans les pays européens. Le modèle du djihad sans chef a été identifié dès 2008 par Marc Sageman (*Leaderless Jihad*). Gilles Kepel détaille la stratégie du Syrien dans son ouvrage « Terreur dans l'hexagone » (2016).

Figure n°2. « Diriez-vous qu'aujourd'hui les musulmans et les personnes d'origine musulmane sont bien intégrés dans la société française ? » de 2010 à 2016 (source : Ifop)

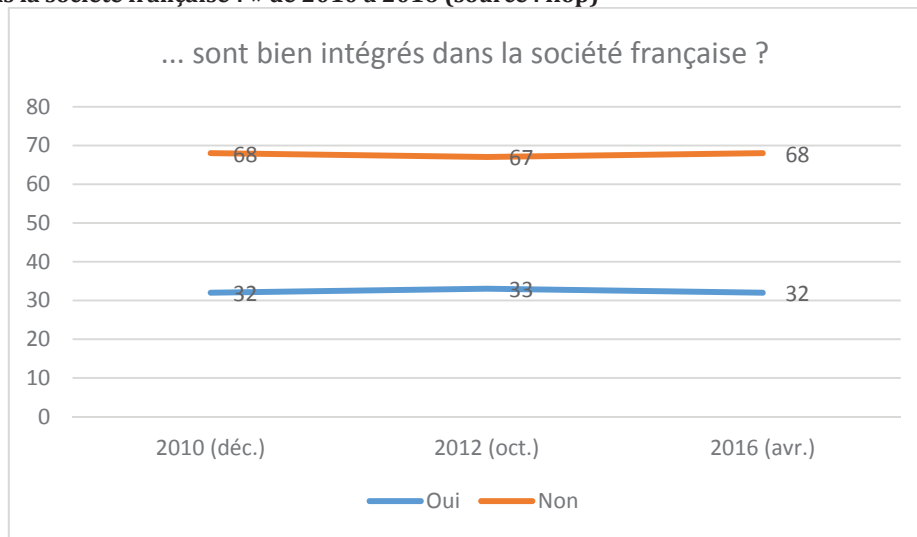
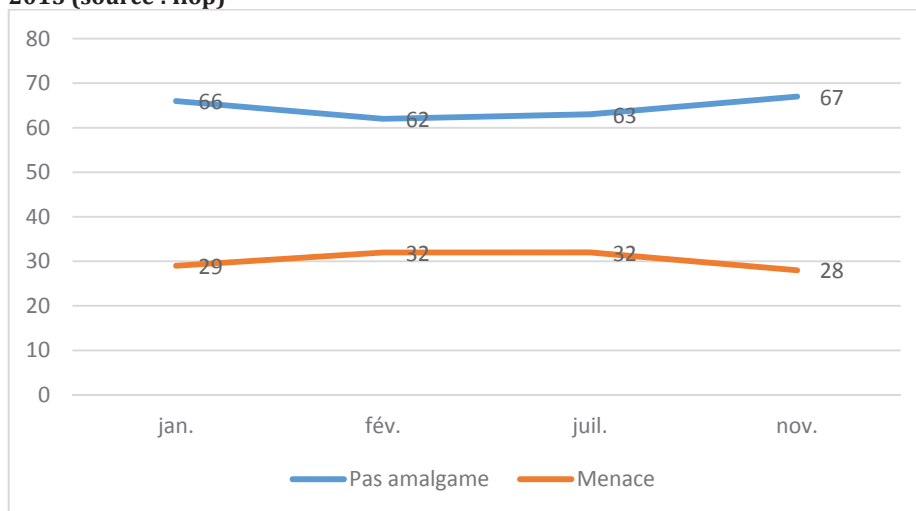


Figure n°3. Selon vous « Il ne faut pas faire d'amalgame, les musulmans vivent paisiblement en France et seuls les islamistes radicaux représentent une menace » ou « L'Islam représente une menace » au cours de l'année 2015 (source : Ifop)



Des questions plus précises affinent ce diagnostic. Ainsi, entre 2010 et 2016, l'idée que « les musulmans et les personnes d'origine musulmane sont bien intégrés dans la société française » reste à un niveau comparable en dépit de chocs considérables (cf. figure n°2).

La disjonction entre auteurs des violences et musulmans est explicitée par une autre étude qui pose directement la question de l'amalgame (cf. figure n°3), et montre une grande stabilité au cours de l'année 2015 : la distinction entre religion et terroristes est invariable (les variations sont faibles et non significatives).

Interprétation

Tous les effets des attentats n'ont pas encore été analysés, mais il ne semble pourtant pas que la polarisation entre endogroupe et exogroupe espérée par les groupes violents ait vu le jour. Si les effets économiques sur la fréquentation touristique ou le choc moral ressenti, par exemple, sont nets, en ce qui concerne les attitudes concernant les relations intergroupes, on ne trouvera pas de basculement, et même guère d'évolution du fait des événements de 2015 aussi spectaculaires soient-ils. Les déterminants de la perception de l'intégration à la société des musulmans tiennent probablement dans une multiplicité d'événements quotidiens, moins singuliers et extraordinaires, mais plus décisifs.

Sources

Gaspard Bianquis et Laura Castell (2018) *Les attentats nous terrorisent-ils ? L'impact des attentats du 13 novembre 2015 sur l'opinion publique*, résultats de la vague 2015, <http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dd24.pdf>. L'enquête 2016 pour la DRESS a été réalisée auprès d'un échantillon de 3038 personnes représentatives des personnes âgées de 18 ans et plus, résidant en France métropolitaine. Cette 16ème vague a été confiée à l'Institut BVA. Les personnes interviewées sont sélectionnées suivant la méthode des quotas en termes de sexe, l'âge, la profession de la personne de référence, après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Étude réalisée par l'Ifop pour Atlantico.fr *Le rapport des Français à l'Islam en France*. L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 1002 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 20 au 23 novembre 2015.

La perception de l'intégration des musulmans et des personnes d'origine musulmane dans la société française. Sondage Ifop pour Le Figaro réalisé par internet du 17 au 18 avril 2016 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 008 personnes.

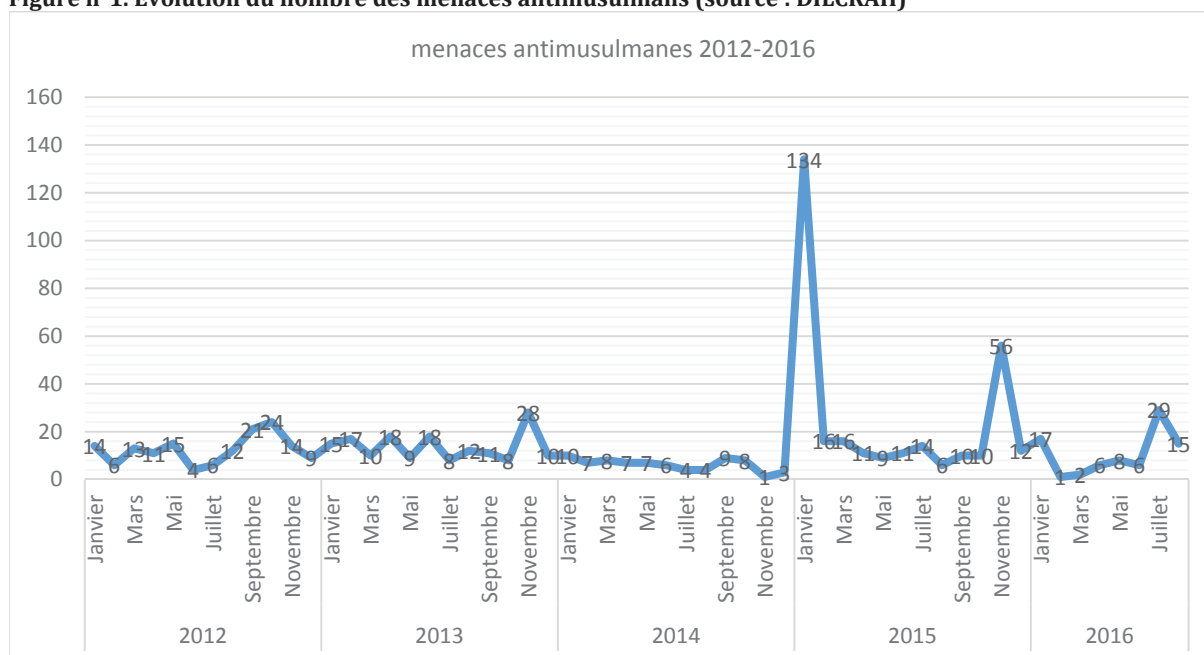
L'ÉVOLUTION DES VIOLENCES INTERCONFESSIONNELLES

Les violences entre groupes sociaux, ethniques et religieux jouent un rôle important dans la dynamique des relations intergroupes qui, en retour, affectent l'idée de former une société, une collectivité imaginée. Divers incidents ou actes graves sont recensés par la Délégation Interministérielle À La Lutte Contre Le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine Anti-Lgbt (DILCRAH), un organisme rattaché au Premier ministre.

Les sondages d'opinion (cf. fiche 64) montrent une grande stabilité des attitudes vis-à-vis des musulmans. Mais, les attitudes et les comportements sont parfois disjoints. C'est pourquoi il est utile d'observer les actes perpétrés et recensés par les administrations. La DILCRAH distingue les menaces et les violences physiques.

On peut observer l'évolution entre 2012 et 2016 des menaces déclarées aux autorités et compilées par la DILCRAH. Il est certain que l'ensemble des faits ne sont pas connus des autorités (cf. **figure n°1**). Ici, on s'intéresse donc moins au niveau (le nombre pour une année donnée, dont on sait qu'il ne recouvre pas tous les cas) qu'aux variations de ce niveau d'une année sur l'autre.

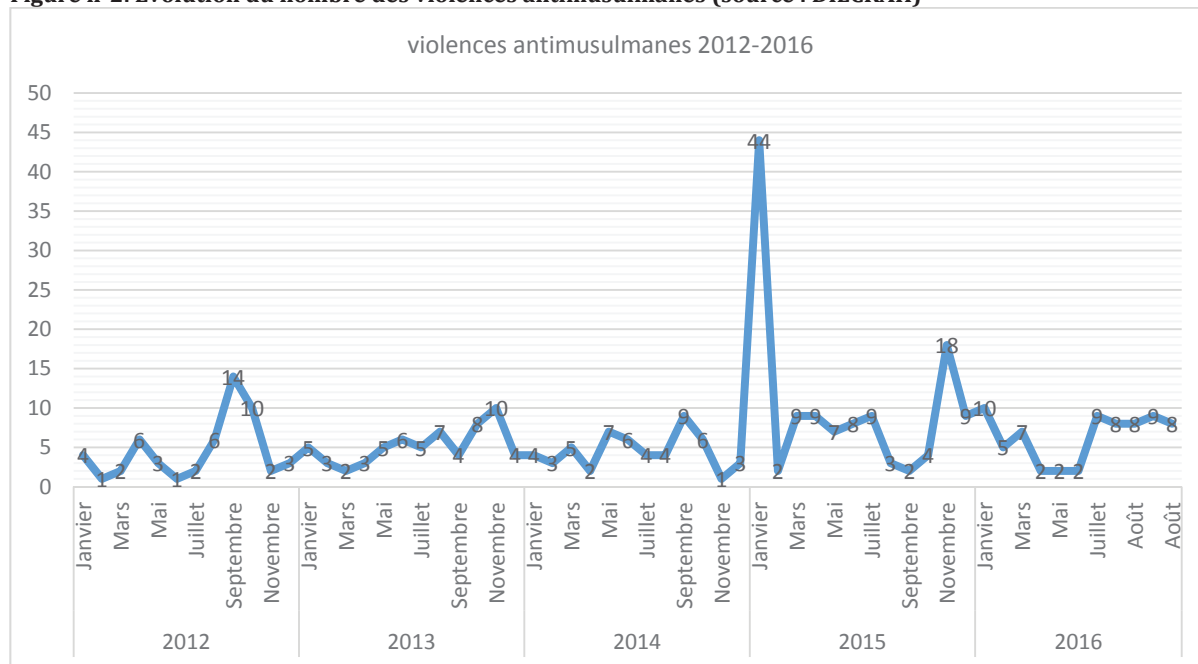
Figure n°1. Évolution du nombre des menaces antimusulmanes (source : DILCRAH)



Le nombre de menaces varient entre une par mois (novembre 2014 ou février 2016) et 134 (janvier 2015) suite aux attentats de Charlie-hebdo et de l'hypermarché casher à Paris. D'autres pics moins importants sont observables suite aux attaques de Paris et Saint-Denis (en novembre 2015), de Nice et de Saint-Etienne du Rouvray (29 en juillet 2016) ou l'arrestation de la cellule de Cannes-Torcy (24 en octobre 2012), précédées par l'affaire des caricatures du prophète par Charlie Hebdo.

Si les différents attentats activent une tension entre groupes et plus d'atteintes envers les musulmans, le résultat le plus notable est son caractère passager : après le pic, on observe une décroissance aussi rapide que la croissance. On notera de plus qu'il n'y a pas de tendance cumulative : les divers attentats qui se succèdent à un rythme sans précédent entre janvier 2015 et l'été 2016 donnent lieu à de moins en moins de menaces, et pas de plus en plus comme on aurait pu le penser.

Figure n°2. Évolution du nombre des violences antimusulmanes (source : DILCRAH)



Concernant les violences, le portrait des évolutions chronologiques est comparable à celui des menaces, mais à un niveau inférieur (cf. figure n°2) : il y a moins de victimes physiques (y compris de décès) que de menaces verbales. Ce sont à nouveau, et dans cet ordre, les attentats de Charlie-hebdo et de l'hypermarché casher à Paris (44 violences), de Paris et Saint-Denis (18 en novembre 2015), de Nice et de Saint-Etienne du Rouvray (9 en juillet 2016) ou l'arrestation de la cellule de Cannes-Torcy (10 en octobre 2012), précédées par l'affaire des caricatures du prophète par Charlie Hebdo (14 actes).

Interprétation

Chaque attentat, entre 2012 et 2016, a provoqué un regain de tensions, de menaces et de violences. Cependant, aucun processus d'embrassement durable n'est observable : les atteintes ne croissent pas linéairement dans le temps avec la répétition des attaques, les attentats n'ont pas d'effet multiplicatif sur elles et n'alimentent pas la tension par l'addition des incidents. Ainsi, comme pour ce qui concerne l'opinion (cf. fiche 64), les violences intergroupes s'expliquent par des chocs moraux (les caricatures, les attaques) qui les précèdent, mais le ressentiment d'un groupe social ne forme pas une vague qui se répand partout en France. Le directeur de la DGSI, Patrick Calvar, qui prophétisait en 2016 que « nous sommes au bord de la guerre civile », avait tort.

Sources

Délégation Interministérielle à La Lutte Contre Le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine Anti-Lgbt (DILCRAH), un organisme rattaché au Premier ministre

<http://www.gouvernement.fr/dilcrah>

Fourquet, Jérôme (2017) Vers la guerre civile ? *Revue Politique et Parlementaire*, mars :

<http://www.revuepolitique.fr/vers-la-guerre-civile/>

Patrick Calvar, déclaration à l'Assemblée Nationale, citation dans *Le Figaro* du 25 juin 2016.

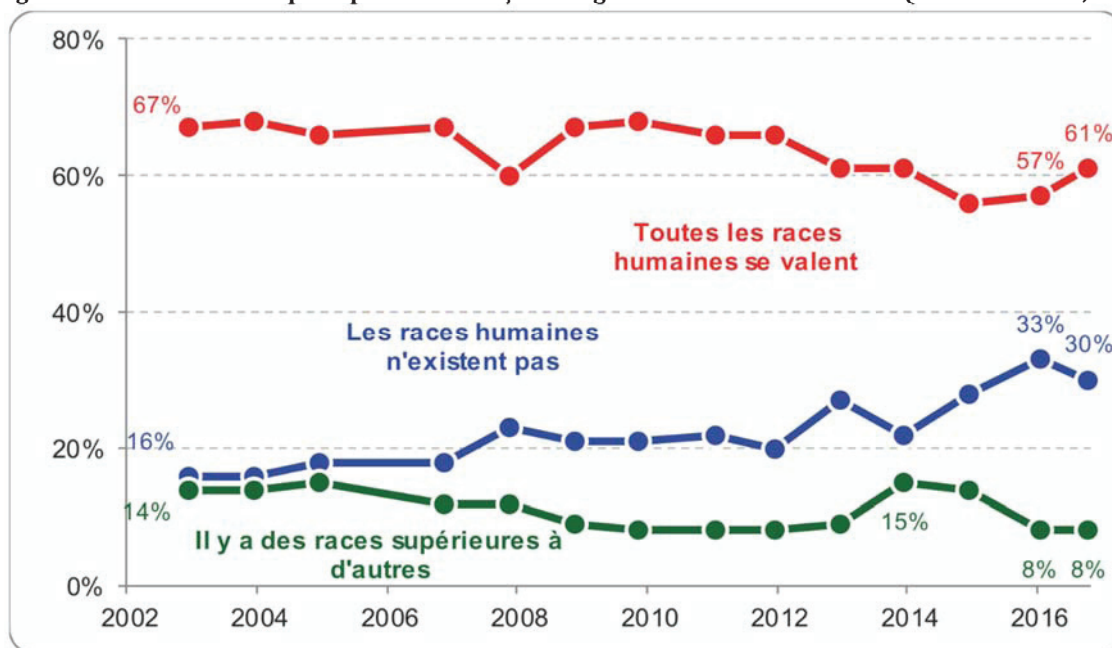
L'ÉVOLUTION DES ATTITUDES RACISTES PAR LA CNCDH

La Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH), en sa qualité de Rapporteur national sur la lutte contre le racisme, remet chaque année au Premier ministre un rapport qui dresse un état des lieux du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie en France¹. Elle analyse également la lutte contre ces phénomènes telle que mise en œuvre par les institutions publiques et la société civile, et formule des recommandations. Chaque année, elle publie un rapport, et les résultats d'études qui remontent à 1990 pour les plus anciennes questions de sondage, et au moins au début des années deux mille.

La CNCDH présente plusieurs séries d'indicateurs dans ses rapports annuels qui portent sur la perception des races, des personnes d'origine étrangère ou des groupes ethniques. Toutes n'ont pas la même profondeur historique, et certaines remontent à 2006 ou à 2002. Un index de tolérance a été calculé pour permettre de remonter à une date plus ancienne.

Tout d'abord, la notion même de « race » perd de sa pertinence pour les Français (cf. **figure n°1**) depuis une quinzaine d'année. Ceux qui pensent qu'elle n'existe pas sont deux fois plus nombreux depuis 2002 (30% contre 16%). L'idée de race supérieure se résorbe de 14 à 8%, et particulièrement après l'année 2015 marquée par les attentats spectaculaires à Paris et en province. Il reste malgré tout une petite minorité qui assume une vision raciale hiérarchique.

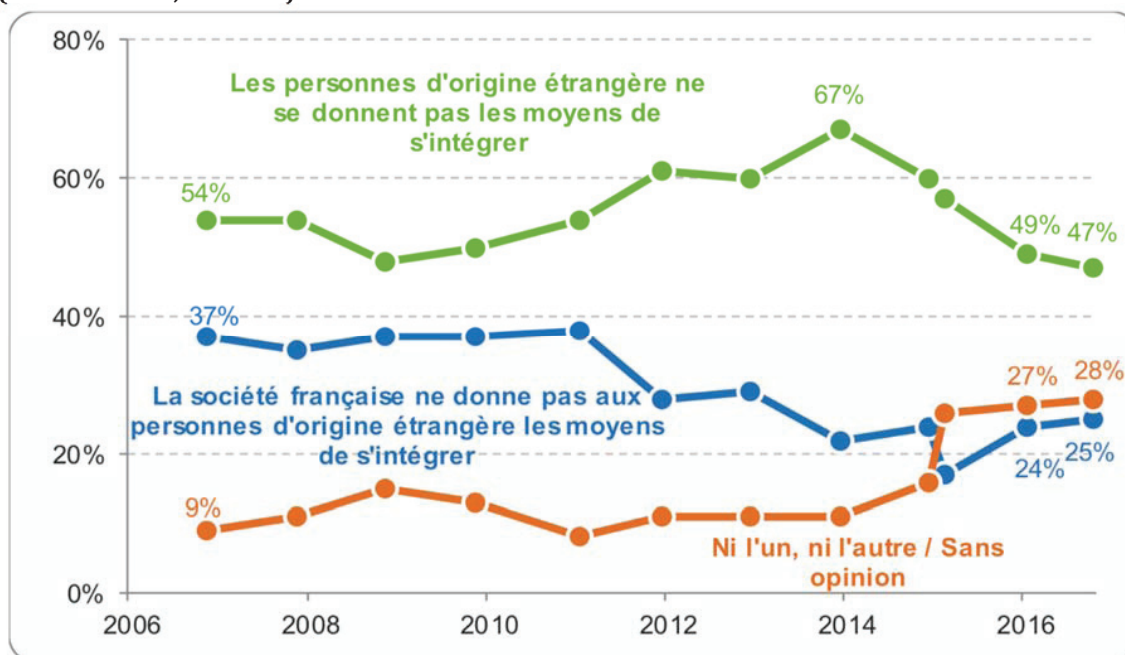
Figure n°1. Évolution de la perception des français à l'égard de la notion de « race » (source : CNCDH, 2017 : 50)



La question de l'intégration des minorités dans la société française montre une diminution de la responsabilité de la société française (-12 points) et une augmentation du doute « non réponses / sans opinion » (+19 points) entre 2006 et 2016 et ce de manière linéaire. Concernant la responsabilisation des personnes d'origine étrangère elles-mêmes dans ce processus, il y a peu d'évolution malgré un déclin net de court terme. Alors que 54% des « personnes d'origine étrangère ne se donnent pas les moyens de s'intégrer » en 2006, elles sont 47% en 2016. Il n'y a pas de tendance linéaire, même si on peut calculer un recul (-7 points) sur la période, essentiellement postérieure à l'année 2015. Finalement, c'est la progression du doute qui est le phénomène le plus marqué sur la période.

¹ Selon la loi n°90-615 du 13 juillet 1990.

Figure n°2. Évolution de la perception des français à l'égard de l'intégration des personnes d'origine étrangère (source : CNCDH, 2017 : 50)

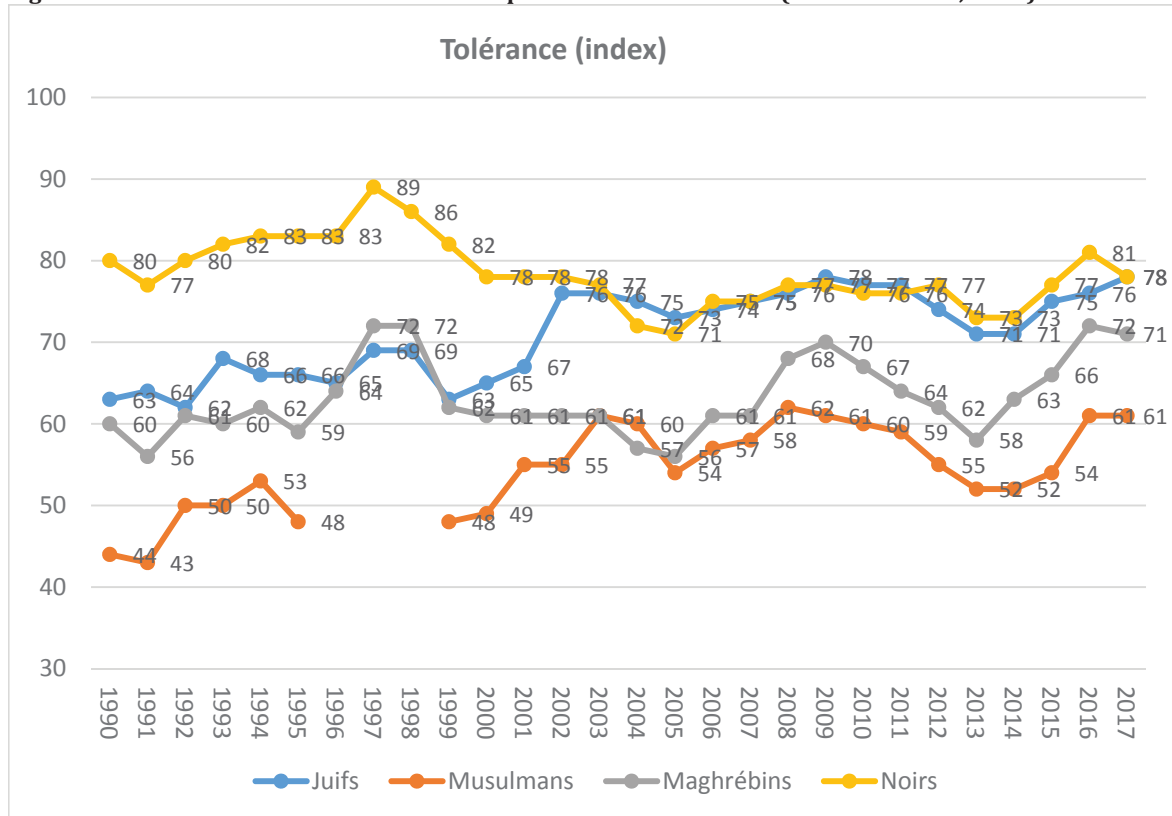


Enfin, et cela depuis 1990, la CNCDH a calculé un indice (cf. sources) de la tolérance des différentes minorités (cf. figure n°3). L'indice s'établit à 61 pour les musulmans, soit au-dessous des 72 points pour les maghrébins et 78 points pour les noirs et les juifs. En tendance entre 1990 et 2017, les noirs qui sont le groupe qui attire le moins de préjugés bénéficient d'une tolérance stable (- 3 points, soit une valeur située dans l'intervalle de confiance), les Maghrébins voient la tolérance à leur endroit progresser (+11 points), tout comme les juifs (+15 points), et les musulmans (+11 points).

Interprétation

Sur le moyen terme (soit depuis 1990), la tolérance de l'opinion française vis-à-vis des principaux groupes minoritaires n'a pas suivi de tendance linéaire, et a varié à la hausse et à la baisse au cours de cette période, mais au total progresse. Les groupes qui souffraient davantage de l'intolérance sont ceux qui en bénéficient. Cette évolution n'a pas été contrariée par les attentats terroristes de 2015, au contraire, y compris concernant les musulmans. En parallèle, sur une période plus courte (depuis 2002 ou 2006), tandis que la notion de race perd de sa pertinence, les doutes sur la capacité des personnes issues de l'immigration de s'intégrer progressent nettement.

Figure n°3. Évolution de l'indice de tolérance par minorité 1990-2017 (source : CNCDH, 2017)



Sources

L'enquête sur l'état de l'opinion commandée par la CNCDH depuis 1990. Cette vague a été réalisée du 6 au 14 novembre 2017 par l'institut de sondage IPSOS. Il s'agit d'un échantillon national représentatif de la population adulte vivant en métropole, interrogée à domicile, en face à face.

L'indice longitudinal de tolérance est une variable composite qui varie de 0 à 100. *Un indice se rapprochant de 100 révèle un haut niveau de tolérance ; à l'inverse, plus l'indice se rapproche de 0, plus le niveau de tolérance est faible. L'indice agrège 69 questions. Pour 41 d'entre elles, soit environ 59 %, elles ont été posées au moins à 10 reprises. Pour 7 d'entre elles, on dispose de mesures sur au moins quinze années. Ces séries ont été sélectionnées si la question portait sur une dimension préjudicielle à l'égard d'une minorité ethno-religieuse (sont exclues les questions sur l'homosexualité, la peine de mort ou le sentiment d'insécurité). Voir présentation de l'indice page 89 du rapport :*

http://www.cncdh.fr/sites/default/files/cncdh_rapport_2016_bat.pdf

Voir un résumé ici : http://www.cncdh.fr/sites/default/files/essentiels_du_rapport_racisme_2017_-_pour_impression_ok_1.pdf

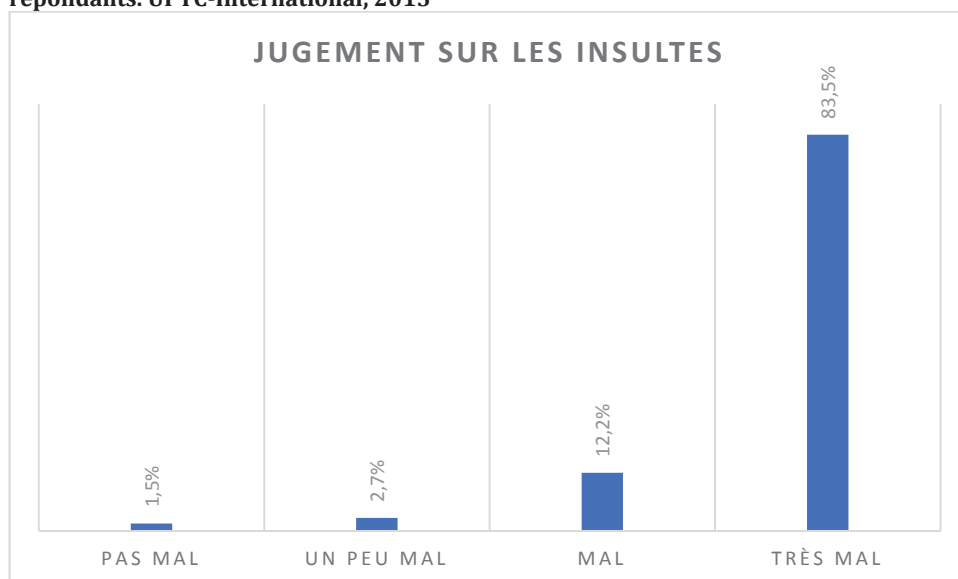
LA DÉTESTATION ETHNICO-RELIGIEUSE : QUELS PAYS SONT LES PLUS CONCERNÉS

La jeunesse peut-elle justifier la détestation pour des motifs ethnico-religieux ? Une manière de se poser la question est de rechercher si les manifestations ouvertes d'hostilité peuvent, aux yeux des populations, se justifier. Grâce aux enquêtes internationales, on commence à avoir une vision plus précise de ce type d'opinion. Et, on peut chercher à savoir si des modèles favorisent la cohésion ou au contraire le fait que des groupes sociaux se repoussent.

Le volet international de l'enquête UPYC (« Les adolescents et la loi ») rassemble le travail qui a été mené par le CNRS et Sciences-Po Grenoble dans des villes françaises et le compare avec quatre autres pays : les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Allemagne et les États-Unis. En plus de l'échantillon français, ce sont plus de 8.000 adolescents qui ont été interrogés dans les pays participants. L'objectif de l'enquête est de comprendre les relations des adolescents avec la cité en général.

Nous observons ici les adolescents et leur appréciation quant au fait d'insulter (à quel degré ce comportement est acceptable). Ce n'est pas un comportement de violence physique, mais il traduit une attitude vis-à-vis du pluralisme ou de son refus. D'une manière générale, dans les pays occidentaux participants à cette étude, on remarque une très large adhésion au rejet des insultes pour motif ethnique ou religieux (**figure n°1**). Leur jugement moral est très net : 83,5% des collégiens rejettent le plus nettement (« très mal ») ce type d'insultes, et 12,2% de plus les considèrent comme quelque chose de « mal », soit un total de 95,7%. Seul un petit groupe de 4,2% des collégiens n'y voit pas vraiment de mal.

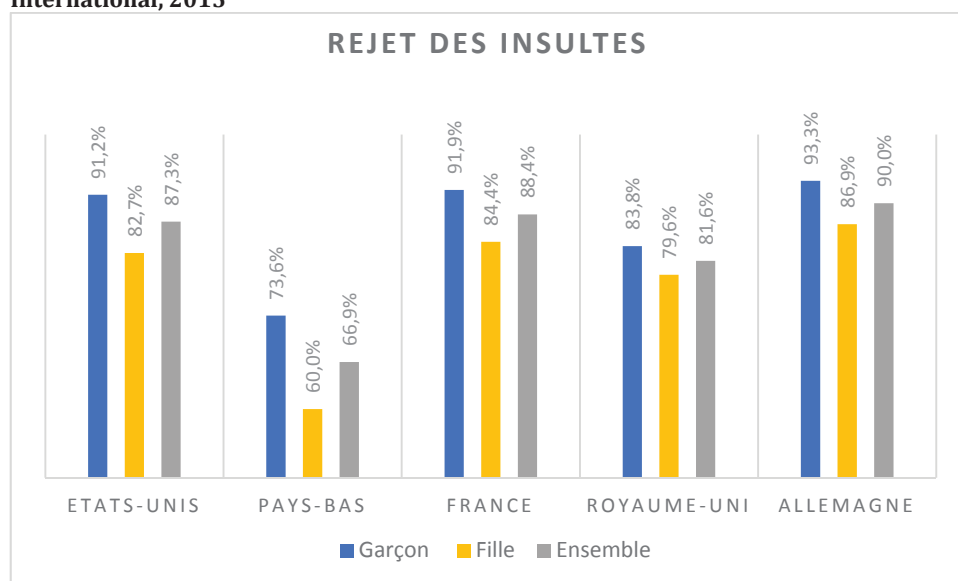
Figure n°1. « Pour des jeunes comme toi, est-ce que tu dirais que ces actes sont ... ? : Insulter volontairement quelqu'un à cause de sa religion, de la couleur de sa peau ou de son origine » (« pas mal » à « très mal »), tous répondants. UPYC-International, 2015



La certitude morale que les insultes ethnico-religieuses sont inacceptables n'est pas également répartie entre les pays, et pas non plus entre les deux sexes. La **figure n°2** montre les contrastes entre les pays (barre grise) : les écarts sont substantiels entre les trois pays où les adolescents tolèrent le moins une justification à l'insulte fondée sur les différences d'origine et de croyance (l'Allemagne, la France et les États-Unis), et celui où ils sont le plus laxiste à son endroit (les Pays-Bas). Un pays occupe une position moyenne entre ces deux bornes, le Royaume-Uni.

Un second résultat concerne les écarts entre les garçons et les filles. Ces dernières, d'une manière générale, sont moins impliquées dans les actes violents et développent des attitudes plus tolérantes vis-à-vis de la différence : on n'est ainsi pas surpris de voir que les filles rejettent à 87,4% les insultes sur motif ethnico-religieux, plus souvent que les garçons (79,5%). Cet écart est vérifié pour tous les pays, mais avec une ampleur variable : il est le plus important aux Pays-Bas (13,6 points), suivis des États-Unis (8,5), de la France (7,6) et Allemagne (6,3) et le plus réduit au Royaume-Uni (4,2 points).

Figure n°2. « Pour des jeunes comme toi, est-ce que tu dirais que ces actes sont ... ? Insulter volontairement quelqu'un à cause de sa religion, de la couleur de sa peau ou de son origine » (% de « très mal »), UPYC-International, 2015



Interprétation

Les écarts des réponses suivant le genre (les filles étant plus pacifiques que les garçons) sont classiques et s'expliquent par les formes de la socialisation. Concernant les différences entre pays, on peut être tenté d'interpréter les écarts entre pays à partir des typologies des États-Providence, et la plus connue est celle proposée par l'économiste danois Gosta Esping-Andersen (*The Three Worlds of Welfare Capitalism*, 1990). Il mesure le degré de dépendance du salarié vis-à-vis du marché économique, et la capacité des modèles de *welfare* à lui offrir des prestations qui lui permettent de s'assurer un niveau de vie socialement acceptable. Ainsi, on pourrait imaginer que le rôle de l'État tende à pacifier les relations entre les groupes sociaux en offrant des ressources indépendamment du marché : les plus marginalisés au plan économique seraient mieux intégrés à la société, et de ce fait les tensions ressenties au plan interpersonnel pourraient décroître. Les pays appartenant au modèle « social-démocrate » seraient les plus universalistes (pays du nord de l'Europe), s'opposant au modèle libéral (Royaume-Uni et États-Unis) et au modèle « corporatiste conservateur » (la France, l'Allemagne et les Pays-Bas qui sont cependant les plus proches des pays nordiques). Suivant cette typologie, nous devrions voir s'opposer le Royaume-Uni et les États-Unis aux autres pays. Or, s'il est vrai que les opinions des adolescents dans les pays anglo-saxons sont proches, ils ne s'opposent pas vraiment aux pays corporatistes-conservateurs que sont l'Allemagne et la France. La typologie n'est pas opérante. Surtout, les Pays-Bas sont le pays qui se rapproche le plus des pays nordiques (cf. référence Cattacin, 2009), et aussi le pays dans lequel les adolescents manifestent la plus grande réserve quant au refus catégorique des clivages fondés sur les lignes ethnico-religieuses. Faute de trouver une grille d'explication applicable à ces résultats, on notera que les fractures ethnico-religieuses ne semblent pas se construire sur des bases les formes de l'État social, comme si ces clivages étaient d'une autre nature.

Références : « Les adolescents et la loi », UPYC-France

Question : « Pour des jeunes comme toi, est-ce que tu dirais que ces actes sont ...? Insulter volontairement quelqu'un à cause de sa religion, de la couleur de sa peau ou de son origine » (« pas mal » à « très mal »).

UPYC-France est une recherche portant sur l'insertion des jeunes dans la cité. Elle a été dirigée par Sebastian Roché et Sandrine Astor au laboratoire Pacte, CNRS et Sciences Po Grenoble, Université de Grenoble. UPYC a été financée par l'ANR et le CSFRS

Le travail de terrain s'y est déroulé entre 2015 et 2016 et porte sur les adolescents scolarisés (de 12 à 16 ans), l'essentiel des répondants ayant entre 13 et 15 ans dans cinq Pays.

Les échantillons sont représentatifs de deux agglomérations dans chaque pays, et plus de 10.000 adolescents dont les classes ont été tirées au sort ont été interrogés dans les établissements scolaires.

Pour un résumé des typologies de l'État-Social par Sandro Cattacin (université de Genève, 2009) : <http://www.unige.ch/sciences-societe/socio/files/5814/0533/5945/L6.pdf>

QUI PEUT SE RÉJOUIR DES ATTENTATS DU 11 SEPTEMBRE ?

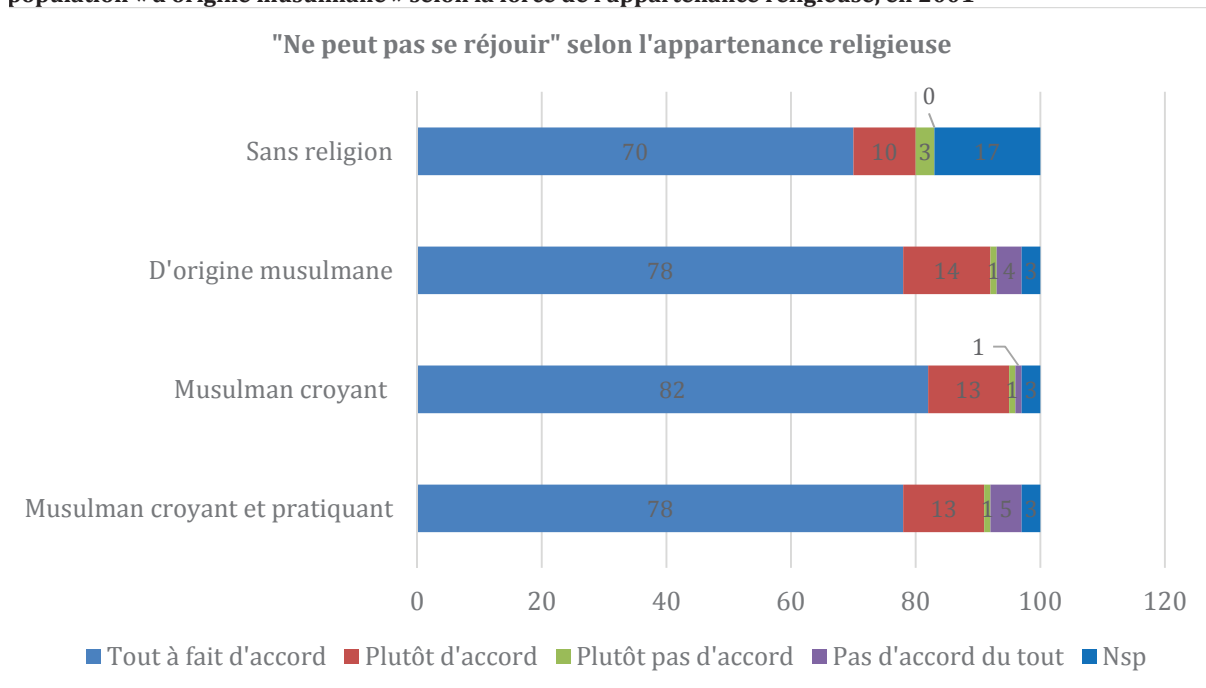
Les opinions des musulmans sur les actes terroristes ou les organisations terroristes n'ont guère été étudiées depuis les attentats de Paris en 2015 et 2016. Précédemment, en 2014, il y avait bien eu une étude européenne de ICMUnlimited (cf. fiche 74). Mais, depuis, en dehors d'un sondage réalisé par Ipsos en 2015, la presse ne s'est guère donnée les moyens d'explorer le sujet (cf. fiche 70). On ne confondra évidemment pas ce type d'interrogation avec celle qui porte sur le « fondamentalisme » ou « la laïcité », pour laquelle on trouve des études récurrentes, que ce soit sur la population générale ou bien musulmane (voir par exemple le sondage Ifop pour l'Institut Montaigne publié en septembre 2016).

Le Monde s'était pourtant intéressé à de telles opinions en 2001 après les attentats du 11 septembre, peut-être parce que le sujet était jugé moins délicat qu'aujourd'hui : à l'époque, les attentats de masse n'avaient pas été tentés et réussis sur le sol national. Le journal avait commandé un sondage sur la manière dont la « population d'origine musulmane » française percevait les attentats. Qu'y apprend-on ?

La question posée est libellée ainsi : « Je vais vous citer plusieurs opinions à propos des attentats survenus aux États-Unis. Pour chacune d'elles, pouvez-vous me dire si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout » : « Un musulman ne peut se réjouir de tels attentats car l'islam condamne ce type d'actes ». Les résultats montrent un rejet total à 79%, plutôt un rejet à 13% (total rejet : 92%), et le rejet de la proposition est de 1% (plutôt pas) tandis que 3% refusent de dire qu'un musulman ne peut pas se réjouir (total 4%), chiffres auxquels s'ajoutent 4% de non réponses. Il ne fait aucun doute que le rejet des attentats est massif. Mais, évidemment, le petit pourcentage qui n'a pas que de l'antipathie forme malgré tout 4 %.

Lorsqu'on observe les variations de ces opinions suivant « l'appartenance religieuse », deux résultats apparaissent (cf. figure n°1). Les personnes sans religion se sentent le moins à même de se prononcer (17% ne le font pas). Et, l'appartenance religieuse ne semble guère peser dans la formulation d'un jugement sur les attentats. Plus que les simples croyants (2%), les musulmans qui se définissent comme « croyants et pratiquants » sont les plus nombreux à affirmer qu'on peut se réjouir (6 %). Mais, ce pourcentage est très semblable aux personnes qui se disent « d'origine musulmane » (5%).

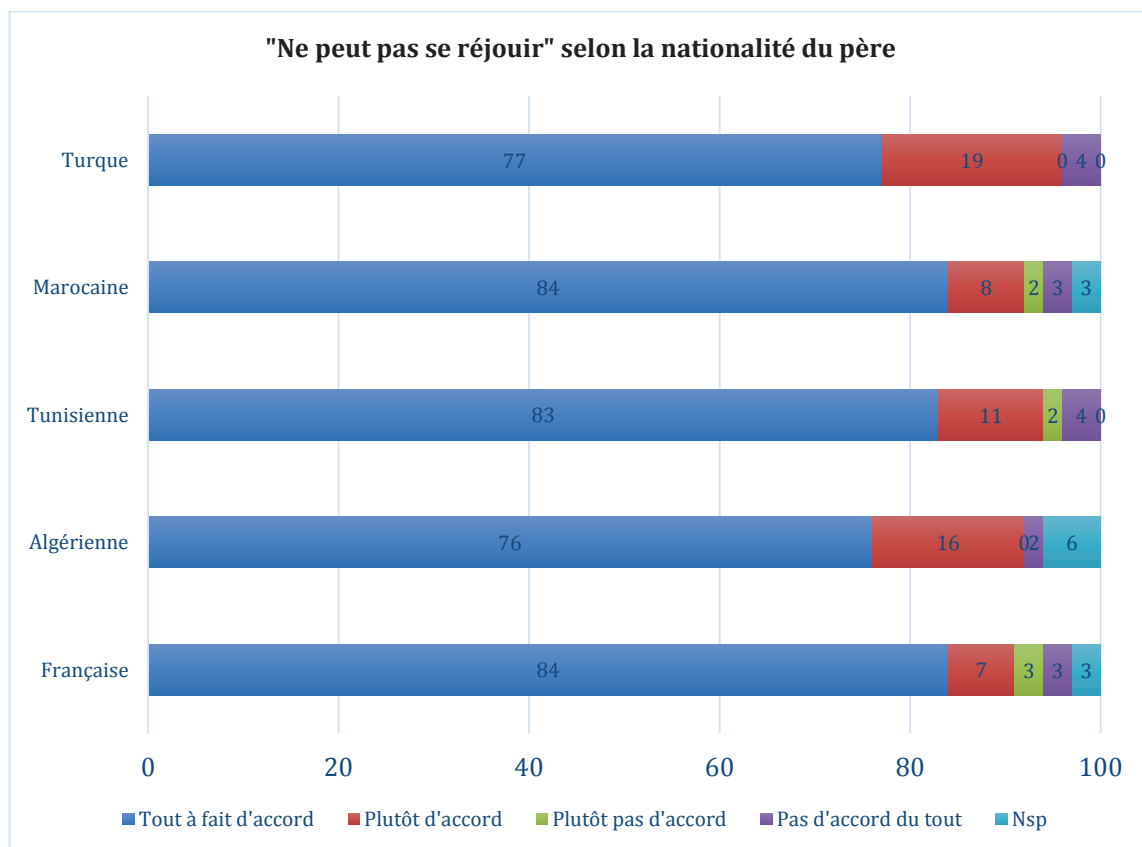
Figure n°1. « Un musulman ne peut se réjouir de tels attentats car l'islam condamne ce type d'actes », population « d'origine musulmane » selon la force de l'appartenance religieuse, en 2001



Un autre petit contraste est celui qui sépare, parmi les musulmans, les croyants (2%) de ceux qui pratiquent (6%). Mais, suivant les questions qui sont retenues ensuite pour mesurer la pratique, le fait d'aller à la mosquée le vendredi de manière habituelle (oui, non), ou bien le fait de jeûner durant le Ramadan (tout le Ramadan, quelques jours, n'avoir pas jeûné), les résultats sont inversés. Les répondants qui vont prier habituellement sont 8% à penser possible de se réjouir contre 4 % de ceux qui n'y vont pas. Mais, cet écart ne se manifeste pas suivant l'observance du jeûne. Et, si l'on considère ceux qui refusent absolument l'idée de se réjouir (« tout à fait d'accord »), le chiffre est de 80 % chez les plus observants et seulement 75 % chez ceux qui n'ont pas jeûné. Bref, on peut penser que la pratique collective à la mosquée est associée à un peu plus de sympathie pour le terrorisme en action, mais que la pratique individuelle ou familiale (jeûne) est associée avec un peu moins de sympathie. Mais, la taille de l'échantillon ne permet aucune certitude quant à la réalité de ces écarts.

Bref, en 2001 en France, l'importance de la foi et/ou de la pratique pour les personnes d'origine musulmane ne conditionne pas leurs opinions de manière claire. C'est, en soi, un résultat notable. Il est assez difficile de trouver des facteurs socio-économiques ou religieux qui font varier notablement les opinions des répondants. En matière de niveau de diplôme, ce sont les personnes d'origine musulmane qui n'ont « jamais suivi d'études » (pas même au primaire) qui se détachent très légèrement des autres : 75% seulement disent être « tout à fait d'accord » avec l'idée qu'on ne peut pas se réjouir contre 80% dès qu'ils ont au moins une instruction primaire. Ce sont plus nettement les jeunes qui (16-24 ans) sont disposés un peu plus souvent à se réjouir (8% contre 3% après 25 ans et jusqu'à 54 ans, 5% après 55 ans).

Figure n°2. « Un musulman ne peut se réjouir de tels attentats car l'islam condamne ce type d'actes », population « d'origine musulmane » selon la nationalité du père, en 2001



L'étude commandée par *Le Monde* permet de repérer une petite différence suivant les pays d'origine mesurée par la nationalité du père. Le père peut ainsi être français, algérien, tunisien, marocain ou turc (il n'y a pas de catégorie « autre », curieusement). L'adhésion la plus franche au refus de se réjouir (« tout-à-fait ») est la plus marquée chez les répondants dont le père est français (84%) ou marocain (84%), puis tunisien (83%). Une légère différence se marque lorsque le père est turc (77%) et algérien (76%). Au total, entre les deux groupes les plus opposés on trouve 8 points de pourcentage de différence. Et si l'on compare la somme des pourcentages (tout-à-fait + plutôt), l'écart est de 5 points.

Avoir un père originaire d'un pays et en garder la nationalité sont deux choses distinctes, pour une part. La nationalité du répondant se révèle jouer un petit rôle sur l'opinion. Ceux qui n'écartent pas l'idée de se réjouir sont plutôt les Tunisiens (9%), devant les Marocains (5%) et Turcs et les Algériens (4%) et enfin les Français (2%). Adopter la nationalité française est probablement lié à la durée de résidence, or on observe que les répondants qui sont en France depuis au moins dix ans sont les plus prompts à se distancier du terrorisme.

Interprétation

L'expression de sympathie ou d'antipathie lors d'un attentat est une bonne occasion pour tester la force des références et appartenances à des groupes sociaux ou religieux. L'analyse d'un des rares sondages disposant d'un échantillon de musulmans à cette époque permet de montrer que le fait de se définir comme musulman croyant, ou même croyant et pratiquant, n'a guère d'effet sur la sympathie pour le terrorisme en actes. Cependant les plus jeunes y sont légèrement moins opposés. Les mesures de différentes pratiques religieuses n'ont pas plus d'effet clair. Les origines géographiques des parents des répondants n'influencent guère les opinions, la nationalité à peine plus (les tunisiens étant un peu moins empathiques). L'absence de différence marquée entre les personnes originaires Afrique du Nord et de Turquie suggère que la référence à l'histoire de l'influence française est une piste douteuse pour expliquer les antagonismes inter-groupes (musulmans versus occidentaux) en 2001. L'absence de clivage marqué par les origines nationales est intéressante. On a entendu souvent l'idée que le passé colonial de certains pays aurait alimenté un ressentiment par rapport à la France en particulier, mais aussi envers l'Occident en général, dont les États-Unis sont l'étendard (et le porte avion). Ici, rien de tel ne se manifeste. L'ancienne colonie ne se distingue que très peu des ex-protectorats français. Et tous ces pays ne se distinguent pas de la Turquie, qui n'a jamais été sous l'autorité française directe (le siège d'Antep qui aura duré six mois précède la signature du traité de paix d'Angora en 1921 et l'abandon des ambitions françaises).

La question de sondage

La question posée est libellée ainsi : « Je vais vous citer plusieurs opinions à propos des attentats survenus aux États-Unis. Pour chacune d'elles, pouvez-vous me dire si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout » : « Un musulman ne peut se réjouir de tels attentats car l'islam condamne ce type d'actes ».

Méthodologie du sondage

L'Ifop a réalisé ce sondage pour le journal Le Monde en septembre 2001. Il est composé de deux sondages. Ici, nous n'avons utilisé que celui portant sur la population d'origine musulmane.

Le premier échantillon est constitué de 940 personnes, et représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Les interviews ont eu lieu par téléphone au domicile des personnes, les 27 et 28 septembre 2001.

Le deuxième échantillon est constitué de 548 personnes âgées de 16 ans et plus qui ont déclaré appartenir à une famille d'origine musulmane, habitant en France. Il n'existe pas de données permettant de construire, à proprement parler, un échantillon par quotas de cette population. L'IFOP a déterminé, à partir des statistiques de l'INSEE sur l'immigration en France des quotas indicatifs (sexe, âge, profession) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Les interviews ont eu lieu en face à face du 22 au 25 septembre 2001.

Attention : Les personnes « d'origine musulmane » qui se disent « musulman croyant » sont 42% et musulman croyant et pratiquant 36 %, uniquement « d'origine musulmane » 16%. Les personnes qui n'ont « pas de religion » sont seulement 5% (soit n=26).

TENSION ISLAM-OCCIDENT ? (2001)/PERCEPTION DES « VALEURS OCCIDENTALES » ET D'OUSSAMA BEN LADEN

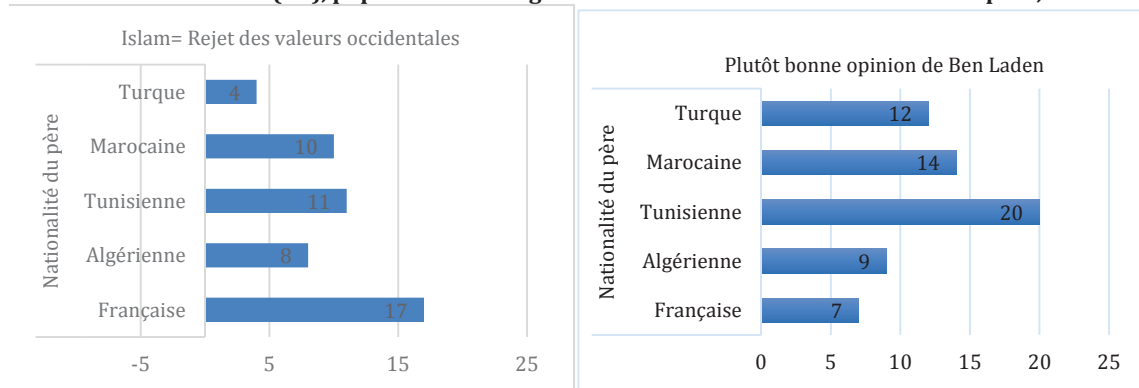
Le Monde s'est intéressé aux opinions sur le soutien moral au terrorisme en 2001 après les attentats du 11 septembre (cf. fiche 68). Le sondage comporte également des indications sur la perception du « rejet des valeurs occidentales » par l'islam, et sur la perception d'Oussama Ben Laden.

Comme on peut s'y attendre, la perception d'un islam associé au « rejet des valeurs occidentales » est fréquente dans la population française générale, mais n'est pas aggravée par les attentats du 11 septembre (51% en 1994, 46% en 2001). L'opinion de la « population d'origine musulmane » fait une bien moindre place à l'idée qui fait correspondre islam et rejet de l'occident, laquelle évolue parallèlement à celle de la population générale, et diminue après les attaques : 17% en 1994 et 9% en 2001. Ce n'est donc pas le moindre des paradoxes que de voir l'idée d'un rejet de l'Occident par l'islam s'affaïsser après que le terrorisme islamique a frappé les États-Unis.

L'idée que l'islam rejette les valeurs occidentales est peu répandue, dans la « population d'origine musulmane », et s'explique mal par des variables comme le sexe ou l'âge. Les plus importants facteurs sont liés à la religiosité et aux pays d'origine. Ainsi, les répondants dont le père est français sont 17% à voir un tel antagonisme, contre seulement 8% lorsqu'il est algérien ou même 4% lorsqu'il est turc (cf. figure n°1A).

La Turquie en 2001 incarne un modèle d'État autoritaire (sous l'emprise de l'armée) occidental et laïc (de religion administrée par l'État), un terme qui existe dans la langue turque, bien que dans une société de culture et de religion musulmane. Il est donc peu surprenant que l'origine turque des répondants exprime plus souvent le caractère miscible de l'occident et de l'islam. Avoir un père issu d'un pays d'Afrique augmente la tension ressentie entre islam et occident. Mais ceux qui l'expriment le plus sont les détenteurs d'un passeport français. Ce marqueur de l'intégration politique souligne l'existence d'un probable processus de distanciation avec l'islam.

Figures n°1A et 1B. L'islam est associé au « rejet des valeurs occidentales » (1A), « plutôt bonne opinion » d'Oussama Ben Laden (1B), population « d'origine musulmane » selon la nationalité du père, en 2001

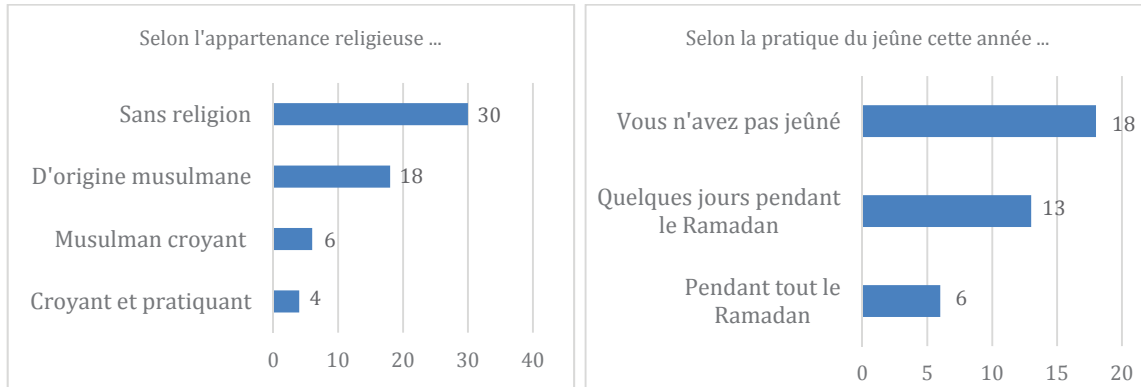


L'appartenance religieuse et la pratique religieuse ont un effet assez marqué sur le couple islam-occident (cf. figures n°2A et 2B). Il apparaît que les musulmans qui affirment une faible intégration à leur religion se distinguent des plus intégrés. Ainsi, l'on observe que plus on est distant de la religion, plus on ressent la tension, et le pourcentage croit depuis ceux qui indiquent « pratiquer et croire » (4% seulement reconnaissent la tension) plutôt que « croire » (6%) ou simplement reconnaître une origine musulmane (18%), voir ne pas se reconnaître dans une religion (30% reconnaissent la tension). Une logique comparable transparait en observant la pratique du jeûne au cours de l'année passée : ceux qui l'observent pendant tout le Ramadan sont rares à voir une tension entre islam et occident (6%), mais trois fois plus nombreux s'ils n'ont pas jeûné.

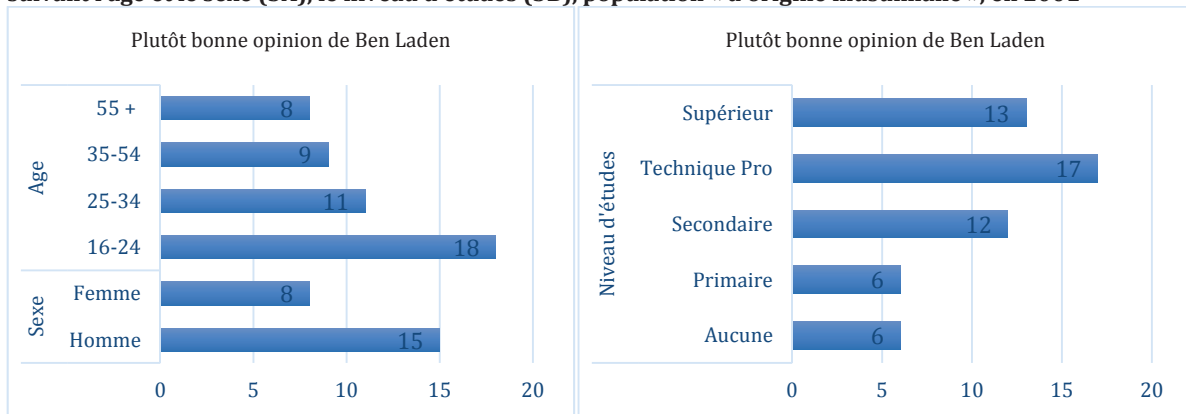
L'image de personnalités politiques lorsqu'elles sont étroitement liées au rejet du monde occidental apporte également son lot d'information. Il en va ainsi d'Oussama Ben Laden. En moyenne, 12% disent avoir « plutôt une bonne opinion » par opposition à « plutôt une mauvaise opinion ». Sa cote de popularité est inférieure

de loin à celle de J. Chirac (67%), Yasser Arafat (57%) ou même George W. Bush (21%). Notons que 24% des répondants « ne se prononcent pas » concernant Oussama Ben Laden. Il obtient ses soutiens les plus fréquents dans la population jeune (18%) et chez les hommes (15%). Les répondants les plus diplômés sont également plus souvent séduits, sachant qu'ils se recouvrent avec les personnes jeunes (cf. figures n°3A et 3B).

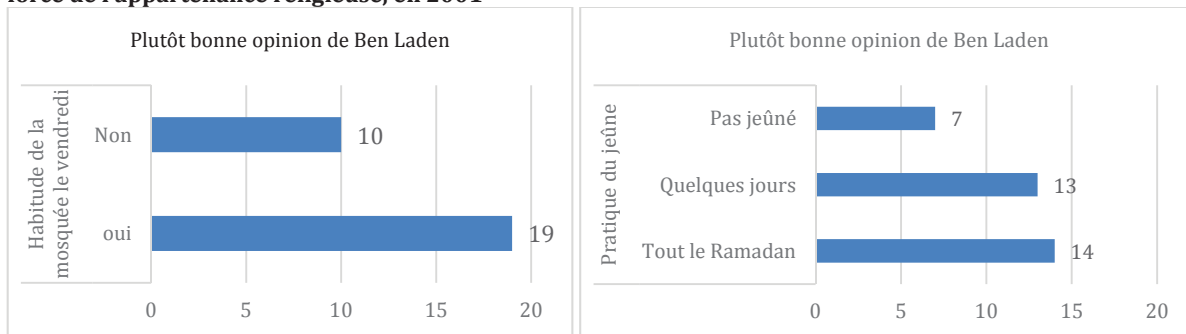
Figures n°2A et 2B. L'islam est associé au « rejet des valeurs occidentales », selon l'appartenance religieuse (2A) et la pratique du jeûne (2B), population « d'origine musulmane » selon la force de l'appartenance religieuse, en 2001



Figures n°3A et 3B. « Avez-vous plutôt une bonne opinion ou une mauvaise opinion d'Oussama Ben Laden » suivant l'âge et le sexe (3A), le niveau d'études (3B), population « d'origine musulmane », en 2001



Figures n°4A et 4B. « Avez-vous plutôt une bonne opinion ou une mauvaise opinion d'Oussama Ben Laden », selon l'appartenance religieuse (4A) et la pratique du jeûne (4B), population « d'origine musulmane » selon la force de l'appartenance religieuse, en 2001



Nous avons déjà regardé les effets des pays d'origine des répondants pour l'analyse de la perception de la tension entre islam et valeurs occidentales. Nous le faisons maintenant pour les opinions vis-à-vis de Ben Laden. Les répondants dont le père était tunisien (cf. figure n°1B) sont devant tous les autres pays d'origine les plus attirés (20% d'opinions positives, contre, par exemple, 9% pour l'Algérie ou 12% pour la Turquie).

Enfin, l'intégration religieuse à l'islam se traduit par des opinions plus positives du chef d'orchestre des attentats contre les intérêts occidentaux et les États-Unis. Parmi les répondants qui pratiquent

régulièrement leur religion à la mosquée le vendredi, le taux de sympathie de Ben Laden est deux fois plus élevé (19%) que chez ceux qui ne le font pas (10%). La pratique du jeûne montre le même type de relation statistique, les personnes qui observent le Ramadan en tout ou partie manifestent plus souvent une opinion positive (13-14%) que ceux qui ne jeûnent pas (7%). On observe que la pratique rituelle religieuse elle-même (aller à la mosquée) est plus discriminante que les pratiques sociales liées à la religion (Ramadan).

Interprétation

On parle de polarisation de l'opinion et entre groupes sociaux et religieux en France lorsqu'un antagonisme croit entre les populations musulmanes et celles qui ont une autre religion ou pas de religion du tout. Elle favorisait l'adhésion à un groupe de référence (jugé positivement), et un rejet parallèle des autres groupes (jugés négativement). Or, ce sondage montre qu'en 2001, la vision d'un islam incompatible avec les valeurs occidentales était déjà très clivée en France et aussi celle du héros de la lutte contre le « grand Satan américain », Oussama Ben Laden. Il nous apprend surtout qu'il existe une coupure religieuse à l'intérieur du groupe des personnes « d'origine musulmane » : les plus croyantes et pratiquantes, d'une part, réfutent plus souvent l'idée d'une tension islam-occident (tandis que les plus sécularisées la ressentent plus souvent), et, d'autre part, expriment leur attrait pour Oussama Ben Laden plus nettement que les autres. Le fait de retrouver des opinions favorables à Oussama Ben Laden chez les musulmans les plus intégrés à leur religion questionne les interprétations qui font de la rupture avec l'islam institutionnel la source d'une hostilité envers l'occident. Le fait que les origines tunisiennes et turques des répondants soient associées avec plus de sympathie pour Ben Laden que celles des algériens incite à moduler les explications par un ressentiment post colonial, ou au minimum à le complexifier.

Les questions de sondage

La question n°1 utilisée est libellée ainsi : « Entre les mots suivants, quels sont les trois qui correspondent le mieux à l'idée que vous vous faites de l'islam ? En premier ? En deuxième ? En troisième ? ». L'analyse porte sur la fréquence de la modalité : « Le rejet des valeurs occidentales » (en choix 1 ou 2 ou 3).

La question n°2 utilisée est libellée ainsi : « Vous m'avez dit connaître En avez-vous plutôt une bonne opinion ou plutôt une mauvaise opinion ? ». L'analyse porte sur la réponse « Oussama Ben Laden ».

Méthodologie du sondage

L'Ifop a réalisé ce sondage pour le journal Le Monde en septembre 2001. Il est composé de deux sondages. Ici, nous n'avons utilisé que celui portant sur la population d'origine musulmane.

Le premier échantillon est constitué de 940 personnes, et représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Les interviews ont eu lieu par téléphone au domicile des personnes, les 27 et 28 septembre 2001.

Le deuxième échantillon est constitué de 548 personnes âgées de 16 ans et plus qui ont déclaré appartenir à une famille d'origine musulmane, habitant en France. Il n'existe pas de données permettant de construire, à proprement parler, un échantillon par quotas de cette population. L'IFOP a déterminé, à partir des statistiques de l'INSEE sur l'immigration en France des quotas indicatifs (sexe, âge, profession) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Les interviews ont eu lieu en face à face du 22 au 25 septembre 2001.

OPINIONS SUR L'ÉTAT ISLAMIQUE - DAECH APRÈS LES ATTENTATS (2015)

Fiche °18

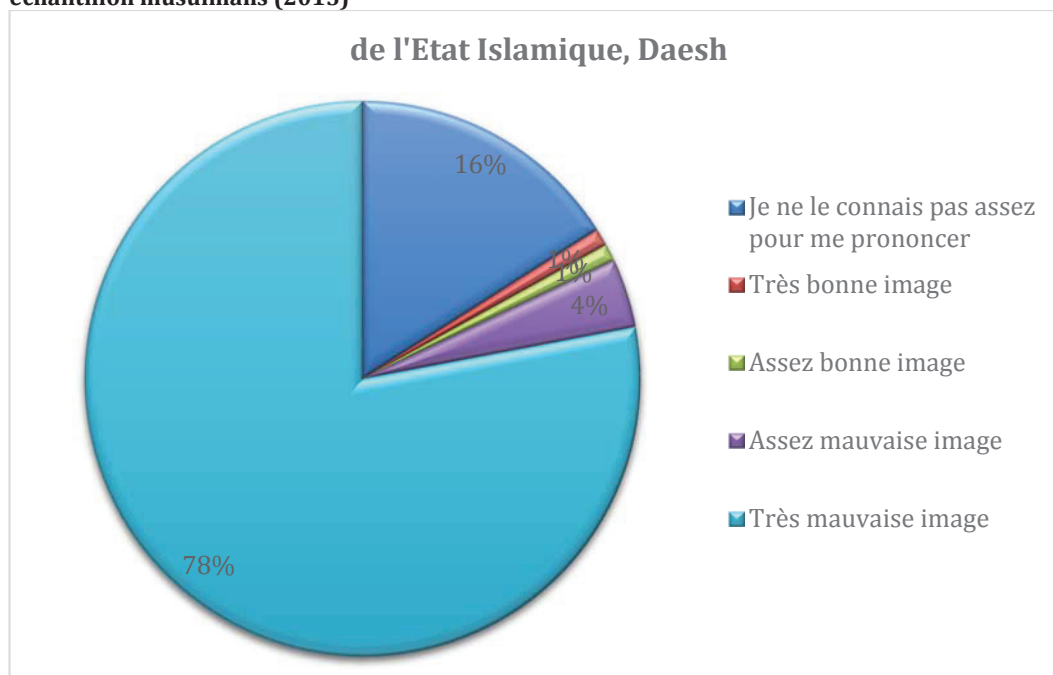
Opinions sur l'état islamique - DAECH après les attentats (2015)

De même que les instituts de sondage se sont intéressés aux perceptions de l'organisation qui est à l'origine des attentats du 11 septembre 2001, ils l'ont fait lors de ceux de Paris en janvier 2015 (le journal Charlie Hebdo et une épicerie casher avaient été la cible d'attaques). La Fondation du Judaïsme Français a demandé à l'institut IPSOS une étude intitulée « Perceptions et attentes de la population juive », un triple sondage auprès du grand public sur « le rapport à l'autre et aux minorités » avant attentats en 2014, puis auprès des juifs (en 2015) et enfin auprès des musulmans (en 2015) après les attentats.

L'institut IPSOS a publié les résultats concernant la perception de l'État Islamique (EI) également désigné par son acronyme arabe DAECH dans la population musulmane, une question qui ne semble pas poser aux autres échantillons. La position majoritaire, très largement, correspond au jugement le plus négatif possible (« très mauvaise image ») avec 78%, auquel on peut ajouter un petit bloc qui a une « assez mauvaise image » (4%). Le total des images négatives atteint donc 82%. D'un autre côté, on trouve 1% qui a une « très bonne image » et un autre 1% qui a une « assez bonne image », soit 2%. La différence est constituée par le bloc des personnes qui disent « ne pas connaître assez l'organisation pour se prononcer ». Il représente 16% des répondants. On se souvient qu'après l'attaque des tours jumelles à New York (cf. fiche 69), le sondage du Monde auprès des personnes d'origine musulmane montrait que 24% ne se prononçaient pas sur la personnalité de Ben Laden (et même 30% chez les répondants dont le père était tunisien, le groupe qui lui témoignait par ailleurs le plus de sympathie). On retrouve, semble-il, un phénomène d'ampleur comparable en 2015.

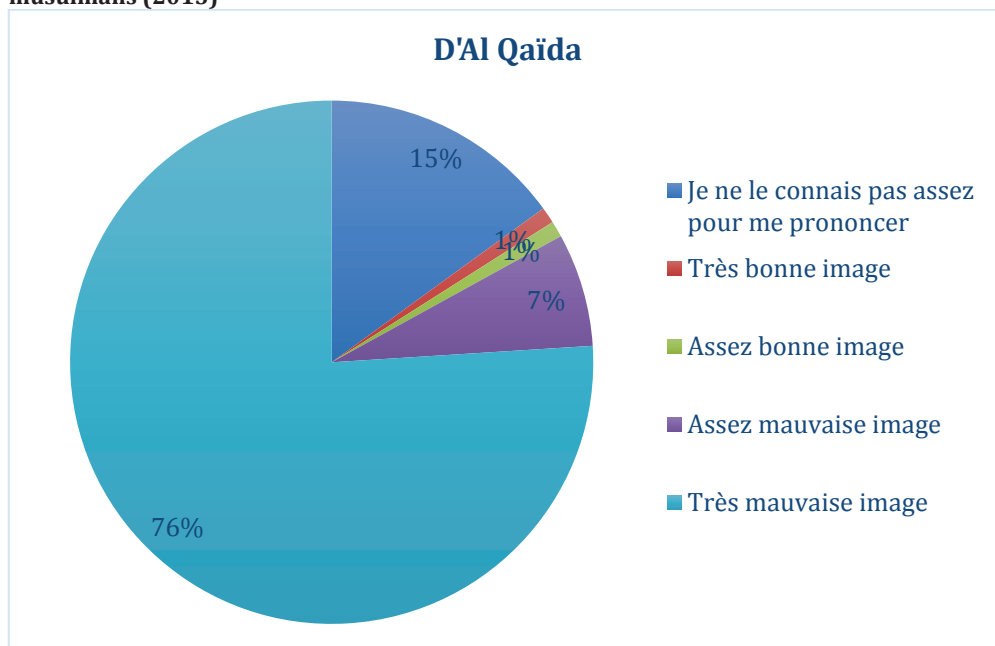
Sachant que l'EI a revendiqué les attaques de janvier 2015 à Paris, et également que la guerre en Syrie a été au premier plan de l'actualité depuis plusieurs années, l'importance numérique des « opinions ignorantes » a de quoi surprendre. On l'aurait mieux comprise au début de l'insurrection syrienne et de la guerre impliquant de multiples factions, par exemple.

Figure n°1. « Diriez-vous que vous avez une bonne ou une mauvaise image de l'Etat Islamique, DAECH », échantillon musulmans (2015)



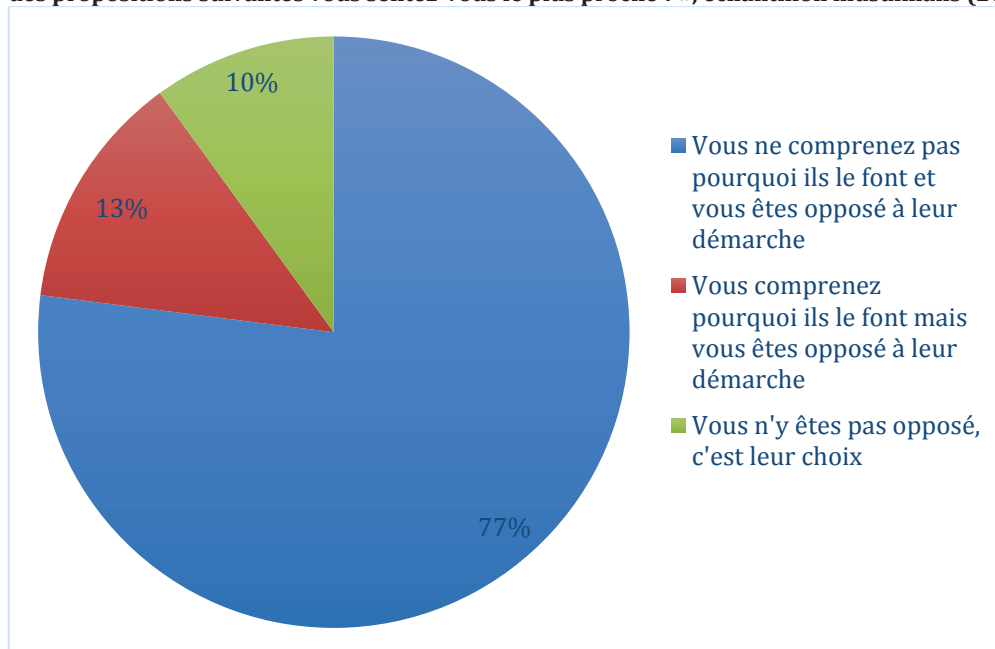
15%. Comparativement à l'image de Ben Laden en 2001, qui recueillait 9% d'image plutôt positive et 24% de non-réponses (cf. fiche 69), il semblerait que cette organisation soit en légère perte de vitesse.

Figure n°2. « Diriez-vous que vous avez une bonne ou une mauvaise image ... d'Al Qaïda », échantillon musulmans (2015)



Étant donné qu'IPSOS n'a pas publié les résultats plus détaillés de ces opinions sur l'EI, il n'est pas possible de vérifier si les facteurs socio-démographiques, d'origine nationale de la famille, ou d'intégration religieuse modulent ces opinions en 2015 (comme c'était le cas en 2001).

Figure n°3. « A propos des français qui partent en Syrie pour se battre aux côtés de l'État Islamique, de laquelle des propositions suivantes vous sentez-vous le plus proche ? », échantillon musulmans (2015)



Une dernière question porte sur les djihadistes, les personnes qui partent se battre aux côtés de l'EI en Syrie (**figure n°3**). IPSOS a formulé la question de manière à ne pas dissuader toute forme d'expression de compréhension de la démarche des djihadistes. Cette approche permet de recueillir un assentiment qui concerne 10% des musulmans, un pourcentage bien supérieur au crédit dont jouit l'EI en tant qu'organisation (2%), mais inférieur à celui formé par les personnes non suffisamment informées pour

répondre (soit 16%, cf. **figure n°1**). À noter, la question ne porte pas sur le fait de réaliser des attentats en Europe, mais plutôt de partir en Syrie. Même si les deux ensembles ne sont pas sans intersection, car la plupart des djihadistes ayant réalisé des attaques sur le sol européen ont été en Syrie, la formulation de la question a toute son importance.

Interprétation

Il semblerait que la figure d'Al Qaida ait perdu du terrain depuis 2001 dans l'opinion des musulmans si l'on compare ce sondage de 2015 avec celui de 2001 (cf. fiche 69). Cette hypothèse est d'autant plus probable que l'administration par internet (2015) diminue la pression normative, c'est-à-dire la perception que l'enquêté a des attentes de l'enquêteur sur la manière dont il doit répondre, comparativement à 2001 où cette technique n'existait pas. L'EI ne jouirait pas, en 2015, d'une cote de popularité supérieure à celle d'Al Qaida d'après l'étude d'IPSOS. Il n'en reste pas moins troublant qu'une partie substantielle des répondants musulmans ne se sentent pas en position de se prononcer sur l'une ou sur l'autre organisation, toutes deux auteurs d'attaques meurtrières répétées en Europe. Une interprétation serait que les personnes sont sincèrement dans l'incapacité de se prononcer, et seul un examen de leur profil permettrait mieux d'explorer cette piste. Cette possibilité n'est pas offerte par les informations contenues dans la publication d'IPSOS. Une autre interprétation serait que les personnes qui ont une sympathie pour ces organisations n'osent pas le déclarer, même par internet. En effet, dans un pays frappé par les attentats, ils savent que la « désirabilité » de leur opinion, pour utiliser l'expression de la psychologie sociale pour désigner son caractère acceptable, est très faible. Ils peuvent aussi se demander s'ils ne seraient pas signalés aux autorités. Dans ce cas de figure, ce chiffre de 15-16% auquel il faudrait adjoindre les 2% d'image positive serait assez préoccupant.

Les questions de sondage

Les questions n°1 et 2 utilisées sont libellées ainsi : « Diriez-vous que vous avez une bonne ou une mauvaise image ...? » « de l'État Islamique – DAECH » ? (je ne le connais pas assez, très bonne image, assez bonne image, assez mauvaise image, très mauvaise image), « d'Al Qaida » ? (je ne le connais pas assez, très bonne image, assez bonne image, assez mauvaise image, très mauvaise image).

La question n°2 utilisée est libellée ainsi : « A propos des français qui partent en Syrie pour se battre aux côtés de l'État Islamique, de laquelle des propositions suivantes vous sentez-vous le plus proche ? » (« vous ne comprenez pas pourquoi ils le font et vous êtes opposé à leur démarche », « vous comprenez pourquoi ils le font mais vous êtes opposé à leur démarche », « vous n'y êtes pas opposé, c'est leur choix »).

Méthodologie du sondage

IPSOS a réalisé ces 3 études pour La Fondation du Judaïsme Français en 2014/2015.

Enquête grand public. 1005 personnes constituant un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Échantillon interrogé du 15 au 24 juillet 2014 par Internet, via notre panel online. Méthode des quotas : sexe, âge, profession de la personne de référence au sein du ménage, région et catégorie d'agglomération

Enquête auprès des juifs. Enquête qualitative : 45 entretiens qualitatifs d'environ 2h auprès de juifs (45) dont des responsables communautaires (15) en région parisienne, à Toulouse et Strasbourg. Enquête quantitative : 313 personnes, du 24 février au 8 juin 2015. Échantillon interrogé par Internet, via panel online (167), le panel online ACCR (101) et un recrutement « boule de neige » (45).

Enquête auprès des musulmans. 500 personnes, du 24 février au 9 mars 2015, échantillon interrogé par Internet, via panel online.

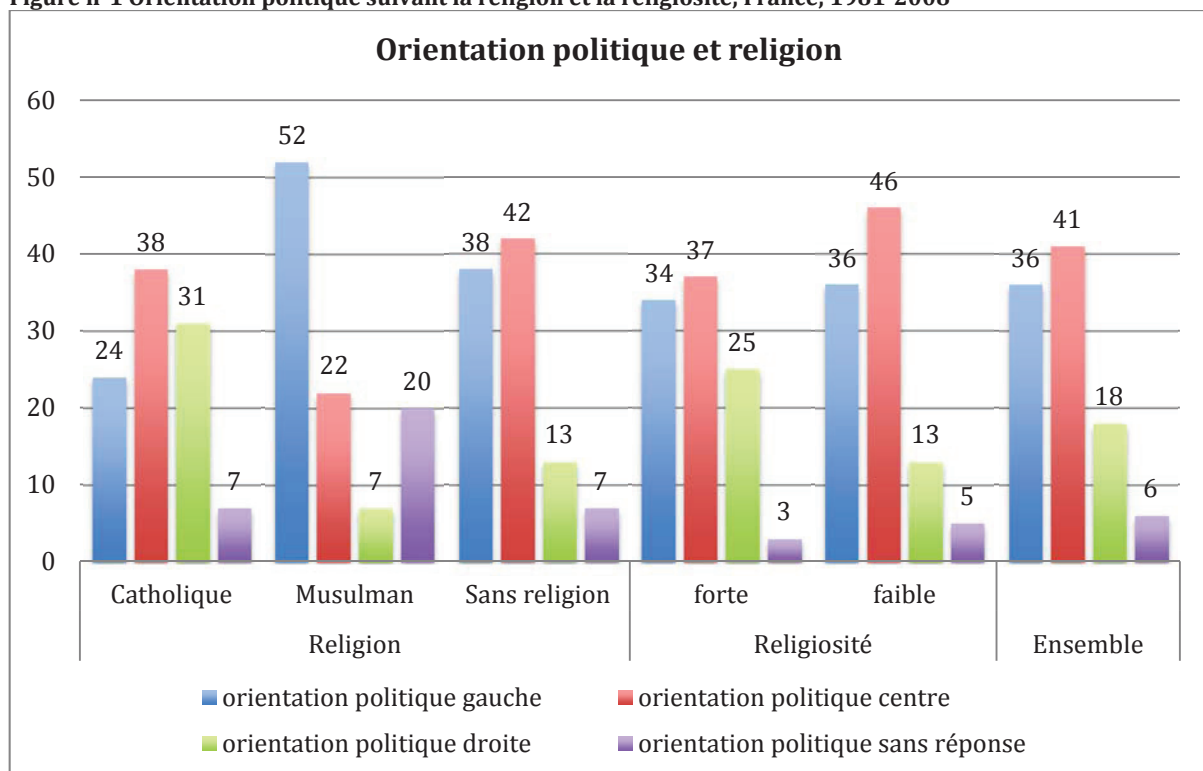
LES VALEURS DES JEUNES ADULTES : INDIVIDUALISME ET MORALE EN FRANCE (1981-2008)

Un groupe de chercheurs dirige un sondage sur les valeurs dans différents pays européens depuis 1981. Les échantillons sont représentatifs de la population de 18 ans et plus. En rassemblant les différentes vagues d'études (1981 à 2008), il est possible de réaliser un zoom en France sur les jeunes adultes (18-29 ans) suivant leur religion à l'instar de l'analyse secondaire réalisée par le politologue Pierre Bréchon (Sciences Po Grenoble). Cette technique permet de donner des résultats structurels, indépendamment de la conjoncture politique ou économique du moment.

Trois thèmes sont présentés ici suivant l'orientation religieuse (catholique ou musulmane, absence de religion) : les orientations politiques, l'adhésion à la « société des individus » et enfin les valeurs de tolérance en termes de mœurs.

Les différentes appartenances religieuses sont liées aux préférences politiques (cf. **figure n°1**). Les catholiques sont orientés vers la droite (31%) et le centre (38%), et peu à gauche (24%) comparativement aux musulmans (52% à gauche, soit plus du double). Les personnes sans religion sont peu différentes des catholiques. La religiosité, mesurée par 10 indicateurs (fréquenter les offices religieux, croire en Dieu, prier, donner une importance à Dieu dans sa vie, cf. annexe méthodologique) est associée à une orientation à droite (car la population majoritaire est catholique).

Figure n°1 Orientation politique suivant la religion et la religiosité, France, 1981-2008

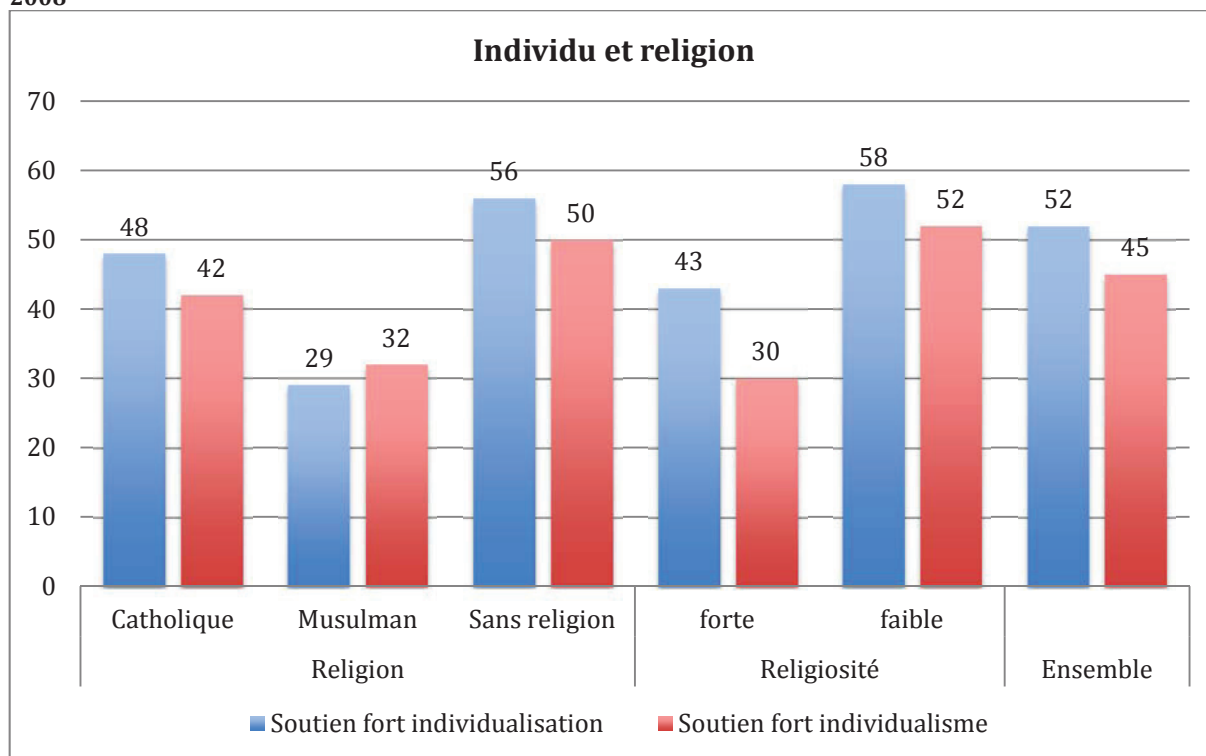


La sociologie distingue l'individualisme et l'individualisation. Le premier renvoie à l'égoïsme dans les choix individuels (agir en fonction de son intérêt sans considération d'autrui), et la seconde au fait de donner la primauté aux préférences de l'individu, d'en faire l'auteur de ses choix (cf. encadré sur la formulation des indicateurs).

Les personnes sans religion soutiennent plus nettement l'individualisation et l'individualisme, et s'opposent le plus nettement aux musulmans en la matière. Les catholiques occupent une position intermédiaire, à mi-distance entre les deux autres groupes. Les musulmans adhèrent donc le moins à une vision de la société dans laquelle les individus peuvent juger par eux-mêmes en fonction des règles qu'ils se

donnent, où ils manifestent la volonté de faire des choix sans contrainte par les institutions. D'une manière générale, la religiosité plus forte s'accompagne d'une valorisation des normes du groupe, de la conformité à une norme partagée.

Figure n°2. Attitudes vis-à-vis de la l'individualisation, l'individualisme et religion, 18-29 ans, France, 1981-2008



La religion oriente les valeurs des individus. Ici nous pouvons observer les attitudes par rapport aux mœurs de deux manières : d'une part, ce que les sociologues appellent la « permissivité », par exemple le degré d'acceptation du divorce, de l'avortement ou l'homosexualité, et, d'autre part, « l'incivisme » qui mesure le caractère acceptable des comportements de triche par rapport au fisc, dans les transports par exemple.

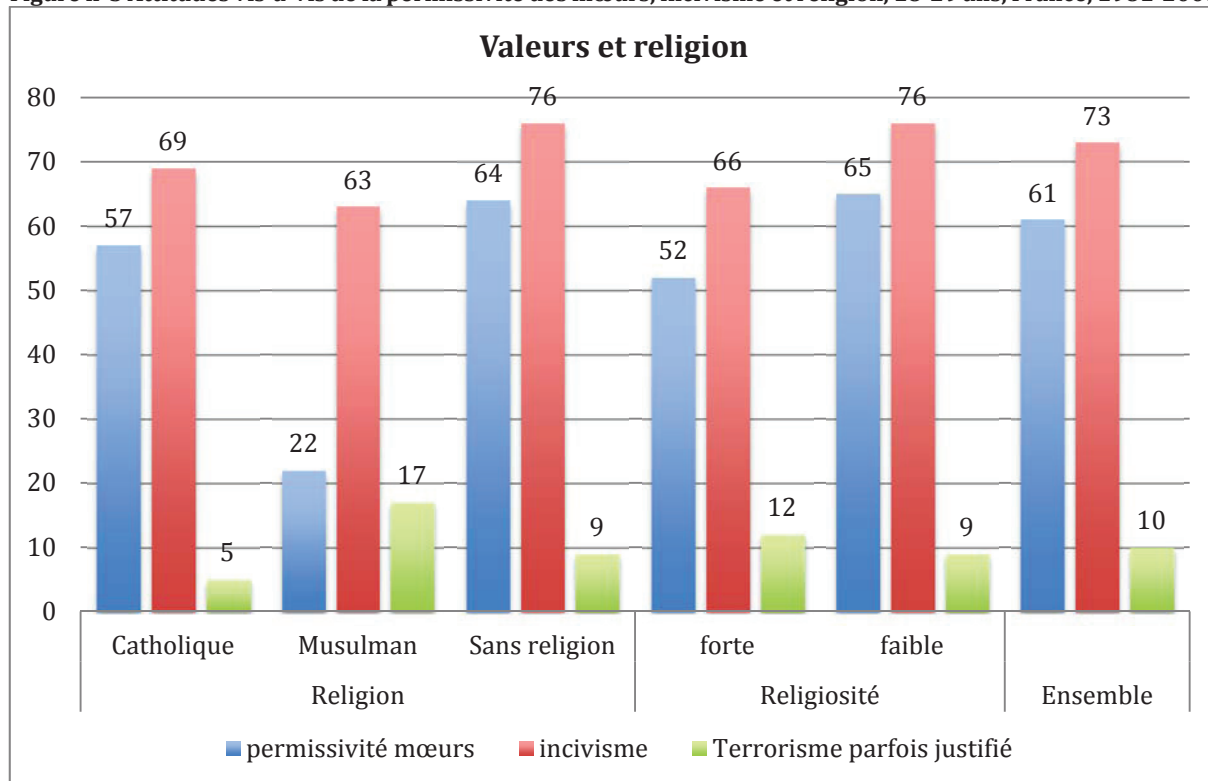
Les questions de sondage et les indices utilisés
 (source : Pierre Bréchon, *La religiosité des jeunes Français. État des lieux. 2015*)

- Religiosité : se déclarer membre d'une association religieuse ou paroissiale, fréquenter les offices religieux au moins mensuellement, se sentir religieux, croire en Dieu personnel ou force de vie, grande importance de Dieu dans sa vie (niveau 8 à 10 de l'échelle), croire en une vie après la mort, trouver que la religion apporte force et réconfort, prendre des moments pour prier et méditer, faire une très ou assez grande confiance aux Églises,
- Individualisation : 19 indicateurs portant sur la volonté de faire des choix sans contrainte dans tous les grands domaines de la vie (morale de principe, ou de circonstances, valeurs familiales, sexualité, euthanasie, suicide, organisation et sens du travail, expression et participation démocratique...),
- Individualisme : 19 indicateurs : ne pas se sentir concerné par les conditions de vie de différentes catégories de population, affirmer son individualisme de principe ? (ne pas s'occuper des affaires des autres), ne pas sacrifier son bien-être pour ses ascendants et descendants, ne pas s'investir dans la vie de la cité ;
- Permissivité : degré d'acceptation du divorce, de l'avortement, de l'homosexualité, du suicide, de l'euthanasie,
- Incivisme : attitude vis-à-vis de la triche sur ses impôts ou sur les indemnités sociales, accepter un pot-de-vin, mentir par intérêt, voyager sans billet de train ou de bus, utiliser/voler la voiture d'autrui,
- Le terrorisme « doit toujours être condamné » / « peut se justifier dans certaines circonstances »

En matière de permissivité de mœurs qui correspond au fait que les personnes choisissent librement leur façon de vivre (sans nuire à autrui), les individus sans religion sont les plus convaincus du bien fondé d'une telle posture (64%), proche des catholiques (57%) et très loin des musulmans (22%). L'incivisme mesure la liberté prise avec les règles sociales (la triche, le vol), et ici les athées et les catholiques sont plus

nombreux à les tolérer que les musulmans, mais assez peu (avec les athées 13 points contre 42 précédemment). Ceci explique peut-être le fait que la violence soit parfois perçue comme acceptable par 17% des musulmans contre 5% des catholiques ou 9 % des athées.

Figure n°3 Attitudes vis-à-vis de la permissivité des mœurs, incivisme et religion, 18-29 ans, France, 1981-2008



En conclusion

Les différences d'attitudes suivant les appartenances religieuses montrent d'abord que les musulmans sont nettement plus à gauche. Ensuite, on ne voit guère d'opposition quant aux interdits (ne pas tricher est partagé par tous), mais plutôt sur le fait que les personnes ont le droit, ou se voient refuser le droit, de choisir leur façon de vivre (de se mettre en couple, de divorcer ou choisir leur sexualité). Ainsi, les musulmans sont à la fois souvent à gauche et opposés aux valeurs auxquelles adhèrent les autres sympathisants de gauche. Ils sont par ailleurs deux fois plus tolérants vis-à-vis du terrorisme, même si cela ne concerne qu'une minorité.

Méthodologie du sondage

L'échantillon de 1.500 à 3.000 personnes par pays est constitué par quotas (sexe, âge, taille de commune, niveau socioéconomique). Quatre vagues ont eu lieu, une tous les 9 ans depuis 1981 et jusqu'à 2008. Le volet français est réalisé par « ARVAL », l'association pour la recherche sur les systèmes de valeurs, composée d'une quinzaine d'universitaires et de chercheurs, politologues et sociologues. L'enquête est par le laboratoire PACTE (Sciences po Grenoble/CNRS). Le questionnaire et les résultats sont disponibles sur www.valeurs-france.fr

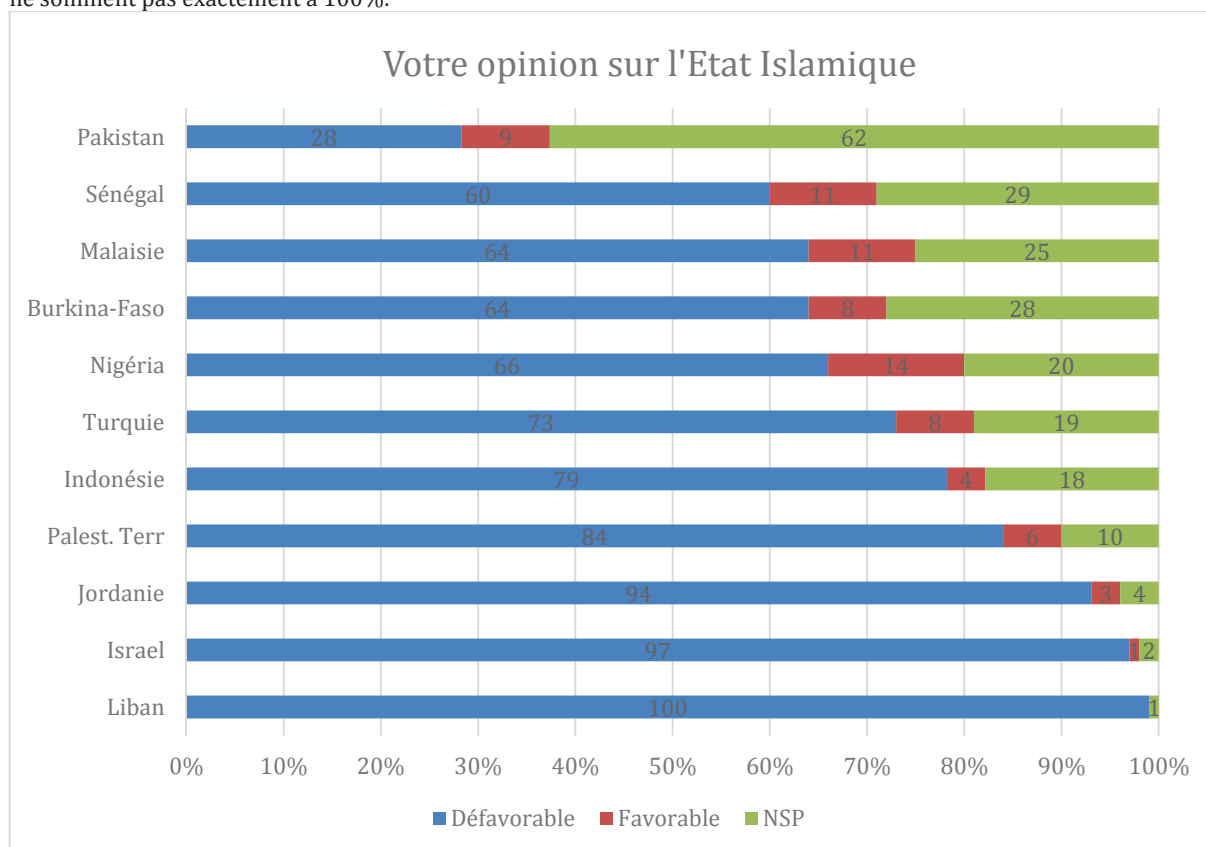
L'ÉTAT ISLAMIQUE A UNE MAUVAISE IMAGE DANS LES PAYS MUSULMANS

L'institut Pew réalise des recherches au niveau mondial sur les questions liées à la religion, aux religions, aux croyants. Ses sondages couvrent aussi bien les pays occidentaux qu'africains ou asiatiques par exemple.

Au printemps 2015, dans le cadre de son étude globale sur les attitudes, Pew a notamment interrogé les ressortissants de divers pays dans lesquels la population musulmane représente une large part de la population totale : le Pakistan, le Sénégal, la Malaisie, le Burkina Faso, le Nigéria, la Turquie, l'Indonésie, les territoires palestiniens, la Jordanie, Israël et le Liban.

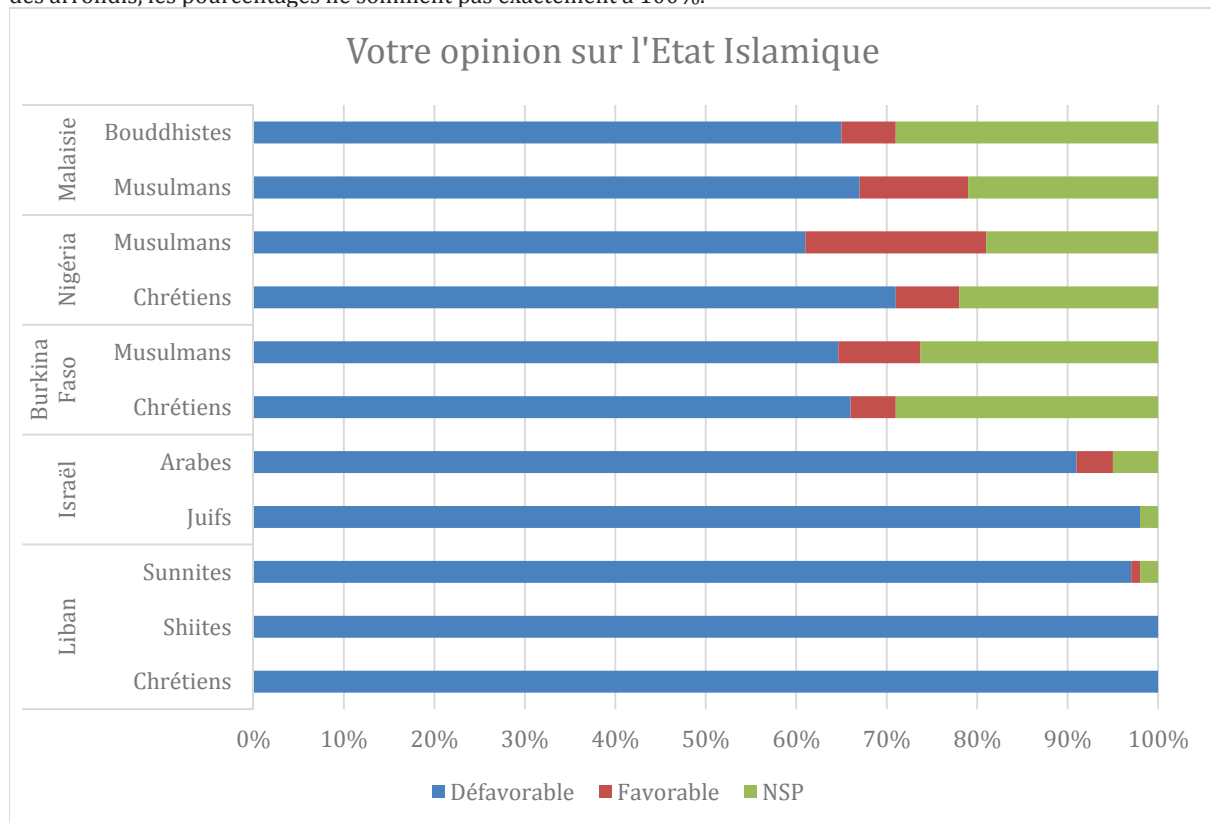
Dans aucun de ces pays l'État Islamique ne recueille plus de 14% d'opinions favorables. Au Liban, en Israël et en Jordanie, c'est même 3% ou moins. Les pays les moins souvent opposés sont le Nigéria, (14%), le Sénégal (11%), la Malaisie (11%).

Figure n°1. « Avez-vous une opinion favorable ou défavorable du groupe militant islamique en Iraq et en Syrie connu sous le nom de l'État Islamique » (échantillons représentatifs, 2015). Du fait des arrondis, les pourcentages ne somment pas exactement à 100%.



Comme dans le cas des pays occidentaux, on remarque qu'une partie importante de l'opinion préfère ne pas se prononcer sur l'État Islamique. En fait, c'est même cette modalité de réponse qui introduit le plus de différence entre les pays. Une nation comme la Turquie, qui au printemps 2015 n'avait pas engagé d'opération militaire contre l'État Islamique et à laquelle on reprochait plutôt son inaction à la frontière, apporte peu de soutien à l'État Islamique (8%), mais presque un cinquième des répondants (19%) n'ont pas donné de réponse. Au Pakistan, cette logique semble poussée à son maximum, puisque la grosse majorité (62%) des personnes choisissent de ne pas approuver, mais de ne pas réproucher non plus l'État Islamique.

Figure n°2. « Avez-vous une opinion favorable ou défavorable du groupe militant islamique en Iraq et en Syrie connu sous le nom de l'État Islamique » suivant le pays et la religion (échantillons représentatifs, 2015). Du fait des arrondis, les pourcentages ne somment pas exactement à 100%.



Pour différents pays, Pew permet de distinguer les répondants suivant leur groupe religieux. Un résultat assez surprenant tient à la faible différenciation des opinions suivant la dénomination des personnes. En effet, si l'on prend le cas de pays où il y a peu ou pas de « non réponses », comme le Liban ou Israël, on voit que les chrétiens et les musulmans ont des opinions sinon similaires (Liban), du moins proches (Israël). Le rejet de l'État Islamique (EI) est interconfessionnel dans un pays donné. Musulmans et chrétiens ne se distinguent pas toujours dans les pays qui sont plus favorables à l'EI (et aussi où les personnes sont plus promptes à ne pas répondre). Ainsi au Burkina Faso, les chrétiens sont 5% contre 9% pour les musulmans à être favorables à l'EI. La différence est réelle, mais limitée, et le serait encore plus en cumulant les non réponses et les réponses favorables (1 point d'écart entre les deux religions). Au Nigéria, la coupure est plus nette, les musulmans sont 3 fois plus favorables que les chrétiens à l'EI. Mais, là encore, on voit que les non réponses ne sont pas une zone refuge pour un groupe plus que pour l'autre. Enfin en Malaisie, les mêmes remarques sont vraies, opposant les bouddhistes aux musulmans.

Interprétation

Les opinions sur l'État Islamique varient assez nettement par pays, et moins suivant la religion des répondants. Étant donné que l'EI combat au nom de dieu et pour l'établissement d'un califat islamique en Syrie et en Iraq, on pouvait logiquement s'attendre à ce qu'une fraction plus large des musulmans que des membres d'autres confessions éprouvent de la sympathie active (et répondent donc « favorable ») ou ne soient pas défavorables (et préfèrent ne pas répondre). D'une manière générale, l'adhésion active dans l'opinion est limitée, et toujours très loin d'être majoritaire. Il y a un « effet religieux », les musulmans étant plus favorables (mais pas plus souvent en « non réponse ») que les autres groupes religieux. Les résultats montrent également un « effet pays », c'est à dire que l'EI jouit d'une opinion favorable variable suivant les nations, qui va de 1 (Liban) à 14% (Nigéria). Dans les pays qui sont les plus favorables à l'EI, les musulmans lui sont davantage acquis. De manière plus surprenante, les chrétiens le sont également. Ainsi, les résultats montrent que parmi les chrétiens, les opinions favorables varient de 0 (Liban) à 7% (Nigéria), et chez les musulmans de 1 (Liban) à 20% (Nigéria). Les contextes nationaux se révèlent une dimension importante, et qui ne se confond pas avec l'appartenance religieuse, de l'analyse des soutiens à l'EI.

Les questions de sondage de Pew

Question : *“Do you have a ... unfavorable or favorable opinion of the Islamic militant group in Iraq and Syria know as ISIS?” (Q.12)*

Question : « Avez-vous une opinion favorable ou défavorable du groupe militant islamique en Iraq et en Syrie connu sous le nom de l'État Islamique ».

On retrouvera le rapport avec les résultats détaillés ici : http://www.pewglobal.org/international-survey-methodology/?year_select=2015

Méthodologie du sondage

PEW a réalisé cette étude auprès d'un ensemble d'échantillons nationaux interrogés au cours du printemps 2015.

Les échantillons nationaux, représentatif de la population âgée de 18 ans et plus, sont d'environ 1000 personnes, avec une variation suivant le pays. Le terrain est réalisé en face à face, par des instituts de sondage locaux.

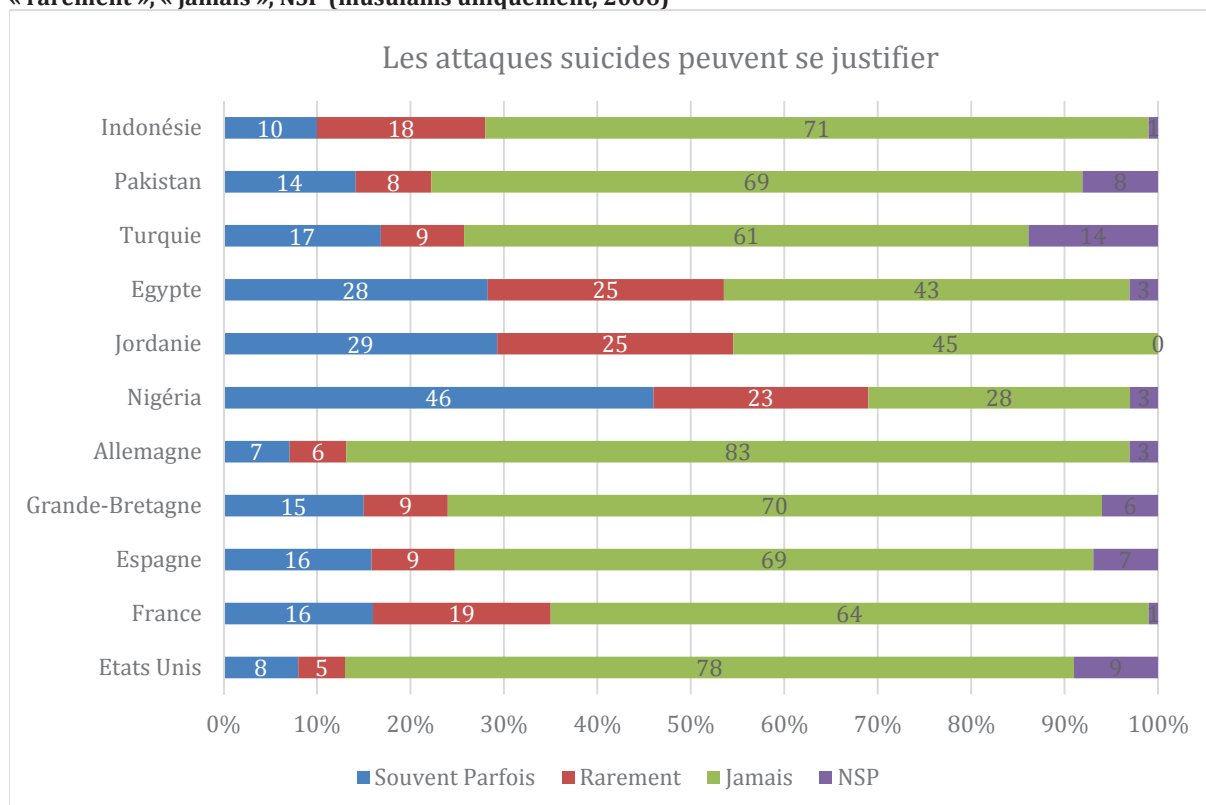
La représentativité de l'échantillon est assurée par différentes méthodes, le plus souvent par une méthode de tirage aléatoire de zones (une zone primaire d'échantillonnage comporte environ 100 personnes), parfois stratifié par district, urbanisation et statut socio-économique. Les individus sont tirés au sort par la méthode de la plus proche date anniversaire.

LES ATTAQUES SUICIDES PEUVENT-ELLES SE JUSTIFIER ?

Dans le cadre de ses enquêtes internationales, l'institut Pew s'est intéressé au caractère justifiable des attaques suicides contre des cibles civiles au nom de la religion, et ici en particulier de l'islam. Les résultats présentés dans ce rapport portent uniquement sur les musulmans. L'intérêt de cette approche globale est de pouvoir les comparer dans des pays occidentaux, d'une part, mais également de les rapprocher de leurs coreligionnaires appartenant à d'autres parties du monde.

Au sein des pays occidentaux, les grands pays d'Europe se distinguent, pour la plupart, nettement des États-Unis. Avec 13% de musulmans qui trouvent justifiable de tuer des civils lors d'une attaque suicide, les États-Unis sont à bonne encablure du pays qui, culturellement, leur est le plus proche, la Grande-Bretagne (24%), et plus loin encore de l'Espagne (25%), et bien plus encore de la France (35%). Une fois encore, la France apparaît comme un pays d'Europe dans lequel les musulmans sont particulièrement en sympathie avec l'action violente. Pour autant, dans aucun des pays on ne saurait dire que cette opinion est majoritaire, tant s'en faut. Elle caractérise une minorité, mais tout à fait substantielle.

Figure n°1. « Les attaques suicides pour protéger l'islam peuvent se justifier », « souvent ou parfois », « rarement », « jamais », NSP (musulmans uniquement, 2006)



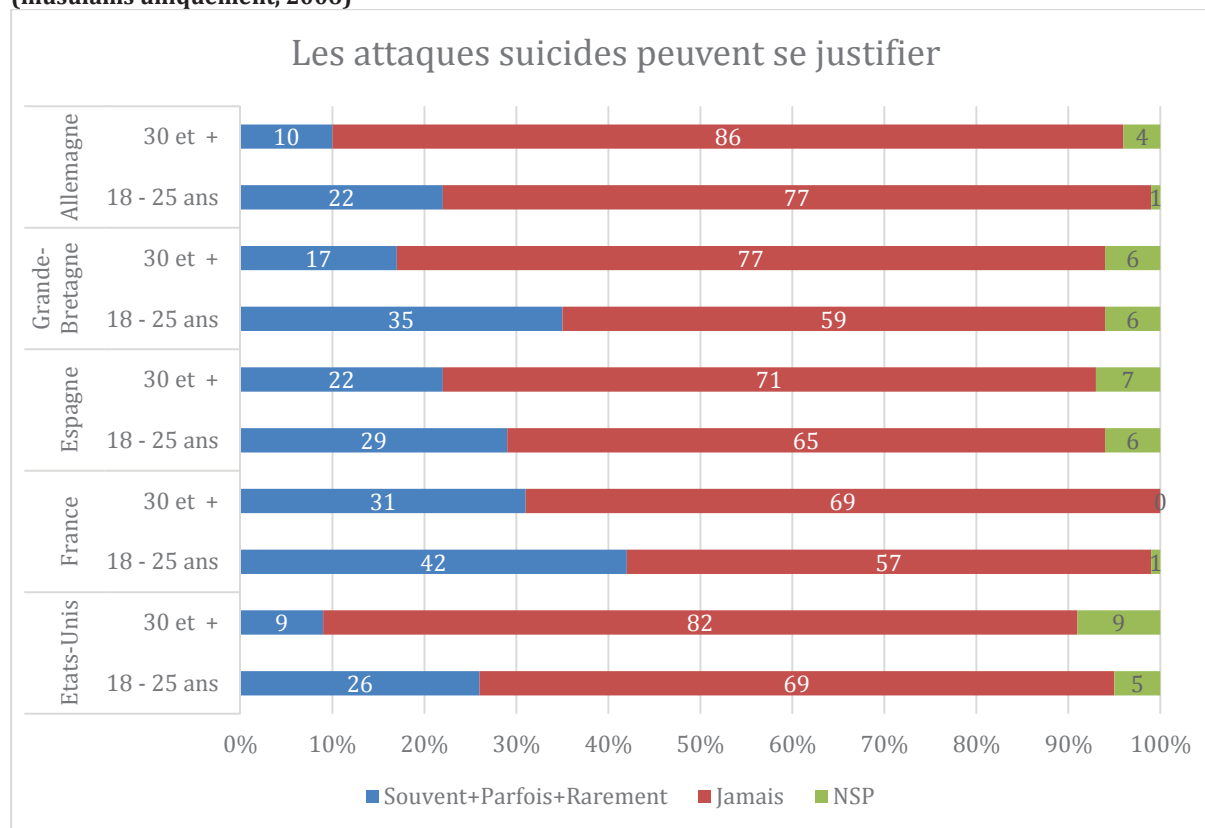
Le cas de l'Allemagne vient complexifier la comparaison entre pays occidentaux. Cette dernière connaît le plus bas niveau de justification du terrorisme, avec seulement 13% des musulmans qui y adhèrent, très loin de la France (35%), l'autre grand pays européen qui accueille une large population musulmane non seulement en pourcentage de la population totale mais en nombre absolu. Cette proximité de l'Allemagne avec les États-Unis rend compliqué le recours à une analyse par une opposition entre le modèle « multi culturel » (États-Unis, Grande-Bretagne) opposé au modèle plus « mono culturel » de pays faits d'une seule nation (l'Allemagne, la France). Il n'est pas opérant pour expliquer pourquoi la France se séparerait de l'Allemagne, laquelle serait proche des États-Unis.

Les pays dans lesquels les musulmans représentent une large part de la population, et presque toute la population pour certains, forment à leur tour un ensemble hétérogène. Le Nigéria (69%) et l'Égypte (53%) sont aux avant postes de l'opinion en matière de justification du terrorisme, un niveau auquel on retrouve également la Jordanie. Le Nigéria serait à moitié chrétien et à moitié musulman suivant *The Global Religious*

*Project*¹ Ce pays est marqué par l'action de Boko Haram, groupe sunnite qui rejette la démocratie et la modernité, veut y installer un califat par des actions armées depuis 2003. Il est très touché par le fondamentalisme religieux suivant le chercheur Vincent Foucher². Ce bloc de pays tranche avec l'Indonésie (28%), le Pakistan (22%) et la Turquie (26%). Si la proximité géographique de la Turquie avec l'Europe pouvait permettre d'imaginer une influence culturelle de cette dernière, la première ayant fait vœu de rejoindre l'Union Européenne et se préparant à cette échéance au moment de l'enquête, l'explication ne tient pas pour l'Indonésie ou le Pakistan bien évidemment. De plus, la Turquie, le Pakistan ou l'Égypte sont en quasi-totalité des nations musulmanes tandis que la justification de la violence n'y a pas du tout la même prévalence.

On aboutit ainsi à un paradoxe : certains pays d'Europe, principalement la France, mais aussi l'Espagne et la Grande-Bretagne, voient leur population musulmane vivant dans un environnement très multiculturel et sécularisé acquiescer au caractère justifiable de la violence terroriste à un niveau qui n'est pas très différent de leurs coreligionnaires citoyens de pays qui sont très largement sinon totalement musulmans. L'idée d'une adhésion à la violence « par réaction », du fait qu'on se trouve en position marginale dans la société, ne semble pas résister aux données collectées et analysées par Pew.

Figure n°2. « Les attaques suicides pour protéger l'islam peuvent se justifier », suivant le groupe d'âge (musulmans uniquement, 2006)



Au sein des pays occidentaux, Pew a séparé les répondants musulmans suivant leur âge, les jeunes adultes (18-25 ans) et les plus âgés (30 ans et plus). Dans toutes ces nations, il apparaît clairement que les plus jeunes ont le moins tendance à rejeter la violence terroriste. Même aux États-Unis qui semblaient les plus immunisés contre la fascination de la violence par attaque suicide, les jeunes musulmans sont 26% à ne pas exclure totalement une justification (3 fois plus que leurs aînés). Le même phénomène se manifeste en Allemagne, mais de manière moins tranchée (avec 22% ils le sont deux fois plus que leurs aînés). La Grande-Bretagne et la France sont au sommet de la pyramide, avec respectivement 35 et 42% des jeunes musulmans qui ne disent pas « jamais » à la justification du terrorisme.

¹http://www.globalreligiousfutures.org/countries/nigeria/#?affiliations_religion_id=0&affiliations_year=2010®ion_name=All%20Countries&restrictions_year=2012

² Interview à La Croix. <http://www.la-croix.com/Urbi-et-Orbi/Monde/Boko-Haram-s-est-affaibli-mais-il-peut-encore-perdurer-longtemps-2016-06-17-1200769524>

Cette enquête a été réalisée en 2006, soit juste après les attaques de Madrid et Londres, et moins d'une dizaine d'années avant les attentats de Paris. Cela suggère qu'on n'a pas affaire uniquement à une seule génération qui se pose en rupture des sociétés d'accueil où elles vivent, mais sans doute à plusieurs générations successives.

Interprétation

Qui sont les groupes sociaux les plus susceptibles de trouver une justification au terrorisme ciblant les civils ? Les données de Pew suggèrent qu'il n'existe pas d'interprétation aisée. En effet, tout d'abord, l'idée que certains États immuniseraient de l'attraction vers l'extrémisme violent par leur « modèle culturel » d'intégration nationale apparaît douteuse. Vivre aux États-Unis ne favorise pas beaucoup de sympathie pour le terrorisme chez les musulmans, mais a l'effet inverse en Grande-Bretagne. Or, les deux pays sont proches concernant la reconnaissance des communautés (valorisation du « multiculturalisme »). La France affiche un score de justification du terrorisme chez les jeunes qui atteint 41%, et n'a pas d'équivalent en occident, loin de l'Allemagne. Pourtant son modèle culturel d'intégration dans une nation est proche de celui de l'Allemagne. Les opinions des musulmans résidants dans des pays musulmans montrent la même variabilité. Enfin, le fait qu'un phénomène générationnel soit visible (les jeunes adhérant plus) rend plus complexe encore l'analyse, mais la date de réalisation de l'enquête (2006) suggère un ancrage multigénérationnel des opinions qui justifient le terrorisme. Il apparaît que le fait d'être musulman explique mal à lui seul l'absence de rejet (ou le rejet) du terrorisme. Il a un effet, mais celui-ci semble être activé ou désactivé suivant les contextes (pays, groupe d'âge).

Les questions de sondage de Pew

Question : « Certaines personnes pensent que les attaques suicides et d'autres formes de violence contre des cibles civiles sont justifiées pour protéger l'islam de ses ennemis. D'autres personnes pensent que, quel qu'en soit la raison, cette forme de violence n'est jamais justifiée. Personnellement, est-ce que vous pensez que cette sorte de violence est souvent justifiée pour protéger l'islam, parfois justifiée, rarement justifiée ou jamais justifiée ? ».

Question : *“Some people think that suicide bombing and other forms of violence against civilian targets are justified in order to defend Islam from its enemies. Other people believe that, no matter what the reason, this kind of violence is never justified. Do you personally feel that this kind of violence is often justified to defend Islam, sometimes justified, rarely justified, or never justified?”*

On trouvera le rapport ici : <http://www.pewglobal.org/files/pdf/248.pdf>

Support for Terror Wanes Among Muslim Publics. Islamic extremism: common concern for muslim and western publics. 17-Nation Pew Global Attitudes Survey

Méthodologie du sondage

PEW a réalisé cette étude auprès d'un ensemble d'échantillons nationaux interrogés au cours de l'année 2006.

Les échantillons nationaux, représentatif de la population âgée de 18 ans et plus, sont d'environ 1000 personnes, avec une variation suivant le pays. Le terrain est réalisé en face à face, par des instituts de sondage locaux.

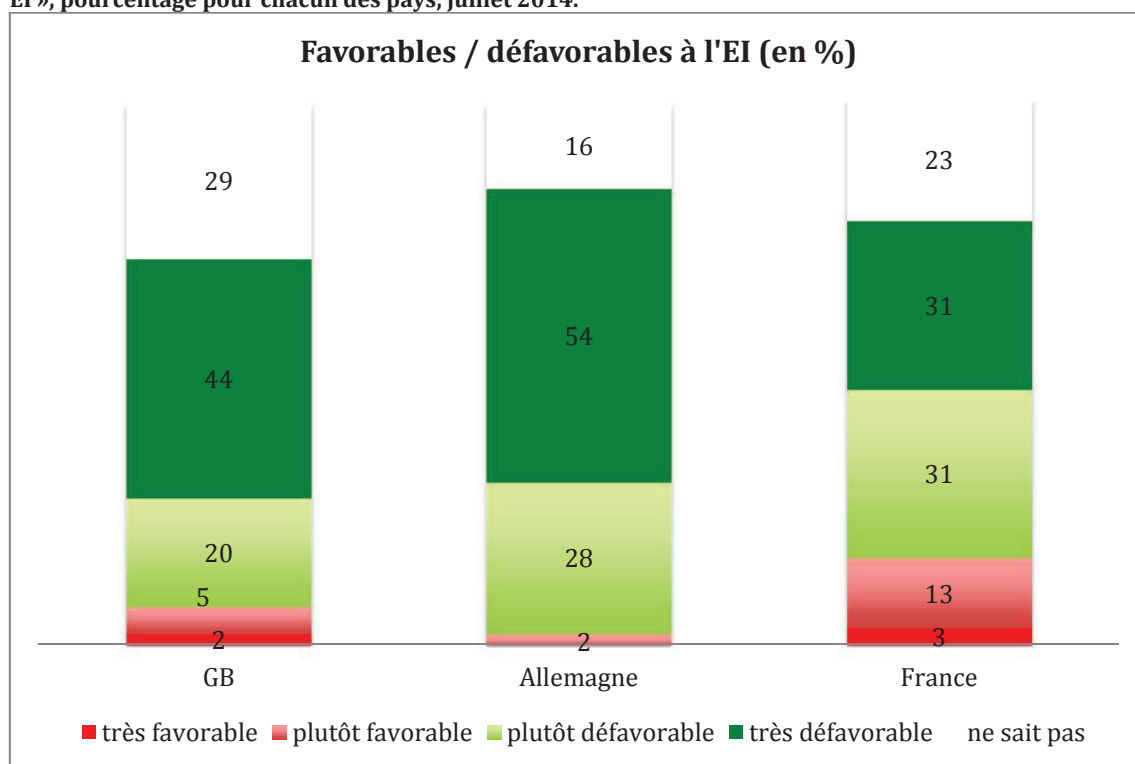
La représentativité de l'échantillon est assurée par différentes méthodes, le plus souvent par une méthode de tirage aléatoire de zones (une zone primaire d'échantillonnage comporte environ 100 personnes), parfois stratifié par district, urbanisation et statut socio-économique. Les individus sont tirés au sort par la méthode de la plus proche date anniversaire.

QUELLE EST L'IMAGE DE L'ÉTAT ISLAMIQUE DANS L'OPINION DES EUROPÉENS

La représentation dans l'opinion française d'un groupe militaire, l'État Islamique, tentant d'établir par la force un État religieux (un Califat) renseigne sur les liens en valeurs avec la communauté politique nationale. En effet, peut-on être favorable aux élections libres pour choisir son gouvernement, à la laïcité comme forme de séparation de l'église et de l'État et dans le même temps à l'EI ? Certes non. L'institut ICM a réalisé un sondage sur la perception de l'État Islamique dans l'opinion. Le sondage a été réalisé en juillet 2014 dans trois pays : la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne.

La question posée est libellée ainsi : « A partir de ce que vous savez, dites-moi si vous avez une opinion très favorable, assez favorable, assez défavorable ou très défavorable de l'État Islamique en Irak et au Levant également connu sous le nom de EI ». Les résultats (pourcentages par pays) sont présentés à la figure n°1. Les opinions très favorables et favorables cumulées sont nettement plus nombreuses en France (13+3=16 %) qu'en Grande-Bretagne (5+2 = 7 %) et surtout qu'en Allemagne (0+2 = 2 %).

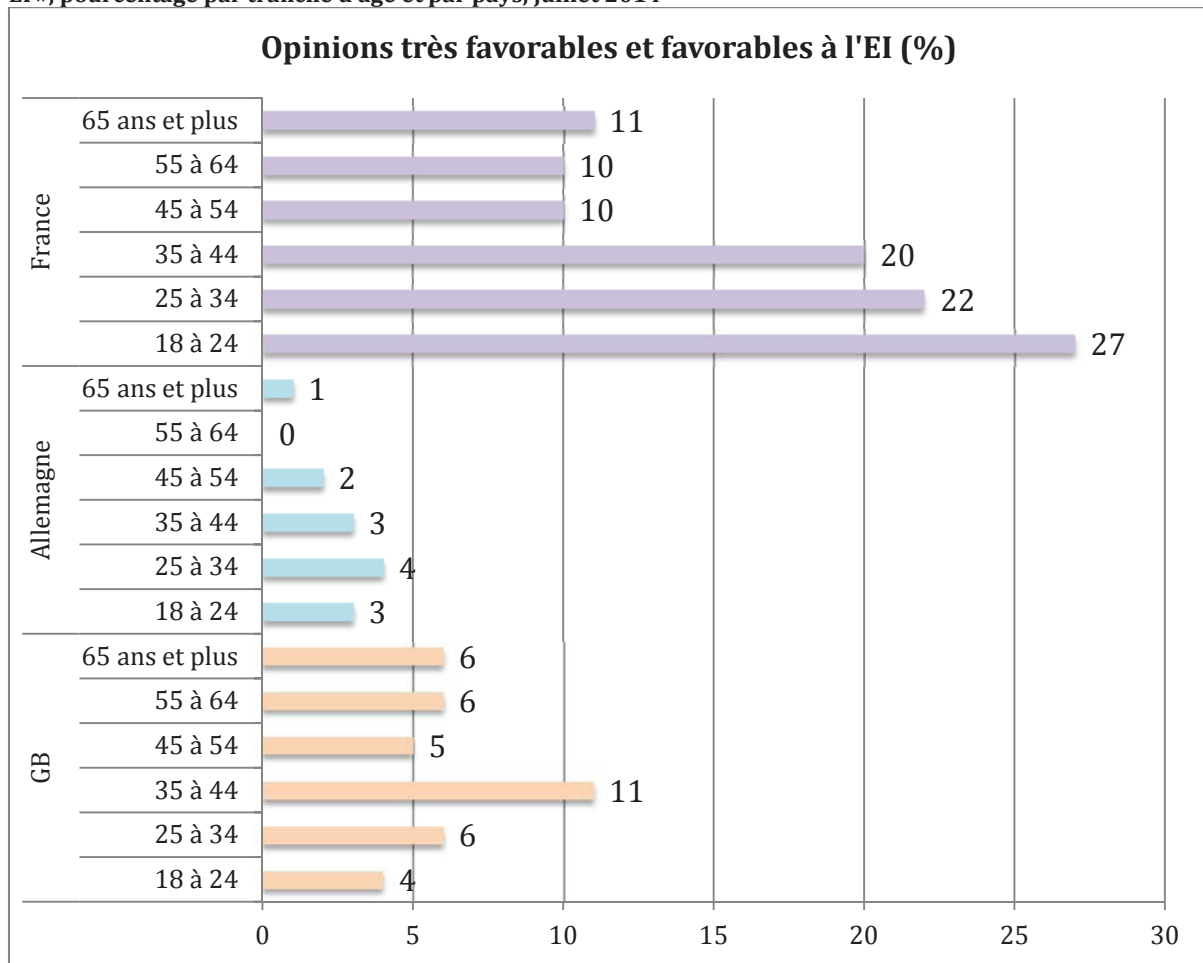
Figure n°1. « A partir de ce que vous savez, dites-moi si vous avez une opinion très favorable, assez favorable, assez défavorable ou très défavorable de l'État Islamique en Irak et au Levant également connu sous le nom de EI », pourcentage pour chacun des pays, juillet 2014.



En France, les groupes socioprofessionnels les moins négatifs sont situés en bas de l'échelle sociale (employés, ouvriers : 21 % d'image favorable dont 5% de très favorable). Les cadres (13%) et les indépendants (9%) sont les plus réservés. Ces chiffres ne sont pas disponibles pour les autres pays dans les documents publics.

Les résultats par tranche d'âge dans les trois pays montrent des distributions différentes (cf. figure n°2). En Grande-Bretagne et en Allemagne, les plus jeunes des adultes (18-24 ans) ne sont pas les plus positifs vis-à-vis de l'EI, ce sont respectivement les 35-44 ans ou les 25-34 ans qui le sont. En France, en revanche, les 18-24 ans sont plus favorables que les 25-34 ans, qui le sont plus que les 35-44 ans, puis à partir de 45 ans l'opinion favorable est divisée par deux (de 20 à 10%).

Figure n°2 « A partir de ce que vous savez, dites-moi si vous avez une opinion très favorable, assez favorable, assez défavorable ou très défavorable de l'État Islamique en Irak et au Levant également connu sous le nom de EI », pourcentage par tranche d'âge et par pays, juillet 2014



La question de sondage

La formulation est : « From what you know, please, tell me if you have a very favorable, somewhat favorable, somewhat unfavorable or very unfavorable opinion of the Islamic State of Iraq and the Levant otherwise known as ISIS? »

Interprétation

Comment comprendre l'attirance pour l'État Islamique comparativement vive en France ? Premièrement, le sondage date d'avant 2015, l'année des attaques par des terroristes nés et élevés en France s'attaquant à la presse libre, puis aux gens ordinaires, à leurs concitoyens, et indistinctement leurs coreligionnaires. Malgré cela, comment avoir de ce groupe armé une opinion favorable ? L'établissement d'un Califat par la violence trouverait-il écho chez les musulmans en France ? Clairement, les pourcentages débordent les estimations de cette population en France (8% environ), et on ne peut se limiter à cette approche pour expliquer l'adhésion de 16% des sondés. Et ce d'autant plus qu'il est hautement improbable que tous ceux qui appartiennent à l'islam se montrent favorables (le sondage ne donne pas les ventilations par dénomination). Des explications complémentaires sont nécessaires pour atteindre 27% de jeunes. Des pistes sont données par l'historien Patrick Weil dans *Le sens de la République* qui voit dans l'histoire coloniale un traumatisme jamais soigné. L'historien Benjamin Stora parle d'un ressentiment colonial, et il voit le djihadisme français comme une sorte d'héritage algérien inconscient, un « retour du refoulé » où la

guerre, qui avait débouché sur la dernière victoire par les armes du monde arabe contre un pays occidental, est rejouée. Selon eux, leurs enfants sont attirés par les actions radicales à travers des « récits fantasmés » et une rage contre des « pères, qui ont finalement, à leurs yeux accepté l'ordre établi » (interview au Nouvel Observateur, 7-13 janvier 2016). Ainsi, l'attirance pour ceux qui osent défier la France et l'Occident, serait pour des jeunes adultes une expression de leur fierté. Et probablement de la frustration d'être économiquement laissés à côté de la route. Mais, là encore, même avec cette explication, les pourcentages semblent fort élevés. Peut-être la sympathie déborde-t-elle la religion pour inclure ceux qui se reconnaissent dans une lutte du faible contre le fort ? Ou encore faut-il y voir une manifestation de la fascination pour la force des idéaux et le fait de se réaliser par une implication totale de soi ?

Méthodologie du sondage

L'institut de sondage ICMUnlimited (voir <http://www.icmunlimited.com>), qui appartient au groupe de marketing Creston (voir <http://www.creston.com>) a mis en ligne les résultats (voir m/data/media/pdf/New-EU-Comb.pdf). Le sondage a été commandé par un média russe « Rossia Segodnia ».

L'institut ICM qui a des clients comme la BBC, Aviva, Sainsbury, The Guardian affirme sur sa page web respecter les règles britanniques en matière de sondage.

Il est composé de trois échantillons représentatifs par quotas (sexe, âge, taille de commune, niveau socio-économique) de la population de 18 ans et plus en France, Allemagne et Grande-Bretagne. Les échantillons sont d'une taille de 1001, 1006 et 1000 personnes, soit au total 3007 interviewés. La marge d'erreur varie suivant la distribution des réponses entre environ plus ou moins 1,5 à 3 points de pourcentage. Les personnes ont été jointes par téléphone (méthode CATI, computer assisted telephone interviews).

ICM a publié l'ensemble des caractéristiques du sondage réalisé du 11 au 21 juillet 2014 (échantillonnage, profil des personnes enquêtées, pondération) sur son site web.

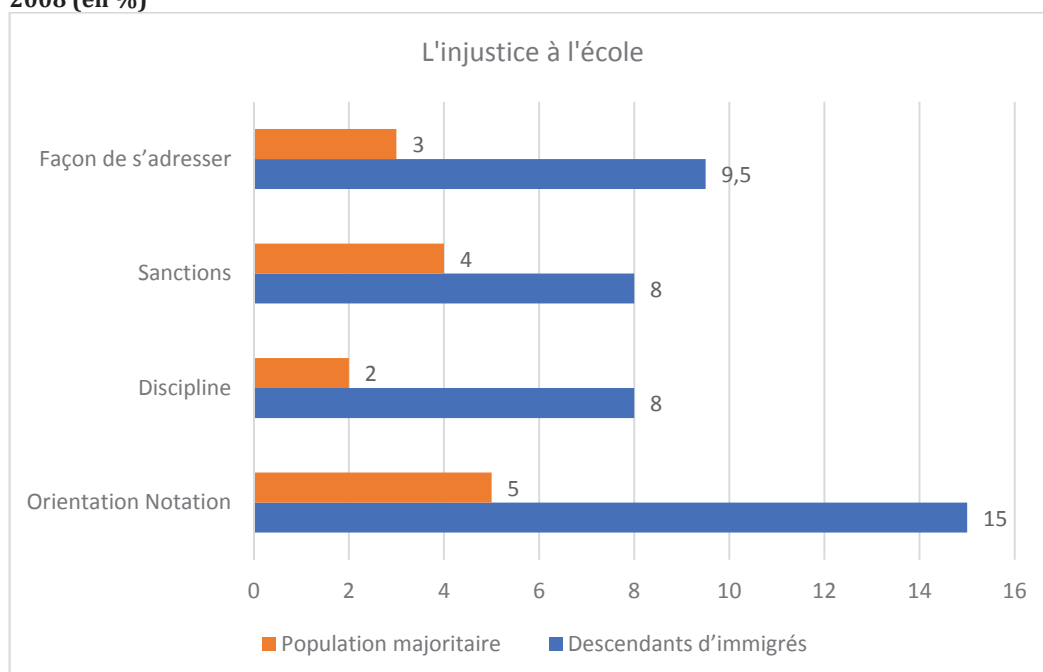
LES INJUSTICES RESSENTIES CHEZ LES DESCENDANTS D'IMMIGRÉS

La performance scolaire et ses déterminants ont été l'objet de plusieurs dizaines d'années de travaux. Et, parmi les variables qui comptent, l'origine ethnique ou géographique des parents pour les descendants d'immigrés, a également été très débattue. Dans une synthèse datant de janvier 2015, le Conseil National d'Évaluation du Système Scolaire (CNESCO) diagnostique que les résultats scolaires des élèves issus de l'immigration se sont dégradés durant la dernière décennie par rapport aux jeunes autochtones, et que l'écart constaté est supérieur à celui constaté dans les autres pays de l'OCDE. Cependant, cet écart est moins marqué pour les filles.

La recherche a mis en avant, en plus de ceux qui tiennent au milieu socio-économique des familles (CSP et formation des parents), les effets de ségrégation scolaires, ce que l'on appelle les ghettos scolaires. Cet effet expliquerait que les écarts entre compétences scolaires qui se réduisent au fil de la scolarité à partir du CP et tout au long du primaire, s'amplifient au collège.

Comment sont ressentis par les intéressés les différents éléments relatifs à leur trajectoire scolaire ? À partir de l'enquête Trajectoire et Origine (TeO), les chercheurs Y Brinbaum et J-L Primon se sont livrés à une analyse du sentiment d'injustice, à la fois lors d'interactions verbales, d'orientation, de notation et de sanction. Ils les mettent en relation avec l'origine migratoire. Selon les auteurs, les inégalités d'éducation selon l'origine devraient conduire à poser la question des discriminations, mais le thème reste peu exploré au niveau statistique, et les données rares. De plus la mesure de la discrimination nécessiterait la mise en place de dispositifs spécifiques (comme le testing sur le marché du travail). Devant ces difficultés, ils utilisent une analyse de la discrimination ressentie. Sachant que les enregistrements statistiques du ministère de l'Éducation Nationale ne portent pas sur la discrimination perçue, les auteurs utilisent l'enquête TeO réalisée par l'INSEE et l'INED en 2008, et qui n'a pas été répliquée depuis. L'enquête fournit des données sur les scolarités des descendants d'immigrés d'origines diverses et de migrations récentes (Afrique subsaharienne, Turquie ou Asie du Sud-Est) que l'on peut comparer à des migrations plus anciennes (Afrique du Nord ou Europe du Sud).

Figure n°1. Quatre types d'injustices ressenties à l'école selon la migration des parents, source : TeO France 2008 (en %)



Les résultats (cf. **figure n°1**) montrent que ce sont d'abord les inégalités d'orientation qui sont dénoncées par les descendants d'immigrés (15%), les autres motifs se situant dans une fourchette de 8 à 9,5%. Les écarts avec la population native sont d'un facteur 2 (pour les sanctions), et 3 pour l'orientation et la notation, la façon de s'adresser, et même 4 pour la discipline.

Les auteurs de l'étude ont ensuite détaillé les injustices scolaires ressenties selon le pays d'origine et le sexe. En termes d'orientation, le ressentiment est plus fort chez les hommes pour le Maroc et la Tunisie (31%) que pour l'Algérie (22%). L'Afrique centrale, sahélienne ou la Turquie sont à un niveau comparable (30, 29, 30%). Les femmes ressentent moins l'injustice (13 contre 17%), et on ne note pas d'écart entre pays (le niveau fluctue entre 17 et 22%). La discipline et les sanctions sont vécues comme injustes par les hommes issus de l'Afrique sahélienne (22%), Maroc Tunisie ou Afrique centrale (19%), Turquie (18%), mais un peu moins en Algérie (15%). Les femmes ressentent en moyenne deux fois moins l'injustice (5% contre 11%). Dans tous les cas, les personnes issues d'Asie ne vivent pas de frustration scolaire d'intensité comparable pour l'orientation (respectivement hommes femmes : 9 et 7%), ou pour la discipline (respectivement 8 et 1%). Ils s'approchent des personnes de l'UE (respectivement pour l'orientation 4 et 8%, pour la discipline 4 et 2%).

Les expériences de discrimination scolaire ressenties sont imputées par les répondants à l'origine ou à la couleur. Cette explication est particulièrement prégnante chez les descendants d'immigrés du Maghreb, d'Afrique subsaharienne et de Turquie en comparaison des descendants d'immigrés européens pour des raisons tenant probablement à la visibilité de ces groupes minoritaires. Il reste que les hommes se sentent plus concernés par la discrimination que les femmes, ce qui relève d'une autre explication.

Interprétation

Il faut préciser que la description des injustices ressenties est de nature rétrospective puisque les personnes interrogées ont quitté le système scolaire. Les questions posées concernent l'ensemble de la scolarité en France et leur formulation ne permet ni de préciser le niveau scolaire, ni le moment précis ni même le type d'orientation où surviennent ces traitements que les jeunes perçoivent comme injustes. Quelles conclusions tirer de ces résultats ? D'abord, on doit souligner que les facteurs de la discrimination, d'une part, et de sa perception, d'autre part, ne semblent pas être les mêmes. La faible influence des origines sociales et du niveau scolaire des parents sur la discrimination perçue est un résultat qui interroge. Les sociologues de l'éducation ont montré que ces variables expliquent les inégalités d'éducation - au point même d'effacer les effets apparents des origines. Pourtant, elles n'organisent pas l'expérience subjective des injustices. Il ne faudrait pour autant pas négliger les effets de ces injustices ressenties : les personnes qui les ressentent ne sont que 76% à faire confiance à l'école contre 87% en moyenne. On est en 2015 dans une situation qui ne correspond pas à celle que Valérie Caillet constatait en 2006, suivant laquelle les élèves continuent à croire à une école juste en dépit des injustices subies¹. Ensuite, un point en particulier est avancé pour expliquer la discrimination perçue dans ses différentes dimensions (d'interactions verbales, d'orientation, de notation et de sanctions). Le sentiment d'injustice est statistiquement lié au processus d'orientation scolaire, dont les effets se diffuseraient vers les autres facettes de l'expérience scolaire. En effet, les « orientations contrariées » dans les filières professionnelles, voire au niveau des spécialités professionnelles, sont plus nombreuses parmi ces groupes des descendants d'immigrés, et en particulier les garçons. On rapprochera cette frustration à la place faite à l'expression des choix individuels : plus l'école incite à former des projets individuels, plus l'impossibilité de les réaliser peut être vécue comme un échec et une source d'injustice. On notera enfin la particularité des descendants de familles asiatiques qui tranchent avec les groupes issus de migrations extra-européennes, toutes choses égales par ailleurs. Les facteurs culturels, très débattus, sont probablement une partie de l'explication à ne pas négliger.

¹ Valérie CAILLET(2006) Sentiment d'injustice et violence scolaire, Spirales-Revue de Recherches en Éducation, n°37 : 63-71

Références : Enquête TeO, Insee-Ined, France 2008

Source : Yaël Brinbaum et Jean-Luc Primon (2013) Parcours scolaires et sentiment d'injustice et de discrimination chez les descendants d'immigrés, ÉCONOMIE ET STATISTIQUE, n° 464-465-466.

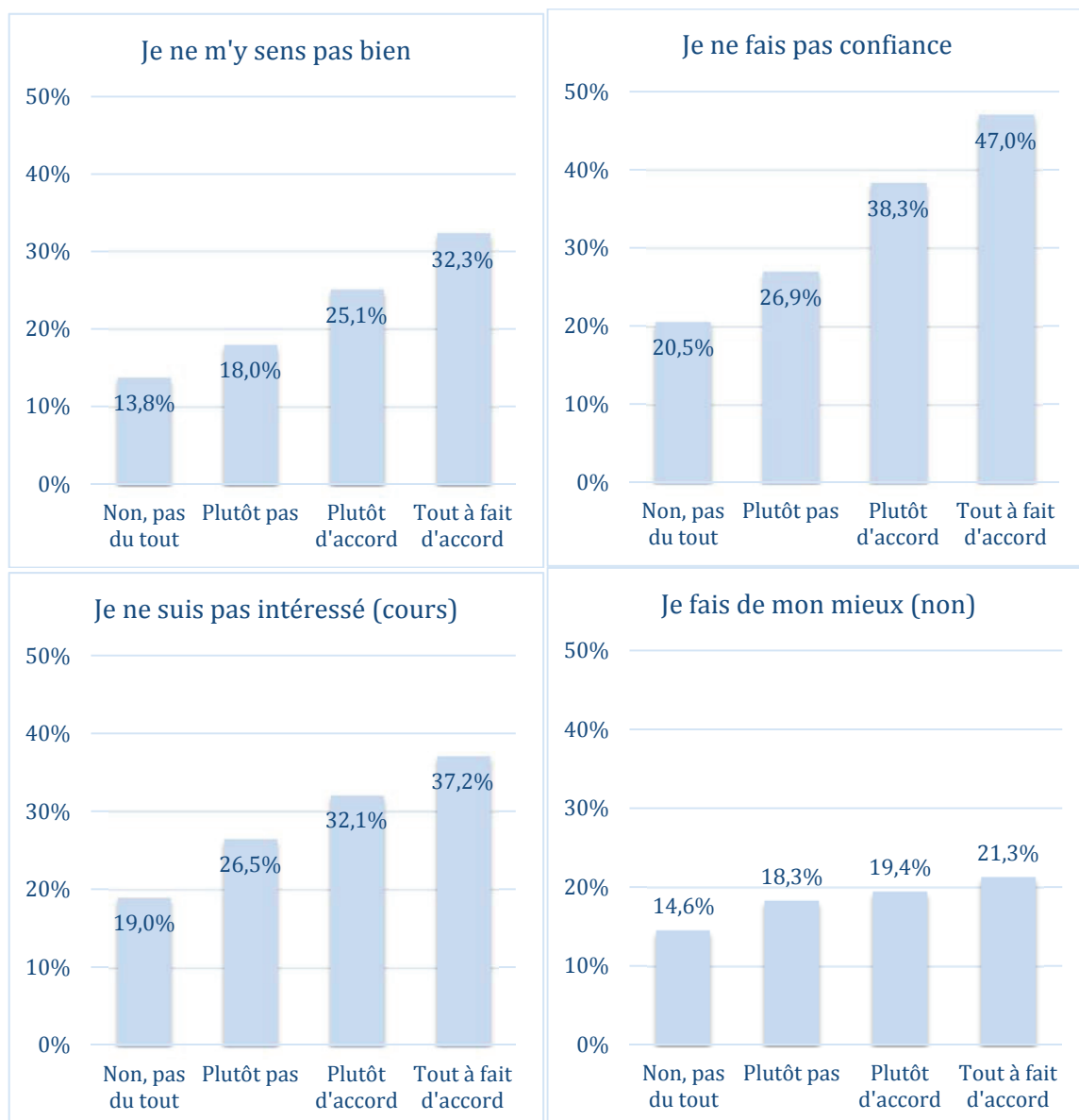
L'enquête TeO contient plusieurs questions permettant de saisir rétrospectivement l'expérience scolaire des personnes. Les questions renvoient donc au traitement des élèves par l'institution scolaire et au respect des règles d'égalité et de non-discrimination. Ces questions se réfèrent à des événements précis : l'orientation scolaire, la notation, la discipline, les modes d'interpellation. Les quatre dimensions retenues ont été renseignées à l'aide des questions suivantes : « personnellement, pensez-vous avoir été traité différemment des autres élèves ? » : « lors des décisions d'orientation », « dans la notation », « dans la discipline et les sanctions », « dans la façon de s'adresser à vous ». Les modalités de réponse étaient les suivantes : « mieux traité(e) / pareil / moins bien traité(e) ». Les personnes déclarant un traitement différent des autres élèves sont ensuite interrogées sur les critères de différenciation, avec une liste de six motifs : sexe, état de santé ou handicap, couleur de peau, origines ou nationalité, façon de s'habiller, âge et une modalité « autre » qui est alors précisée dans une question ouverte. L'enquête TeO a été réalisée entre septembre 2008 et février 2009 par les enquêteurs de l'Insee auprès d'environ 22 000 personnes âgées de 18 à 60 ans, vivant dans un ménage ordinaire en France métropolitaine en 2008. Pour les descendants d'un immigré ou d'un parent né dans les Dom, le champ représentatif de l'enquête est limité aux individus âgés de 50 ans au plus.

L'analyse porte uniquement sur les jeunes âgés de 18 à 35 ans en 2008, ayant effectué toute leur scolarité en France et ayant fini leurs études en 2008, soit un échantillon de 4 934 personnes.

LES ADOLESCENTS, LA DISCRIMINATION PERÇUE ET SON EFFET SUR L'ATTACHEMENT À L'ÉCOLE (LYON, GRENOBLE)

Le « sentiment d'appartenance » (une expression déjà utilisée par Émile Durkheim) à la société plus large que la cellule familiale se constitue à travers des lieux de socialisation qui sont, en France, très largement sous le contrôle direct et indirect de l'État. L'école est un de ces lieux particulièrement importants. Les jeunes y nouent des relations avec d'autres enfants, avec des adultes, y font l'acquisition de connaissances et de manières de penser, et y développent aussi une identité sociale avec la société plus large. Mais, si l'école est un lieu où ils se sentent discriminés, il y a peu de chance pour que l'attachement à l'école se développe, et donc que cette organisation joue son rôle d'intégration identitaire.

Figure n°1. Attachement des adolescents à l'école (4 indicateurs) suivant la force de leur sentiment d'être discriminés (« pas du tout » à « tout à fait d'accord »). Source : Adolescents collège et lycée, (Polis-France 2012)*



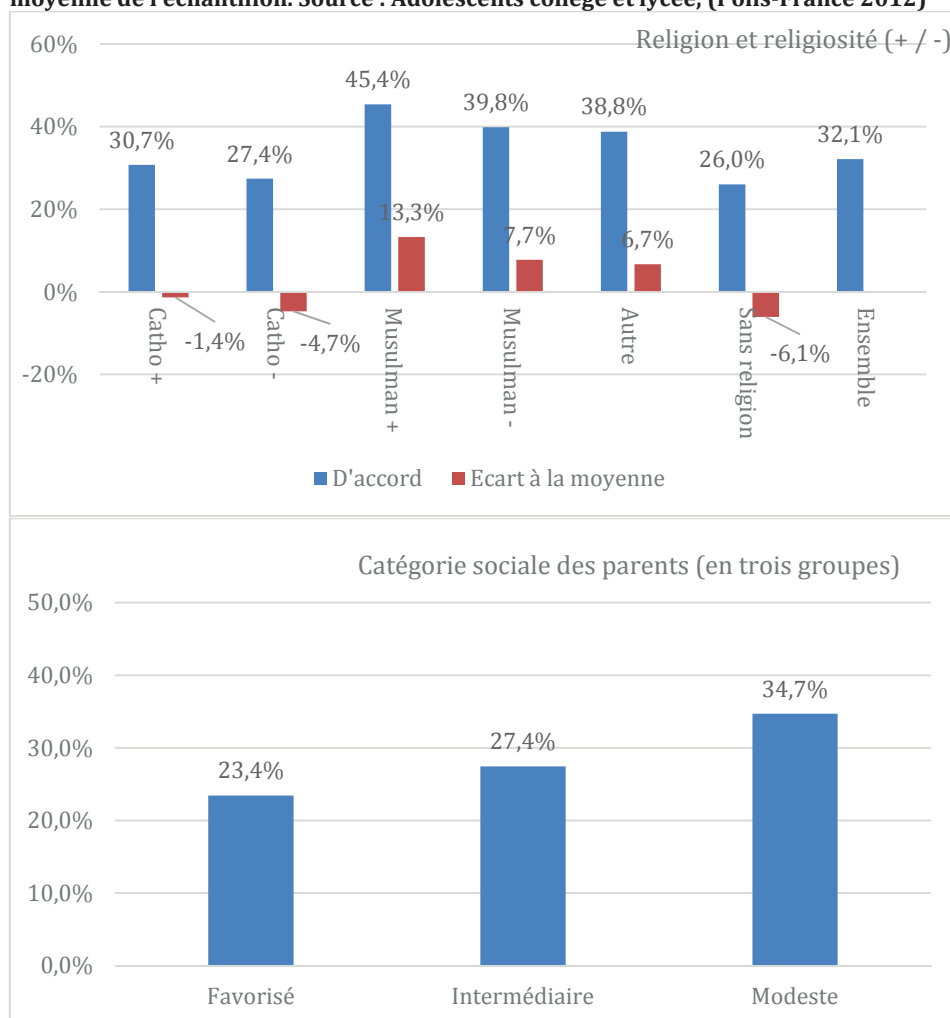
*Exemple de lecture. Les adolescents ne sont que 13,8% à se sentir « pas bien à l'école » lorsqu'ils se disent « pas du tout » discriminés, mais 32,2% lorsqu'ils se disent « tout à fait » discriminés.

Qu'en est-il dans la pratique ? Dans l'enquête « Polis », conduite par le CNRS, nous avons voulu savoir si la discrimination perçue avait un effet sur l'attachement à l'école. La discrimination perçue se définit par le fait de recevoir un traitement différent et négatif. Elle est mesurée par le fait de répondre négativement à la

question « Est-ce que tu crois que dans la vie de tous les jours, les jeunes comme toi sont moins bien traités que d'autres jeunes ... à l'école ? ».

Concernant le fait de se sentir bien à l'école et la confiance accordée à l'école, il apparaît que les deux mesures sont associées négativement au fait de se sentir discriminé. Plus on se dit discriminé par rapport aux autres, moins on est attaché à l'école : ainsi, si l'on compare les « non, pas du tout d'accord » (pas discriminés) aux « tout à fait d'accord » (discriminés), le fait de se sentir bien (-18,5 points) ou de faire confiance (-26,5% points) diminuent nettement (cf. figure n° 1, partie haute). Le sentiment de discrimination a aussi un effet négatif, mais moins fort, sur la relation aux cours eux-mêmes : l'effort auto-estimé par l'élève (-6,9 points) et l'intérêt pour ce qui est enseigné (-18,2 points) s'amenuisent lors qu'on se dit discriminé.

Figure n°2. Le fait de se sentir discriminé (% accord) suivant la religion et la catégorie sociale des parents. Pour chaque religion, deux niveaux de religiosité (faible - et forte +) sont distingués pour calculer l'écart à la moyenne de l'échantillon. Source : Adolescents collège et lycée, (Polis-France 2012)



Si l'on cherche des déterminants sociaux à ce sentiment de discrimination, il apparaît qu'ils sont avant tout liés à l'identité ethno-religieuse et dans une moindre mesure à la catégorie socio-économique des parents. Entre les deux groupes religieux les plus distants, on trouve un écart de 19,4 points (cf. figure n°2, en haut). Les élèves musulmans se sentent moins bien traités que les autres, et ceci s'accroît avec leur religiosité : s'ils sont peu religieux (notés « - »), leur discrimination perçue est 7,7 points au-dessus de la discrimination perçue moyenne, et s'ils sont plus religieux (notés « + »), ils sont même 13,3 points au-dessus. De leur côté, les élèves catholiques se sentent moins déconsidérés que la moyenne (ils ont donc un score négatif -1,4 et même -4,7 points s'il sont peu religieux). Enfin, les sans religion se sentent dans la position la plus favorable (-6,1 points). D'un point de vue socio-économique, entre les plus aisés et les plus modestes des familles, on

observe que le sentiment de discrimination des enfants varie de 10,6 points, en défaveur des jeunes issus de milieu modeste.

Interprétation

Le sentiment de discrimination à l'école affecte l'attachement à l'école. Il a des racines sociales à la fois socio-économiques et liées à l'identité religieuse (à la religion et à la religiosité), et probablement d'autres de nature scolaire (liées à la manière dont ils sont traités dans l'établissement) que nous n'avons pas abordées ici. Les effets du sentiment de discrimination sont assez marqués : la relation générale à l'école, soit émotionnelle (se sentir bien), soit relationnelle (faire confiance) est largement altérée par la discrimination perçue. Il en va de même de l'attractivité des enseignements qui décline lorsque les adolescents se sentent laissés de côté. Dans ces conditions, il est probable que l'école rencontrera des difficultés importantes à faire adhérer tous les jeunes à ses messages sur les valeurs et la République. En effet, pourquoi ceux qui voient l'école comme discriminatoire croiraient-ils à l'authenticité du message universaliste et égalitaire ?

Les questions de sondage

Questions utilisées :

- Indicateur de discrimination : « Est-ce que tu crois que dans la vie de tous les jours, les jeunes comme toi sont moins bien traités que d'autres jeunes ? » (pas du tout, plutôt pas, plutôt, tout à fait),
- « Je me sens bien à l'école » (pas du tout, plutôt pas, plutôt, tout à fait),
- « Je suis intéressé par ce que l'on nous apprend à l'école » (pas du tout, plutôt pas, plutôt, tout à fait),
- « Je fais vraiment de mon mieux à l'école » (pas du tout, plutôt pas, plutôt, tout à fait),
- « Fais-tu confiance ... à l'école ? » (pas du tout, plutôt pas, plutôt, tout à fait).

Méthodologie du sondage

POLIS est une recherche portant sur les relations entre les jeunes et les institutions, en particulier la police et l'école.

Le travail de terrain s'y est déroulé entre septembre et novembre 2012. Elle porte sur les adolescents scolarisés (de 13 à 18 ans).

Les sites retenus pour la recherche sont les agglomérations de Grenoble et de Lyon. L'échantillon est représentatif des deux agglomérations et un peu plus de 13 500 adolescents ont été interrogés dans les établissements scolaires dont les classes ont été tirées au sort.

Polis a été financée par l'ANR et réalisée au laboratoire Pacte, CNRS et Sciences Po Grenoble, Université de Grenoble.

L'ÉCOLE ET LA VISION DU MONDE : LA CONFIANCE VIS-À-VIS DE L'ENSEIGNEMENT CHEZ LES COLLÉGIENS

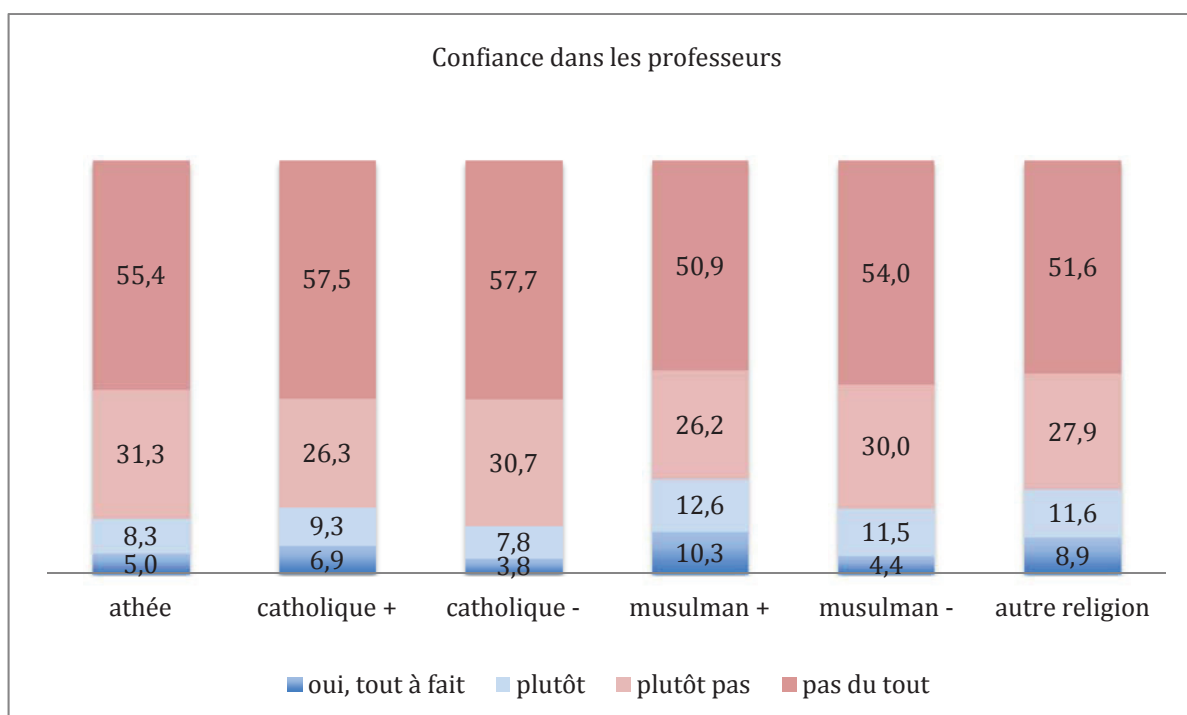
Comment les adolescents perçoivent-ils l'école ? Leur vision du monde (athée ou religieuse) et leur religiosité (l'importance qu'ils donnent à leur foi) expliquent-elles la manière dont ils vivent leur trajectoire scolaire ? Nous allons regarder si le crédit qu'ils portent aux enseignants et à certains enseignements scientifiques est affecté par leurs croyances.

Le projet international UPYC (*Understanding and Preventing Youth Crime*) nommé « Les adolescents et la loi » a été déployé en France, dans les Bouches-du-Rhône d'avril à juin 2015. L'enquête porte sur tous les collégiens du département. L'ensemble de ces questions a été posé à un important échantillon qui représente les collèges publics et privés sous contrat. Les adolescents sont organisés en six catégories. D'une part, on sépare les athées, d'autre part les élèves qui disent avoir une religion. D'autre part, pour les deux principales religions, on distingue les jeunes les plus affirmés (+) et les moins affirmés (-), en fonction de l'importance qu'ils accordent à leur religion dans la vie quotidienne.

Nous avons vu que les collégiens mettent peu en cause les motivations des enseignants, ils adhèrent à 80-85% à l'idée que l'école est un lieu où l'on apprend à « penser librement », et qu'on ne cherche pas à « enseigner des choses fausses » (cf. fiche n°29). La prise en compte de la vision du monde introduit des écarts entre groupes (cf. figure n°1).

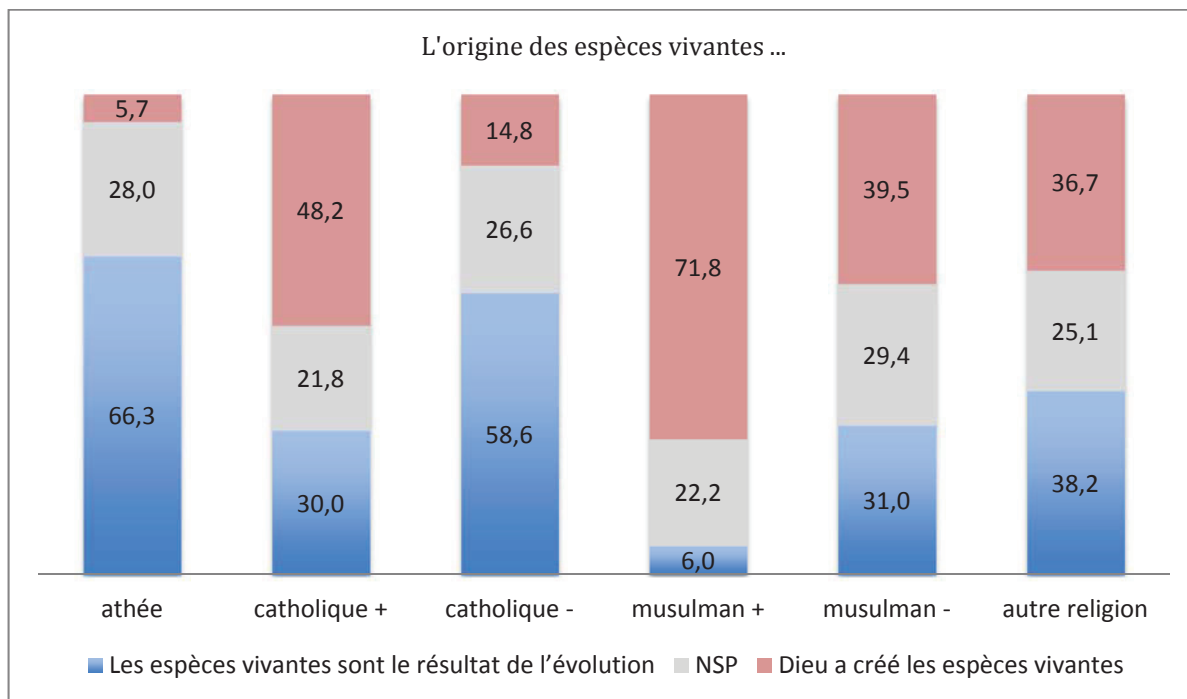
Les adolescents qui expriment le plus de doutes sont ceux dont la foi est la plus affirmée. Ainsi, les musulmans affirmés (+) sont environ un cinquième (22,9%) à douter des intentions des professeurs, suivis des catholiques affirmés (+) pour 16,2% d'entre eux. Ceux qui ont le plus confiance dans ce qu'on cherche à leur enseigner sont les athées, seuls 13,3% exprimant des doutes. Entre les groupes les plus distants, les écarts sont presque du simple au double.

Figure n°1. « À l'école, les professeurs cherchent parfois à nous enseigner des choses fausses » suivant la vision du monde. Source : collèges (UPYC-France 2015)



Mais, certains aspects particuliers de l'enseignement clivent bien plus. C'est en particulier le cas des cours de science de la vie et de la terre (biologie) qui portent sur l'origine de la vie. Concernant les espèces vivantes, les adolescents pouvaient dire s'ils pensaient qu'elles sont le résultat de l'évolution, que dieu les a créées ou bien qu'ils ne savent pas vraiment (et enfin de ne pas répondre du tout à la question bien sûr).

Figure n°2. « À ton avis», L'origine des espèces suivant la vision du monde.
Source : collèges (UPYC-France 2015)



Une partie non négligeable des élèves du collège dit ne pas savoir et préfère ne pas s'exprimer, entre 22 et 29% d'entre eux suivant les croyances (il ne s'agit pas de « non réponse », les élèves ont coché la case « je ne sais pas »). Les athées sont presque tous d'accord avec l'idée que les espèces vivantes évoluent, seuls 5,7% ne le croient pas (cf. figure n°2). Les catholiques peu affirmés sont le triple, 14,8%, tandis que les plus croyants refusent l'évolution pour 48,2% d'entre eux. Chez les musulmans les résultats sont plus marqués encore : 39,5% des moins impliqués dans leur foi rejettent l'idée de l'évolution des espèces, et pour les plus croyants c'est 71,8% qui s'y opposent. On peut conclure, sachant que l'essentiel des musulmans sont classés dans cette sous-catégorie selon la typologie construite, que la très grande majorité rejette le contenu de cet enseignement.

Interprétation

Les élèves dont la vision du monde ne fait pas de place à dieu (les athées) ou ceux qui ont une religion mais sont les plus sécularisés (les catholiques peu affirmés) sont plus prompts à penser que les enseignants ne cherchent pas à leur enseigner des choses fausses, et, surtout, ne rejettent pas la connaissance scientifique. Leur vision du monde est la plus en phase avec celle qui est portée par l'école. Pour les élèves qui ont une religion, on note que lorsque leur foi s'affirme, ils se sentent plus mal à l'aise à l'école, ont l'impression qu'on peut parfois les tromper. Surtout, ils rejettent plus souvent les résultats de la science lorsque ces derniers entrent en conflit avec leurs convictions. Chez les musulmans, l'effet est le plus marqué. En effet, seuls 6% d'entre eux pensent que l'évolution est le moteur de la vie. Le sujet des relations entre science et éducation a pris une tournure politique après les attentats de Paris en janvier 2015. Le « livret laïcité » élaboré par le ministère de l'Éducation Nationale et distribué aux équipes éducatives en 2015, préconise d'éviter la confrontation entre discours religieux et savoir scientifique. Si l'intention de ne pas cliver les groupes religieux est compréhensible, elle pose des problèmes conséquents car elle met sur le même pied la révélation anhistorique de la vérité, telle que consignée dans un texte sacré, et la production de la connaissance par la recherche, c'est-à-dire l'exercice de l'esprit critique et la recherche de preuves. Ainsi, l'évolution biologique est mise en cause non pas sur la base d'arguments scientifiques mais parce qu'elle

porte atteinte aux sentiments religieux. La coexistence d'individus de croyances différentes est la forme ordinaire des sociétés modernes, en particulier dans les grandes métropoles. Et le modèle français se veut celui d'une neutralité de l'État par rapport aux cultes. Mais, comme l'indiquaient les universitaires Laurent Bouvet et André Grjebine (*Le Monde* du 27/10/2015), il paraît difficile de maintenir une culture scientifique en plaçant sur le même plan les affirmations prétendant être la voix divine, immuables et irréfutables, et les découvertes issues de travaux scientifiques qui confirment les hypothèses de Charles Darwin. Quel serait, dans ce cas, le rôle de l'enseignant ? Et quel serait le statut de la connaissance scientifique, quelle serait son indépendance, si elle devait recevoir une consécration religieuse pour être recevable ? On notera enfin le lien qui est fait entre science et droits de l'Homme par la résolution 1580 du Conseil de l'Europe de 2007. Elle rappelle que « *le refus de toute science constitue certainement l'une des menaces les plus redoutables pour les droits de l'homme et du citoyen* »¹. Ces résultats poussent à s'interroger plus avant sur les raisons du rejet de l'enseignement scientifique chez les collégiens, sur les moteurs qui alimentent dans une population jeune la formation de telles opinions.

Les questions de sondage

Question : « A l'école, les professeurs cherchent parfois à nous enseigner des choses fausses » ?

Question : « A ton avis », « les espèces vivantes sont le résultat de l'évolution », « dieu a créé les espèces vivantes », « je ne sais pas ».

Méthodologie du sondage

UPYC est une recherche portant sur la prévention de la délinquance et la violence chez les jeunes.

Le travail de terrain s'y est déroulé entre avril et juin 2015. Elle porte sur les adolescents scolarisés (de 12 à 16 ans).

Les sites retenus pour la recherche sont les collèges des Bouches-du-Rhône. L'échantillon est représentatif et un peu plus de 9.300 adolescents ont été interrogés dans les établissements scolaires dont les classes ont été tirées au sort.

UPYC a été financée par l'ANR et le CSFRS, et réalisée au laboratoire Pacte, CNRS et Sciences Po Grenoble, Université de Grenoble.

¹ <http://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/Xref-XML2HTML-FR.asp?fileid=17592&lang=FR>

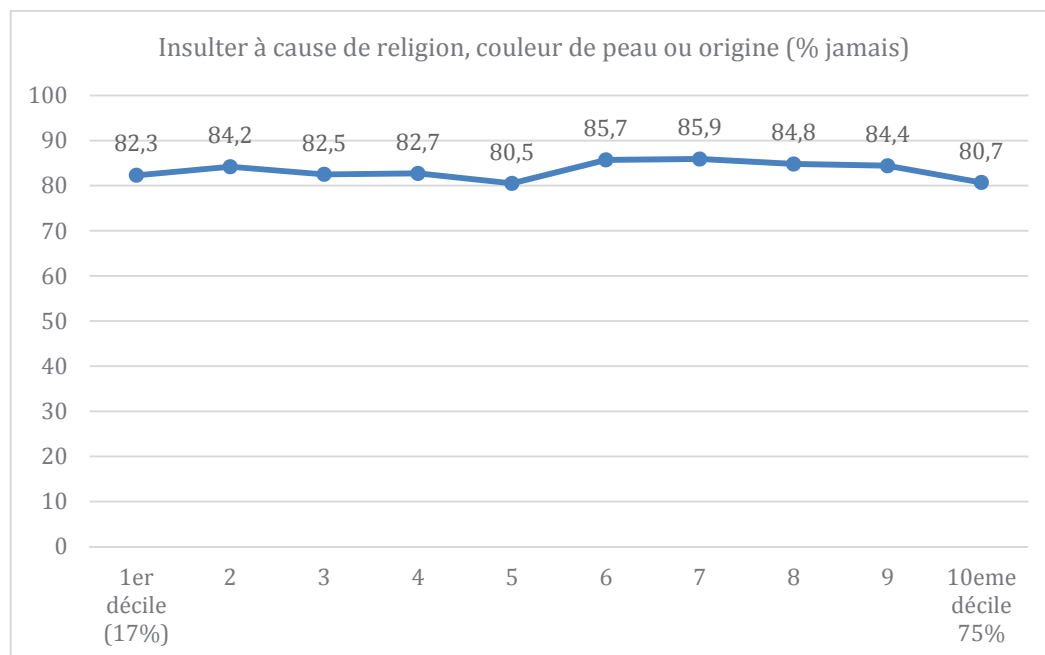
POURQUOI LES ADOLESCENTS JUSTIFIENT-ILS LA VIOLENCE ETHNIQUE ET RELIGIEUSE : UN EFFET SCOLAIRE ?

Des tensions ethniques et religieuses se sont manifestées en France. Dans leur forme extrême il s'agit de violences commises contre des personnes pour le seul motif qu'elles appartiennent à un groupe social (une nation, une ethnie, une religion, un groupe linguistique, ou même leurs orientations sexuelles). La criminologie parle de « crimes de haines », en référence au fait que le motif est la détestation d'un groupe. Différents travaux récents en Europe ont montré que les groupes confessionnels n'ont pas tous la même tolérance pour ceux qui ne partagent pas leurs croyances, et que certains groupes ethniques et religieux sont particulièrement mis à l'index (en particulier les juifs). Ces travaux portent sur les préjugés vis-à-vis de groupes sociaux, et sont conduits sur la population adulte, comme ceux de Rood Kupmans (cf. fiche 55).

Les études sur les adolescents en France sont moins nombreuses, sinon absentes, sur cette thématique. Le projet international UPYC (*Understanding and Preventing Youth Crime*) aussi nommé « Les adolescents et la loi » a été déployé en France, dans les Bouches-du-Rhône d'avril à juin 2015, dans un contexte postérieur aux attentats de janvier de la même année à Paris, mais avant l'attaque du Bataclan.

L'étude s'est intéressée à la justification de la violence sur la base d'une appartenance collective, au premier rang desquelles la religion et la couleur de peau. Les collégiens étant les sujets de ce travail, il a tenté de vérifier si des effets scolaires pouvaient alimenter ou freiner la justification de la haine. L'interrogation a été transposée dans le contexte ordinaire de vie des jeunes, et la violence dont il s'agit ici est l'insulte. Elle n'est donc que verbale. Cette limitation ne signifie pas que cette violence n'est pas très vivement ressentie, surtout si l'identification de la personne à un groupe social est très forte.

Figure n°1. « Pour des jeunes comme toi, est-ce que ces actes peuvent se justifier ? : Insulter volontairement quelqu'un à cause de sa religion, de la couleur de sa peau ou de son origine » (jamais, rarement, parfois, toujours) suivant le taux de ségrégation ethnique du collège. Source : collèges (UPYC-France 2015).

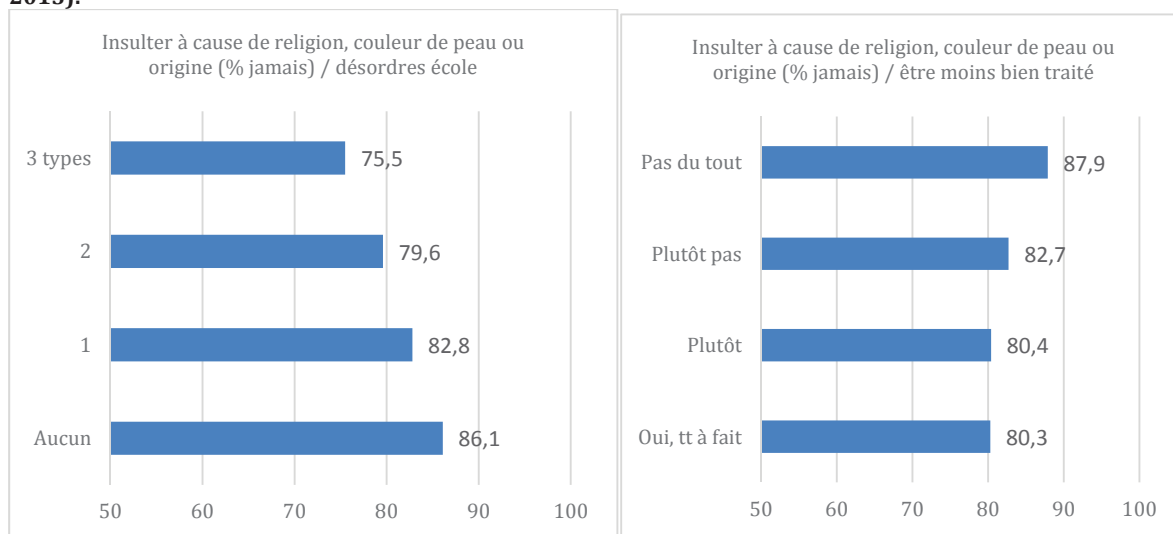


Le contexte scolaire est ici caractérisé par le degré de ségrégation scolaire des établissements. Pour chaque collège, le pourcentage d'adolescents d'origine étrangère a été calculé. Un adolescent a une origine étrangère si au moins un de ses deux parents est né dans un autre pays que la France. Les établissements ont ensuite été répartis en 10 tranches égales (des déciles). Le plus faible taux est celui du 1^{er} décile (17 %

et moins), et le plus fort le 10^e décile (75% et plus). La mixité est donc la plus forte dans les tranches intermédiaires.

Les résultats (cf. figure n°1) montrent que la ségrégation scolaire n'est pas associée à une plus grande justification de la violence, ni d'ailleurs à une moindre différence. Tous les déciles affichent des valeurs qui sont comprises entre 80,5 et 85,9%. Et, les positions centrales, les plus mixtes sont de 80,5 et 85,7% de collégiens qui répondent que la violence est injustifiable, et ne montrent donc aucun effet « protecteur » ou bénéfique. Les positions extrêmes (ségrégation « blanche » au décile 1 versus « non blanche » au décile 10) sont très proches (82,3 et 80,7%), ne montrant aucun effet d'aggravation.

Figure n°2. « Pour des jeunes comme toi, est-ce que ces actes peuvent se justifier ? : Insulter volontairement quelqu'un à cause de sa religion, de la couleur de sa peau ou de son origine » (% jamais, rarement) suivant les désordres à l'école, et suivant le sentiment d'être moins bien traité à l'école. Source : collèges (UPYC-France 2015).



D'autres conditions scolaires sont, en théorie, à même d'influer sur les attitudes des adolescents, et notamment le climat scolaire (mesuré par l'observation de trois types de désordres à l'école : vandalisme, trafics et bagarres), et le sentiment d'avoir ou sa place à l'école (mesuré par une question sur le traitement ressenti). Le climat scolaire, s'il est dégradé, peut se manifester par des désordres nombreux et un sentiment que les règles de vie en commun ne sont plus défendues, dans le fil de théories comme celles dites de « la vitre brisée ». Dans ce cas, un sentiment de chacun pour soi, et de liens avec les groupes de personnes qui « nous ressemblent » pourraient se développer. Les résultats (cf. figure n°2 à gauche) valident une telle dynamique. Le pourcentage d'adolescents qui se refusent à justifier la violence diminue bien sous l'effet de l'accroissement des désordres à l'école. Mais, l'effet est au total significatif, mais assez contenu (10,6 points).

La seconde hypothèse tiendrait au fait que les adolescents développent un ressentiment, et que cette frustration se traduise par une légitimation de l'agression vers les boucs émissaires, comme dans le modèle dit « frustration-agression » développé par les psychologues sociaux depuis les années soixante. Les résultats valident une telle idée : un adolescent est d'autant plus disposé à la violence contre les autres du fait de leur religion et leur couleur de peau qu'il se sent lui-même « moins bien traité » par l'école.

Interprétation

L'idée que la violence est acceptable contre des personnes au simple motif de leur religion, leur origine ou leur couleur de peau est affectée par l'expérience scolaire des adolescents. Mais, contrairement à l'idée qui voudrait que la mixité sociale serait un facteur de paix entre les groupes, celle-ci ne semble avoir aucun effet. On ne constate pas d'effet « inter-établissement », de différence entre établissements suivant qu'ils sont socialement mixtes ou non. L'explication est donc celle d'une indifférence à la composition ethnique, et au sentiment qui aurait pu se développer d'être mis à l'écart dans un collège « garage » réservé aux minorités,

ou de se trouver un dans un collège « blanc » et mépriser les groupes minoritaires. Les effets de l'école existent, mais reposent sur d'autres éléments de l'expérience au collège, et notamment des désordres fréquents (un phénomène bien plus accentué dans l'enseignement public que privé), et le sentiment d'être discriminé. Les explications de la justification de la violence relèvent donc plutôt d'un effet du manque de défense des règles collectives et de la qualité de l'espace scolaire, et de la place de l'élève par rapport aux autres élèves du même collège, telle qu'il peut la constater dans son propre établissement. Ceci est probablement dû au fait que ce sont les interactions dans son collège entre élèves, d'une part, et entre élèves et enseignants, d'autre part, au quotidien qui structurent ses représentations.

Les questions de sondage

Question : « Est-ce que tu crois que dans la vie de tous les jours, les jeunes comme toi sont moins bien traités que les autres ?... à l'école » (Oui tout à fait, plutôt, plutôt pas, pas du tout).

Question : Index des désordres perçus à l'école (nb de types, de 0 à 3) calculé à partir de la présence déclarée par l'adolescent de bagarres, vandalisme, drogue « dans mon école ».

Question : « Pour des jeunes comme toi, est-ce que ces actes peuvent se justifier ? : Insulter volontairement quelqu'un à cause de sa religion, de la couleur de sa peau ou de son origine » (% jamais, rarement *versus* quelquefois, toujours)

Méthodologie du sondage

UPYC est une recherche portant sur la prévention de la délinquance et la violence chez les jeunes.

Le travail de terrain s'y est déroulé entre avril et juin 2015. Elle porte sur les adolescents scolarisés (de 12 à 16 ans).

Les sites retenus pour la recherche sont les collèges des Bouches du Rhône. L'échantillon est représentatif et un peu plus de 9.300 adolescents ont été interrogés dans les établissements scolaires dont les classes ont été tirées au sort.

Polis a été financée par l'ANR et le CSFRS, et réalisée au laboratoire Pacte, CNRS et Sciences Po Grenoble, Université de Grenoble.

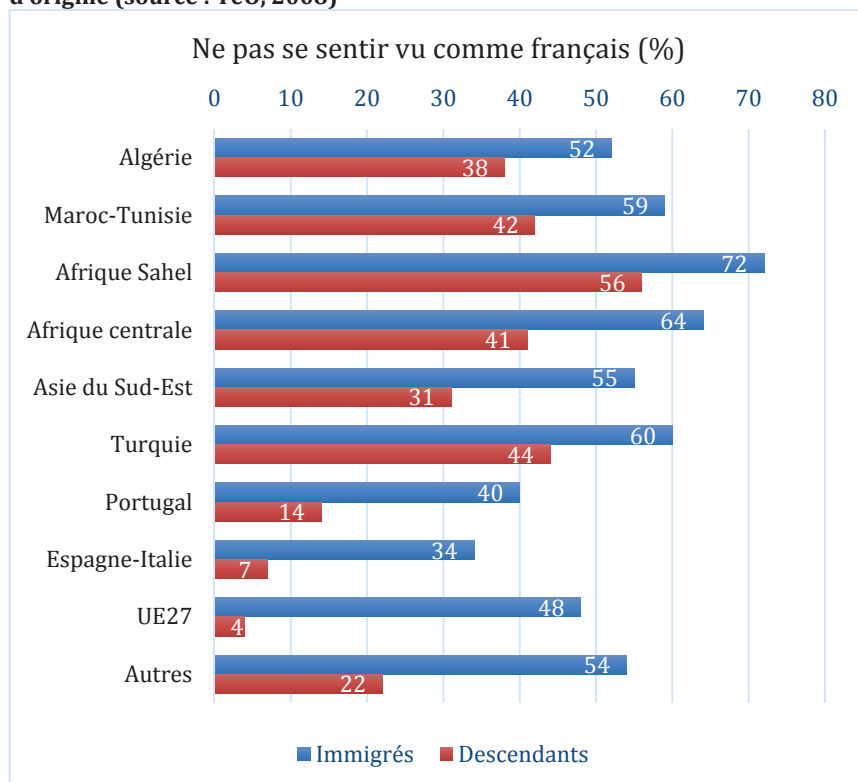
DEVENIR FRANÇAIS : L'EXPÉRIENCE DES IMMIGRÉS ET LEURS DESCENDANTS

La France est une nation dont la diversité de la population augmente, comme d'ailleurs les autres pays européens. Des étrangers viennent s'y installer, ce sont les immigrés, et ils y fondent le plus souvent un foyer et ont une descendance, qui s'attache plus encore à la société d'accueil. L'INED a exploré ces trajectoires de vie dans une enquête spécifique. En particulier, elle permet de comparer la génération qui arrive en France, et ceux qui sont des descendants, c'est-à-dire dont la décision d'installation a été faite par leurs ascendants.

L'enquête Trajectoires et Origines (TeO) est une large étude sur la population adulte vivant en France entre 2008 et 2009. Elle couvre notamment l'inscription électorale et d'autres comportements sociaux ou politiques, mais aussi l'expérience de la discrimination et le sentiment d'appartenir à la nation. Ses résultats couvrent les sentiments et expériences pour la population majoritaire et minoritaire. De plus, elle contient des questions permettant de connaître les divers pays d'origine des familles des répondants (lorsqu'ils descendent de l'immigration) ou des répondants eux-mêmes (lorsqu'ils sont immigrés). Cela permet de mieux comprendre l'effet des régions d'origine sur les processus qui freinent ou facilitent l'intégration.

La possibilité de s'intégrer est liée à la volonté des arrivants ou de leurs descendants, mais également à l'accueil qu'ils reçoivent. La perception que ces personnes ont du regard du groupe majoritaire, de la reconnaissance de leur appartenance à la France, est un indicateur intéressant du processus qui se joue. La **figure n°1** présente l'évolution entre les générations de ce sentiment d'être « vu comme français », c'est-à-dire d'être accepté comme membre de la société locale.

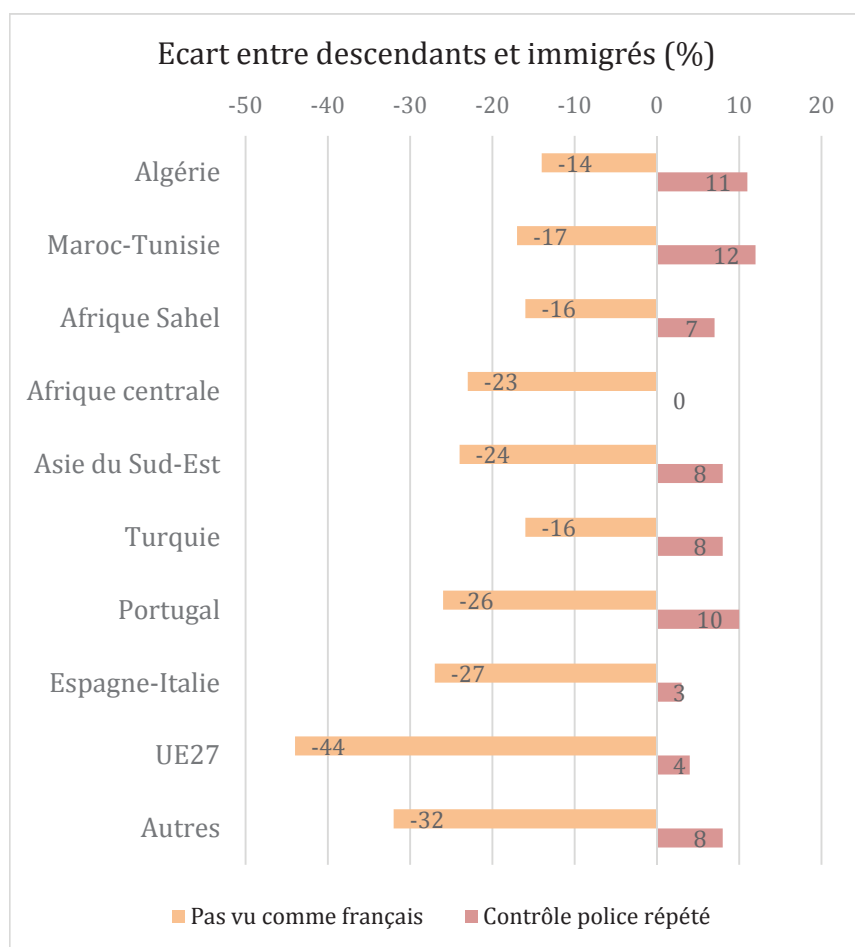
Figure n°1. Se sentir vu comme français chez les personnes immigrées et leurs descendants suivant la région d'origine (source : TeO, 2008)



On remarque que le ressenti des immigrés est, assez naturellement, qu'on les perçoit le plus souvent comme n'étant pas français. Puis, leurs descendants se sentent nettement moins fréquemment dans cette position d'extériorité, probablement parce qu'ils adoptent les manières d'être et de faire qui les fondent dans la société d'accueil depuis le plus jeune âge, notamment du fait de leur scolarisation précoce dans des écoles qui transmettent la culture de la population majoritaire. La figure n°1 montre que, dans tous les cas, les descendants se sentent plus regardés comme des français que les primo-arrivants.

Cependant, cette mécanique générale fonctionne plus ou moins bien suivant les groupes ethniques. Pour certains, le processus est spectaculaire (cf. **figure n°2, chiffres de gauche**). Ainsi les personnes issues du Portugal ou d'Espagne, et plus largement de l'UE 27, sont ceux qui ressentent le moins souvent de ne pas être vu comme français à leur arrivée, et dont les descendants ne le perçoivent presque plus (entre 4% et 14% pour les Portugais au maximum) : la baisse est de 44 points. Il n'en va pas ainsi pour les personnes qui viennent d'Afrique sahélienne ou centrale, et à peine moins pour l'Afrique du Nord et la Turquie : entre 52% (pour les Algériens) et 72% (pour les Sahéliens) ne se sentent pas français dans le regard des autres à leur arrivée. Surtout, ces pourcentages déclinent pour la génération suivante, mais modestement (-14 points pour les Algériens et -16 points pour les Sahéliens). Le processus est plus rapide pour les personnes originaires d'Asie du Sud-Est (-24 points), dont on ne peut pas dire qu'il est marqué par une plus forte proximité culturelle.

Figure n°1. L'écart quant au fait de ne pas « se sentir vu comme français » et quant à l'expérience des contrôles de police répétés (au moins 2 sur 12 mois) chez les descendants par rapport aux personnes immigrées, suivant la région d'origine (source : TeO, 2008)



On notera que le sentiment d'être vu comme français progresse d'une manière générale, mais qu'il ne s'applique pas à la police. En effet, les descendants des immigrés sont plus souvent contrôlés que les immigrés eux-mêmes, comme les valeurs positives à la **figure n°2** l'illustrent. Ce phénomène est assez curieux et doit s'expliquer par les styles de vie (la seconde génération participe probablement plus à la vie générale de la cité du fait d'un meilleur pouvoir d'achat, se trouve plus souvent hors du domicile et par exemple au volant d'un véhicule, et également peut-être moins encline à ignorer les sources de friction avec les policiers, toutes choses qui sont liées aux contrôles). On assiste ainsi à une augmentation des contrôles, qui sont les contacts les plus tendus avec la police, au fur et à mesure que l'on se sent plus accepté dans la société en général. Ce contraste explique probablement une bonne part du ressentiment des minorités vis-à-vis des policiers.

Interprétation

Les descendants des immigrés se sentent plus souvent vus comme français que les immigrés. Les données indiquent qu'il existe bien une mécanique d'intégration, indicateur d'un processus de création d'une identité commune. Le processus est rapide pour les pays de l'UE 27. Mais, cette intégration est plus lente pour les pays d'Afrique du Nord et la Turquie. On ne peut pas l'expliquer par une distance culturelle, qui serait nécessairement plus forte avec les pays d'Asie. On aurait également du mal à l'expliquer par l'approche post-coloniale, car la Turquie n'est pas un ancien protectorat et encore moins une ancienne colonie française (les troupes françaises y ont même été défaites, comme à Gaziantep). Un point commun qui unit l'Afrique du Nord et la Turquie est l'appartenance à des espaces de culture musulmane, même si les formes de l'Islam et ses relations avec la politique y sont fort distinctes. Sans exclure d'autres éléments d'explication, la prise en compte des origines géographiques suggère de ne pas négliger cette piste.

Références : Enquête TeO, Insee-Ined, France 2008

Source : Tiberj V et Simon P (2012) La fabrique du citoyen. Origines et rapport au politique en France. Document de travail 175, INED, Paris.

L'enquête TeO contient plusieurs questions permettant de saisir l'intégration politique, et notamment l'inscription sur les listes électorales ou la participation aux élections locales et présidentielle (1^{er} tour).

L'enquête TeO a été réalisée entre septembre 2008 et février 2009 par les enquêteurs de l'Insee auprès d'environ 22 000 personnes âgées de 18 à 60 ans, vivant dans un ménage ordinaire en France métropolitaine en 2008. Pour les descendants d'un immigré ou d'un parent né dans les Dom, le champ représentatif de l'enquête est limité aux individus âgés d'au plus 50 ans.

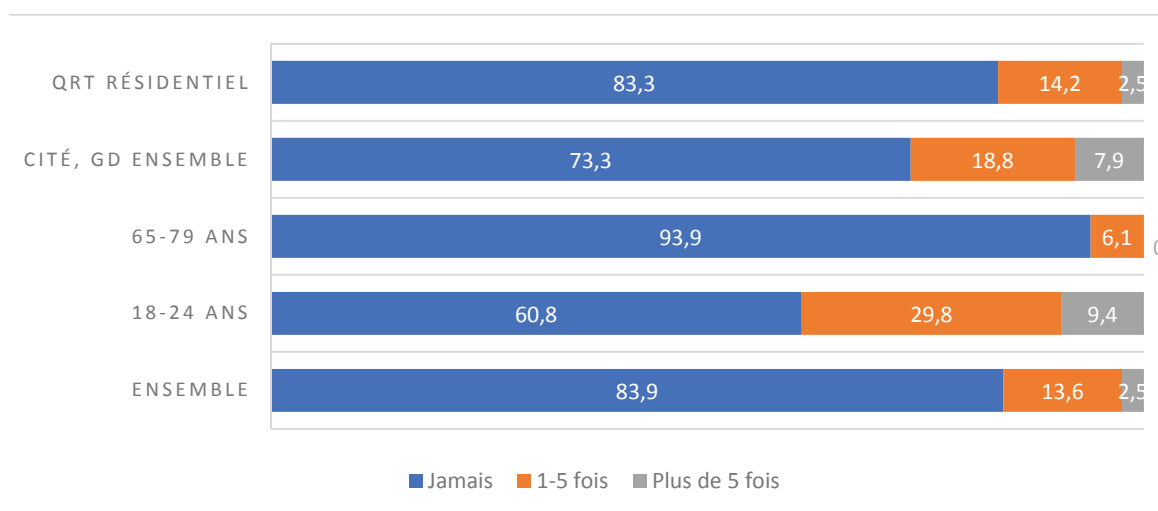
LES CONTRÔLES D'IDENTITÉS : L'ÉTUDE DU CIBLAGE ETHNIQUE PAR LE DÉFENSEUR DES DROITS

Un contrôle d'identité consiste en une demande faite à une personne par un agent de la force publique, policier ou gendarme, de justifier son identité par tout moyen. Il est obligatoire de se plier à cette demande. La vérification de l'identité des personnes peut donner lieu à une mesure de rétention (interdiction de partir) d'une durée maximum de 4 heures. Il y a de très nombreuses *circonstances* qui autorisent ces actes, et notamment le contrôle des véhicules, le passage des frontières ou la législation anti-terroriste. L'article 78-2 du Code de procédure pénal permet le contrôle si le policier ou gendarme a « une raison plausible de soupçonner » qu'un délit est en préparation ou commis, ou parce qu'un renseignement utile à une enquête pourrait être produit, sans motif particulier si le procureur décide une surveillance générale dans un lieu, et pour prévenir « une atteinte à l'ordre public », risque qui doit être justifié.

L'utilisation par la police de critères comme la race, la couleur, la langue, la religion, la nationalité ou l'origine nationale ou ethnique, dans ses activités est susceptible de constituer une discrimination à défaut de justifications raisonnables ou objectives. C'est pourquoi le code de la déontologie de la police et de la gendarmerie précise que « Lorsque la loi l'autorise à procéder à un contrôle d'identité, le policier ou le gendarme ne se fonde sur aucune caractéristique physique ou aucun signe distinctif pour déterminer les personnes à contrôler, sauf s'il dispose d'un signalement précis motivant le contrôle. » (Article R. 434-16). Le 9 novembre 2016, la Cour de Cassation a rendu trois arrêts mettant en cause la responsabilité de l'État dans la conduite de contrôles d'identité discriminatoires, et condamnant l'absence de garantie offerte aux citoyens par la loi.

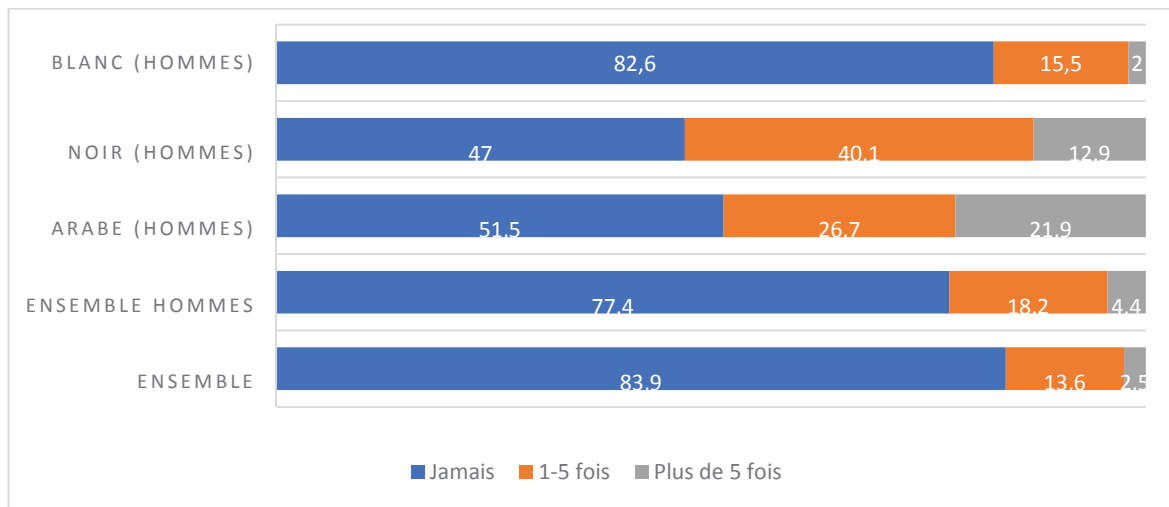
L'État ne produit pas de données sur l'usage des contrôles d'identité et les modalités d'application. L'Agence Européenne pour les Droits fondamentaux préconise de « produire des données objectives sur la nature et l'étendue d'éventuelles pratiques de profilage discriminatoires afin d'identifier et de répondre aux problèmes qui existent actuellement dans de nombreux états membres concernant les relations entre la police et les minorités » (cf. fiche 81). En France, le Défenseur des Droits a, dans ce but, fait réaliser une étude sur plus de 5.000 personnes majeures en 2016.

Figure n°1. « Au cours des 5 dernières années, combien de fois avez-vous eu personnellement un contrôle d'identité par la police ou la gendarmerie ? » suivant l'âge et le type d'habitat



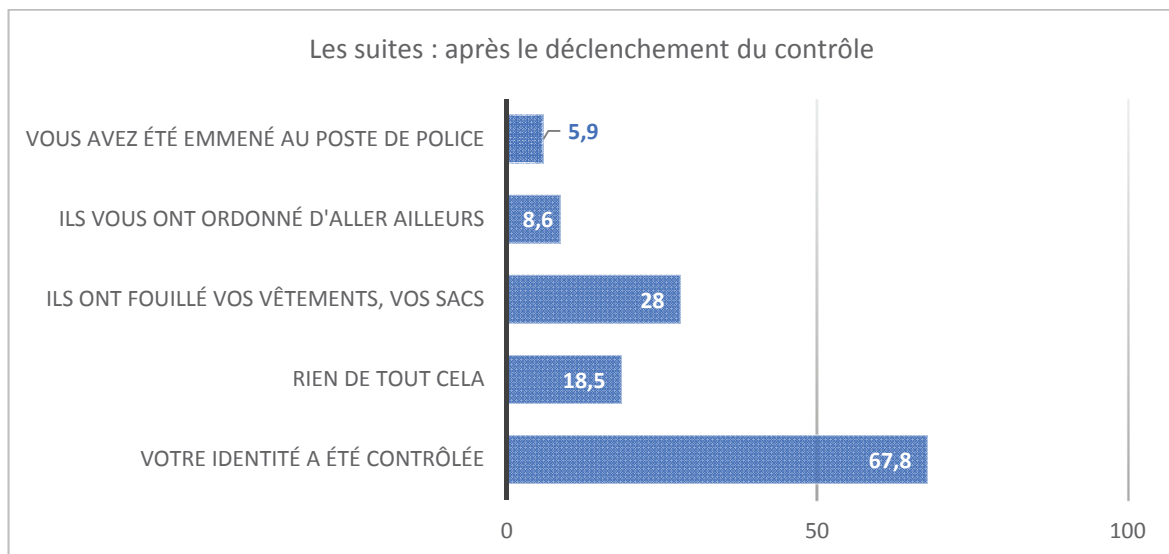
Sur une période de cinq années, 16,1% des personnes de 18 à 79 ans ont été contrôlées au moins une fois. Rapporté à la population résidente en France dans cette tranche d'âge (soit environ 52 millions de personnes), cela représente une activité considérable pour les policiers, probablement un chiffre estimé à plus de 20 millions de contrôles sur la période et donc 4 millions par année. Sachant que les fonctionnaires sont plusieurs lors de la réalisation d'un contrôle (3 ou plus), les équivalents jours de travail consommés par ces contrôles sont considérables et ont un coût économique qu'il serait intéressant de chiffrer. Les contrôles sont inégalement distribués, et concentrés sur les banlieues (26,7% ont vécu au moins un contrôle) et les jeunes (39,2% ont vécu au moins un contrôle, plus du double de l'ensemble).

Figure n°2. « Au cours des 5 dernières années, combien de fois avez-vous eu personnellement un contrôle d'identité par la police ou la gendarmerie ? » suivant les origines ethniques apparentes (hommes seulement)



La **figure n°2** présente la fréquence des contrôles suivant les origines ethniques apparentes (voir la question utilisée dans le cartouche méthodologique). On remarque que les hommes déclarant être perçus comme arabes, maghrébins ou noirs sont nettement plus ciblés. Les plus massivement sur-contrôlés sont les maghrébins avec 21,9% de contrôlés plus de 5 fois contre 12,9% pour les noirs et 2% pour les blancs. L'écart est de 1 à 6 et même de 1 à 10 entre les blancs et les arabes.

Figure n°3. Le déroulement et les conséquences du contrôle, plusieurs réponses possibles (personnes contrôlées seulement, n=753)



Un choix pertinent des cibles des contrôles devrait se traduire par un taux élevé de vérifications approfondies. Dans l'ensemble, le contrôle est d'abord un contrôle d'identité (67,8% des cas) même si parfois elle n'a pas été vérifiée (18,56%). Le contrôle s'est accompagné de fouilles dans 28% des cas, et d'une injonction à circuler pour 8,6% des contrôlés (**cf. figure n°3**). Au total, seule une petite fraction des contrôlés est emmenée au poste de police ou à la gendarmerie, moins de 6% (exactement 5,9%). Il faut donc en conclure que dans 94% des cas, le contrôle n'a pas permis de retenir quoi que ce soit d'utile : ils resteront donc sans aucune suite policière. Et encore, ce chiffre surestime l'efficacité du contrôle comme moyen de détection de la délinquance, car une partie importante des transferts au commissariat est constituée de ceux qui ont râlé ou protesté : 25% des râleurs s'y sont retrouvés. Les policiers ont à cœur que les citoyens « fassent le canard » pour reprendre une de leurs expressions, c'est-à-dire baissent la tête et ne disent rien.

Interprétation

Policiers et gendarmes conduisent des millions de contrôles d'identité chaque année. Les profils des surcontrôlés (écarts à la moyenne) sont liés aux lieux fréquentés (les banlieues), et surtout à une combinaison de l'âge et du sexe (les jeunes hommes) avec les apparences ethniques (les noirs et surtout les arabes sont surcontrôlés) des répondants. La pratique de ciblage ethnique s'explique par l'absence de politique publique visant à l'égalité (le gouvernement ne produit pas d'information sur l'usage des pratiques de contrôles), au faible pilotage de la hiérarchie locale, à la formation des agents qui ne favorise pas assez leur réflexivité, au cadre juridique qui est assez permissif (en s'appuyant sur des notions floues comme « les raisons plausibles de soupçonner »), et également aux caractéristiques des répondants associées aux apparences ethniques non prises en compte dans cette étude (milieu socio-économique, style de vie, propension à commettre des infractions). Les pratiques de contrôle discriminatoire ethniquement augmentent le ressentiment des populations minoritaires. De plus, elles sont coûteuses car elles mobilisent des millions d'heures fonctionnaire/gendarme chaque année pour un effet très faible, l'essentiel des contrôles restant sans suite judiciaire.

Références : *Enquête sur l'accès aux droits* : les questions du sondage.

« Au cours des 5 dernières années, combien de fois avez-vous eu personnellement un contrôle d'identité par la police ou la gendarmerie ? » (%).

La dernière fois que vous avez eu un contrôle d'identité, qu'a fait la police, la gendarmerie ? (%).

Pour conclure sur vos origines, comment pensez-vous que les autres vous voient ? Vous pouvez m'indiquer plusieurs réponses. 1. Blanc 2. Noir 3. Arabe 4. Asiatique 5. Métis 6. (Maghrébin) 7. (Autre) [précisez] 8. Vous ne vous reconnaissez pas dans ces catégories 9. (refus) 10. (NSP).

Et vous-même, vous considérez-vous comme... (même liste de réponses). Vous pouvez m'indiquer plusieurs réponses.

Un échantillon aléatoire (par tirage au sort sur une liste de numéros de téléphone – il n'est pas précisé laquelle) : 5 117 personnes ont été interrogées par téléphone du 19 février 2016 au 31 mai 2016 (Ipsos). Les personnes interrogées ont entre 18 et 79 ans. Le taux d'acceptation est de 48,7% des ménages contactés, et de 57,2% des personnes sélectionnées. 12,3% ont refusé de répondre et 2,4% ont mis fin au déroulement du questionnaire.

Voir le rapport : *Enquête sur l'accès aux droits. Relations police / population : le cas des contrôles d'identité* (volume 1), Paris, le Défenseur des Droits, 2017.

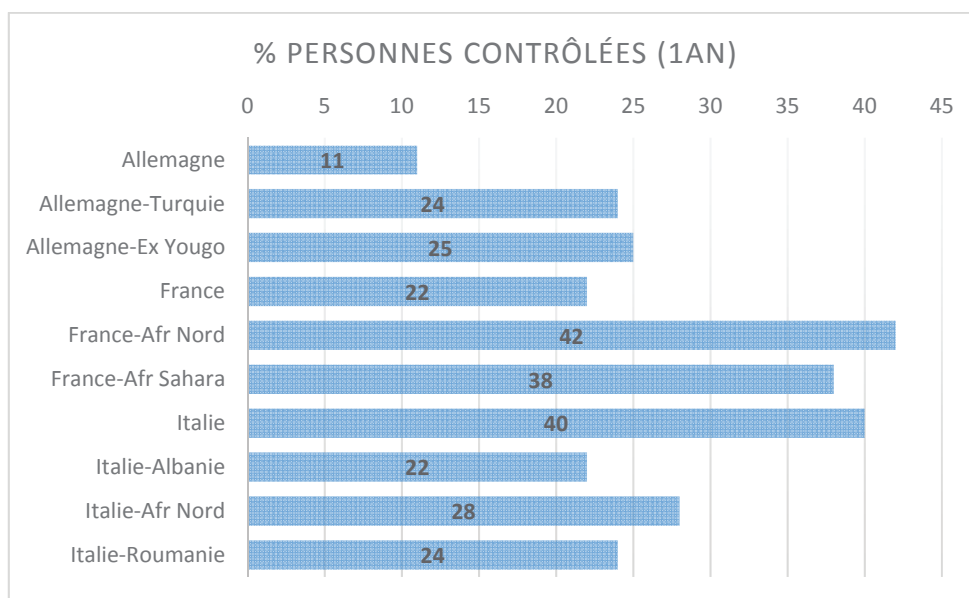
UN USAGE À L'EFFICACITÉ DOUTEUSE DES CONTRÔLES D'IDENTITÉS. LA FRANCE COMPARÉE À D'AUTRES PAYS D'EUROPE

Un contrôle de police (en anglais « police stop ») se traduit par le fait qu'un agent immobilise une personne et procède à différents actes dont le contrôle de son identité (qui consiste en une demande faite à une personne par un agent de la force publique, policier ou gendarme, de justifier son identité par tout moyen), ou celle de son véhicule mais aussi le fait de lui poser des questions, de procéder à une fouille, puis de décider de laisser la personne repartir ou encore de la verbaliser ou de l'emmener au poste de police.

L'Agence Européenne pour les Droits fondamentaux préconise de « produire des données objectives sur la nature et l'étendue d'éventuelles pratiques de profilage discriminatoires afin d'identifier et de répondre aux problèmes qui existent actuellement dans de nombreux états membres concernant les relations entre la police et les minorités », et a commandé une première enquête en la matière qui a été réalisée en 2008. Elle permet de déterminer quelles sont les pratiques des forces de police dans différents pays en matière de contrôle (à quelles fins il est utilisé), la manière dont il se déroule, et son issue. Dans chaque pays, on peut observer comment les groupes ethniques (majoritaires ou minoritaires) sont ciblés et traités.

La prévalence du contrôle (la proportion de personnes contrôlées au moins une fois dans un groupe social) apparaît variable selon le pays et le groupe social considéré (majoritaire ou minoritaire) dans la **figure n°1**. Ainsi, l'Allemagne présente un usage plutôt limité des contrôles dans le groupe majoritaire (11%), bien moins que la France (22%) et plus encore que l'Italie (40%). L'usage en direction des groupes minoritaires est plus important que pour le groupe majoritaire en Allemagne (24-25%), et également en France (38-42%), faisant de cette dernière un cas extrême. L'Italie qui contrôle souvent le groupe majoritaire le fait nettement moins pour les groupes minoritaires (22-28%).

Figure n°1. La prévalence du contrôle (sur un an) dans différents groupes ethniques en Allemagne, France et Italie (FRA-2008)



Le déroulement du contrôle n'est pas non plus identique d'un pays à l'autre (cf. **figure n°2**). En France, le contrôle porte très souvent et presque systématiquement sur l'identité (en demandant les papiers), pour le groupe majoritaire (73% des fois) et encore plus pour les groupes minoritaires (83-97%). En Italie ou en Allemagne, le groupe majoritaire voit son identité plus rarement vérifiée (respectivement 48 et 43 %). L'équivalence « contrôle = contrôle d'identité » n'est donc pas vraie partout. Dans les trois pays, la vérification d'identité est plus fréquente pour les groupes minoritaires (75% en Allemagne ; 71-90% en Italie). Les contrôles approfondis, avec fouille, sont les plus fréquents en France dans la population majoritaire (21% contre 6% en Allemagne et 11% en Italie), et encore plus dans la population minoritaire (38-46% des cas contre 11-12% en Allemagne et 8-12% en Italie).

Figure n°2. Le déroulement du contrôle (%) dans différents groupes ethniques en Allemagne, France et Italie (FRA-2008)

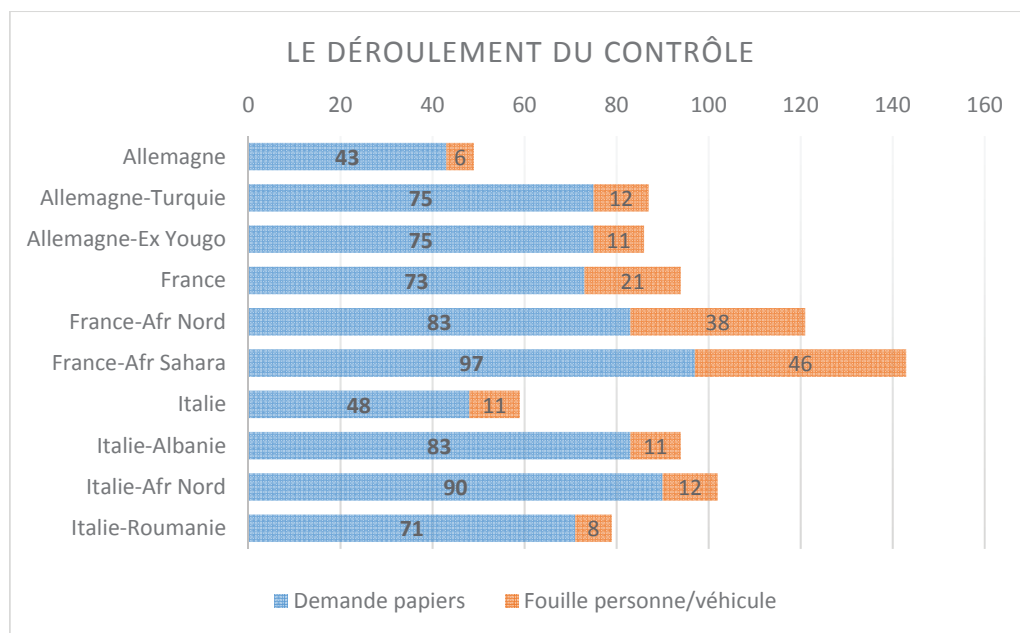
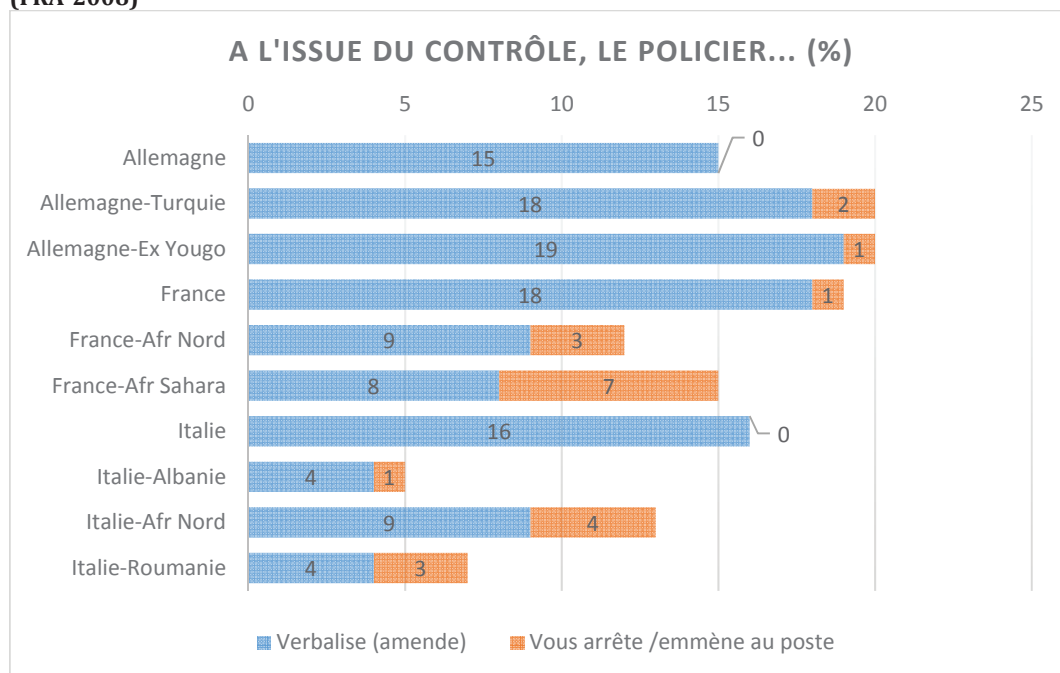


Figure n°3. L'issue du contrôle (%) dans différents groupes ethniques en Allemagne, France et Italie (FRA-2008)



Enfin, l'issue des contrôles montre également la variabilité dans l'usage de cet « outil de police ». Les policiers allemands sont ceux qui contrôlent le plus lorsqu'il y a lieu de verbaliser, ce qui suppose qu'ils réservent plus souvent cette pratique à des infractions qu'ils ont constatées. Et, cette pratique est homogène suivant les groupes ethniques (15 à 19% des personnes reçoivent une amende). Elle s'accompagne peu d'un détour par le poste de police. Les policiers allemands se servent peu du contrôle comme outil de détection de délinquants, ou ne réussissent pas à détecter des profils délinquants avec cette pratique.

Les policiers français ont un usage du contrôle qui diffère suivant le groupe ethnique : pour le groupe majoritaire, le contrôle sert à verbaliser (18% reçoivent une amende), mais c'est bien moins le cas envers les minorités (seuls 8 à 9 % sont verbalisés). Il faut ajouter qu'en France, le contrôle semble plus tourné vers la détection de profils délinquants dans les minorités, mais sans une grande efficacité (7% des personnes d'origine d'Afrique sub-saharienne sont emmenées au poste, ce qui est plus que pour le

groupe majoritaire, mais peu au total). En Italie, comme en France, le groupe majoritaire fait l'objet de contrôle dans le but de verbaliser, et c'est moins le cas des groupes minoritaires : l'issue du contrôle est pe souvent une amende. Mais, dans ces groupes, les individus sont un peu plus souvent emmenés au poste de police (moins qu'en France cependant).

Interprétation

Cette recherche a été initialement menée pour mesurer de possibles discriminations dans la police, mais on peut également s'en servir pour comprendre ce que fait la police. En effet, les contrôles sont un outil dont la police choisit l'emploi. À l'évidence, il n'y a pas qu'une seule façon de procéder, et celle qui est retenue s'inscrit dans une tactique des agents ou dans une stratégie. L'analyse montre qu'il existe des traits nationaux du contrôle. Un pays le pratique moins, les deux autres plus souvent, tandis que les modalités et les cibles diffèrent, ce qui indique des finalités distinctes. En Allemagne, l'agent a une approche modérée de l'usage et tend peu à se servir du contrôle pour essayer de trouver une autre infraction (en fouillant la personne ou le véhicule). Même si le contrôle reste plus ciblé sur les groupes minoritaires, l'agent verbalise autant chacun des groupes ethniques. Les taux égaux de verbalisation indiquent que les choix de contrôle se font sur des bases comparables pour tous les individus. Cela montre que le policier allemand fait peu ou pas d'inférences sur la base de l'apparence ethnique quant à la possibilité que la personne à contrôler soit un délinquant. En France, le policier contrôle souvent et cherche activement « autre chose » (il regarde les papiers, il procède à des fouilles plus que les deux autres polices). Il cible nettement les individus appartenant aux groupes minoritaires (plus qu'en Allemagne ou en Italie). Pourtant, il n'arrive guère à le verbaliser, deux fois moins que dans le groupe majoritaire en fait. Cette différence indique dans le choix par l'agent des personnes contrôlées des biais : elles ne le sont pas en raison de leurs comportements. Le policier italien fait lui aussi souvent « chou blanc », mais à la différence du français ne cible pas particulièrement les minorités (puisqu'il déclenche moins souvent des contrôles à leur égard qu'à celui du groupe majoritaire). Ainsi, la France se caractérise par une pratique policière où le contrôle est utilisé comme un instrument pour tenter de débusquer « une affaire », et ce au prix d'un sur-ciblage des minorités et d'un « rendement » en termes de sanctions plus faible pour les minorités que pour la majorité qui a toutes les chances d'alimenter une colère de la population minoritaire, et qui se révèle dans l'ensemble très peu efficace.

Références

EU-Midis, une enquête de l'Agence Européenne pour les droits fondamentaux.

Une sélection d'Etats-membres a été réalisée, et un processus d'échantillonnage sophistiqué permet de rendre les villes enquêtées aussi comparables que possible dans les pays participants. Les minorités les plus largement représentées dans le pays ont été déterminées et échantillonnées. Par une sélection de quartiers communs de résidence, les échantillons de la population majoritaire et de la population minoritaire sont bien plus homogènes en matière d'exposition au contrôle de police que des échantillons nationaux représentatifs. De manière prédominante, le sondage est réalisé par tirage aléatoire. Le terrain a été conduit au cours de l'année 2008.

Différents rapports ont été produits, et les chiffres présentés ici proviennent des pages 245-251 du rapport :

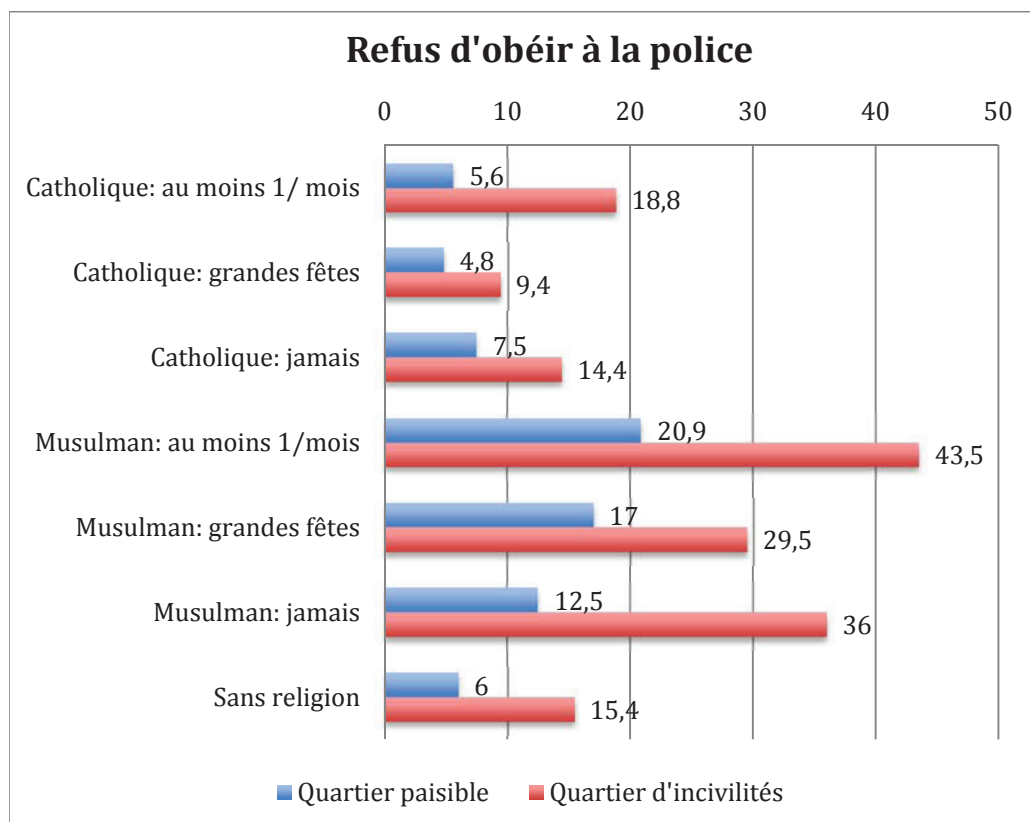
<http://fra.europa.eu/en/publication/2012/european-union-minorities-and-discrimination-survey-main-results-report>

LES ADOLESCENTS, L'OBÉISSANCE À LA POLICE ET LA PARTICIPATION AUX ÉMEUTES (LYON, GRENOBLE)

La légitimité des organisations publiques se mesure par la reconnaissance de leur droit moral à contraindre, qui ne se confond pas avec le cadre juridique. La légitimité de l'ordre social dépend à la valeur qu'on attribue à cet ordre, et le fait d'envisager ou non de se joindre à des formes collectives de lutte et de destruction indique la reconnaissance de cette légitimité.

Dans l'enquête « Polis », conduite par le CNRS, on utilise une mesure de la « qualité du quartier » dans lequel les adolescents vivent. Cette qualité est estimée par la fréquence des désordres et incivilités qu'ils y constatent sur divers aspects. On sait par les enquêtes « conditions de vie des ménages » de l'Insee que les désordres perçus sont très liés à la richesse et la localisation des zones de résidence, et que les zones HLM hors centre-ville (les « banlieues ») sont particulièrement concernées. L'intérêt de prendre une mesure du contexte de vie tient au fait que des sous-cultures de quartier se développent en fonction des populations résidentes, et donc que les adolescents sont influencés par elles, quel que soit leur statut socio-économique. Par exemple, le fait qu'il y ait des groupes d'adolescents qui « tiennent les murs », d'autres qui développent un commerce illégal va contribuer à socialiser les jeunes. Les quartiers sont ici classés en quatre classes, réduites ici à deux pour la simplicité de lecture : ceux qui se situent au-dessous du score moyen de désordre (quartiers paisibles), et ceux qui se situent au-dessus (quartiers d'incivilités).

Figure n°1. « Il faut obéir à la police dans tous les cas » (% d'adolescents « pas du tout d'accord »), suivant le type de quartier et l'intégration religieuse. Source : Adolescents collège et lycée, (Polis-France 2012)

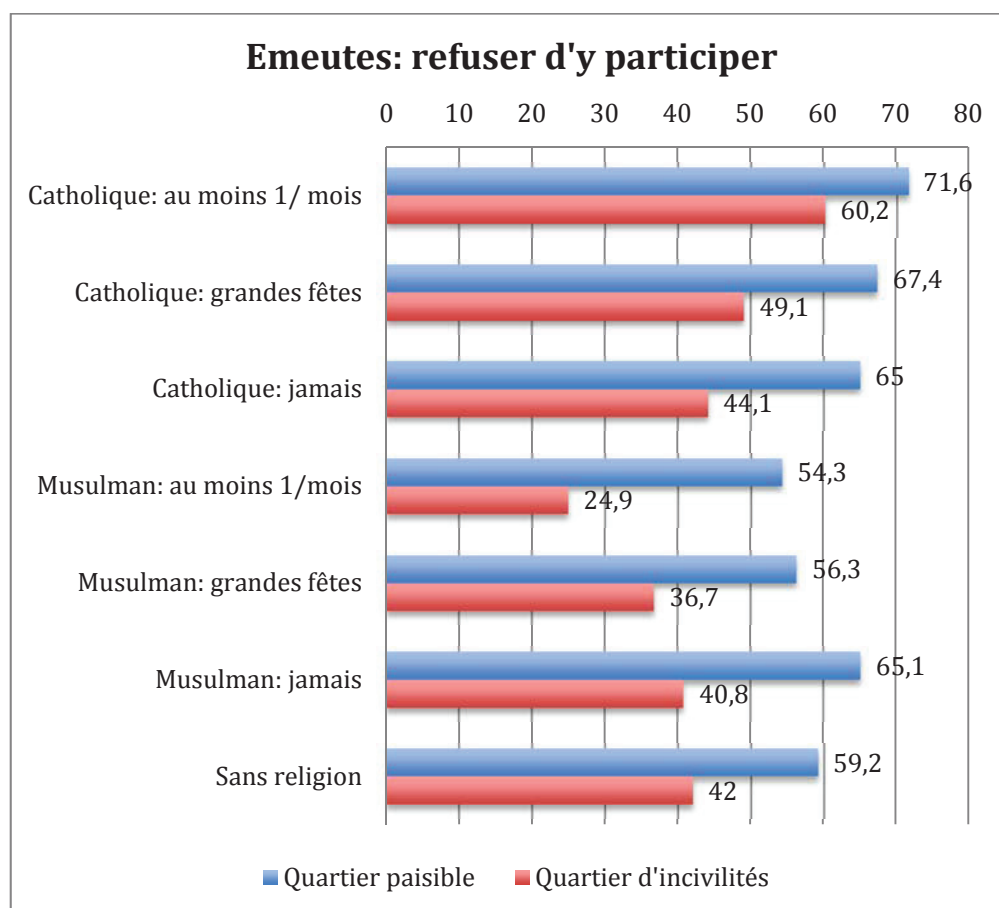


La relation à la religion est prise en compte d'abord par le fait de se dire avoir une religion ou non, et nous appelons athées (sans dieu) ceux qui disent « non » ; puis nous avons retenu les deux principales religions : la musulmane et la catholique, et pour chacune nous avons classé les adolescents suivant la fréquence de leurs pratiques de participation à une cérémonie : jamais, uniquement pour les grandes fêtes, au moins une fois par mois.

La **figure n°1** montre l'existence des deux effets : celui des conditions de vie et celui du rapport à la religion. Le refus marqué de l'obéissance (« pas du tout » obéir) n'est pas majoritaire. Mais il engage une bonne partie des jeunes. Pour tous les adolescents, le fait de vivre dans un quartier paisible (peu marqué par des signes du désordre) est associé avec une forte légitimité de la police. Cette situation se détériore avec l'apparence du quartier. S'il est touché par les incivilités, les adolescents envisagent nettement plus souvent de refuser de lui obéir (entre + 5 et +22 points de pourcentage suivant les cas). L'effet « quartier » est donc clair.

Qu'en est-il de l'effet de la religion ? Dans les deux types de quartier, les jeunes sans religion et les catholiques partagent des niveaux de refus d'obéir proches, et faibles. Dans les quartiers paisibles, ils sont entre 4,8 et 7,5% à prendre une posture de défi. La situation se corse en contexte d'incivilités, puisqu'ils sont alors entre 9,4 et 18,8% à le faire. Les jeunes catholiques, dans ces mêmes quartiers, refusent à peine peu plus nettement d'obéir s'ils sont pratiquants (18,8%) que s'ils ne pratiquent jamais (14,4%). Les jeunes musulmans, dans les deux contextes, refusent plus nettement de reconnaître la légitimité de la police et le font d'autant plus qu'ils pratiquent leur religion. Ainsi, dans les quartiers d'incivilités, près de la moitié (43,5%) des jeunes pratiquants ne sont pas du tout d'accord avec l'idée qu'il faut obéir à la police. C'est le double des catholiques pratiquants et le triple des athées. Même dans les quartiers paisibles, les musulmans pratiquants sont 20,9% à dénier leur légitimité à la police, presque le double des musulmans qui ne pratiquent jamais.

Figure n°2. « En cas d'émeutes, j'y participerai » (pourcentage d'adolescents « pas du tout d'accord ») suivant le type de quartier et l'intégration religieuse. Source : Adolescents collège et lycée, (Polis-France 2012)



Le fait d'envisager de participer à des émeutes (**cf. figure n°2**) suit une logique d'ensemble comparable. L'effet quartier est net. L'effet du rapport à la religion également (même s'il est moins marqué chez les musulmans). Le fait de s'imaginer, non pas une simple attitude de refus d'obéir, mais de s'impliquer dans des actes violents (une émeute), modifie la logique des réponses. Dans les quartiers paisibles, les jeunes athées, et catholiques ou musulmans non pratiquants sont à des niveaux proches de refus de l'envisager (42, 40,8 et 44,1%). Mais, toujours dans les quartiers paisibles, tandis que le taux de refus de l'émeute augmente avec l'intégration religieuse des catholiques (de 44,1 à 60,2%), il diminue avec celle des musulmans (de

40,8 à 24,9%). Le même phénomène est à l'œuvre dans les quartiers d'incivilités (respectivement de 65 à 71,6 et de 65,1 à 54,3).

Interprétation

Au plan théorique, on peut discuter de la prééminence d'une explication sur l'autre : matérialiste (par les conditions de vie) ou plus spirituelle (par les inscriptions dans des collectivités de foi). Mais, ces explications de la légitimité ne sont pas nécessairement concurrentes empiriquement : il est très possible qu'elles se combinent. Ainsi, les cas suivants existent tous : on peut être musulman et vivre dans un quartier riche ou pauvre, et catholique ou incroyant pareillement. L'influence du fait de vivre dans un quartier défavorisé est vérifiée. Les adolescents estiment la légitimité de la police et de l'ordre social en fonction de leurs conditions de vie : les personnes plus favorisées sont plus satisfaites de leurs conditions de vie, et donc plus légitimistes par rapport à la police ou à l'ordre social. Pour autant, cela n'épuise pas l'explication. D'autres facteurs renvoient à l'appartenance à des groupes et à des croyances. La pratique religieuse des catholiques n'a guère d'effet sur la désobéissance, et renforce l'idée de ne pas être violent. La pratique des musulmans est associée à plus de défiance, et augmente l'intention de participer à une émeute. L'explication est que, pour les derniers, la religion joue un rôle d'attachement à leur groupe de foi, mais pas de pont vis-à-vis de l'ordre social général et de la force chargée d'appliquer les lois.

Les questions de sondage

Question : « Il faut obéir à la police dans tous les cas », (« tout à fait d'accord », « plutôt d'accord », « plutôt pas d'accord », et « pas du tout d'accord »).

Question : « En cas d'émeutes, j'y participerai » (« tout à fait d'accord », « plutôt d'accord », « plutôt pas d'accord », et « pas du tout d'accord »),

Méthodologie du sondage

POLIS est une recherche portant sur les relations entre les jeunes et les institutions, en particulier la police et l'école.

Le travail de terrain s'y est déroulé entre septembre et novembre 2012. Elle porte sur les adolescents scolarisés (de 13 à 18 ans).

Les sites retenus pour la recherche sont les agglomérations de Grenoble et de Lyon. L'échantillon est représentatif des deux agglomérations et un peu plus de 13 500 adolescents ont été interrogés dans les établissements scolaires dont les classes ont été tirées au sort.

Polis a été financée par l'ANR et réalisée au laboratoire Pacte, CNRS et Sciences Po Grenoble, Université de Grenoble.

Pour une analyse approfondie de ces résultats, voir Sebastian Roché, « De la police en démocratie » (Grasset, 2016).

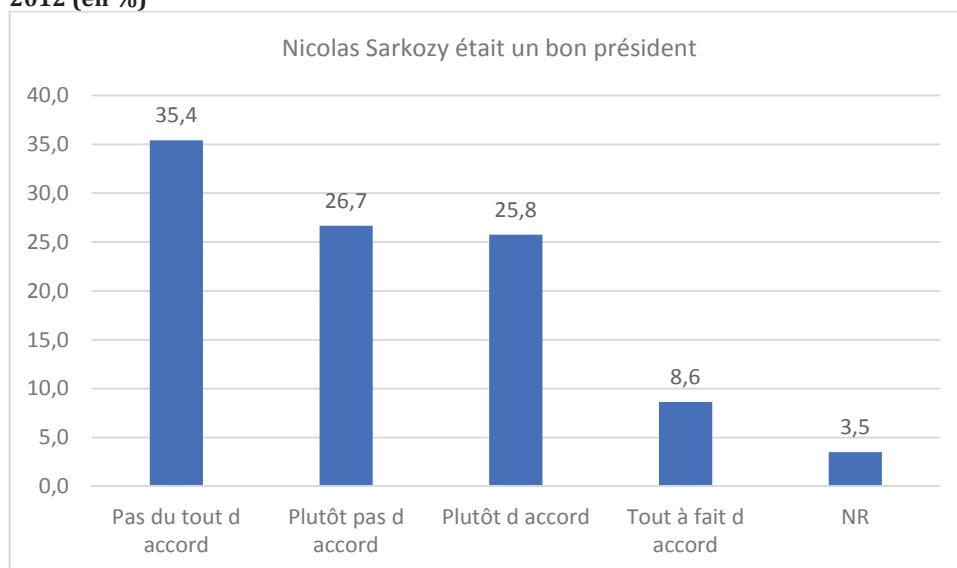
LES SOURCES POLITIQUES DE LA JUSTIFICATION DE LA VIOLENCE ANTI-POLICIÈRE

La justification de la violence contre la police par les adolescents peut avoir de nombreuses racines : l'expérience de contrôles injustifiés, de manque de respect ou de violence, ou encore le fait de se sentir relégué dans des quartiers défavorisés « encerclés » par les agents. Ici, nous rapportons les effets de la perception d'une figure majeure de l'autorité politique, le Président de la République, et du degré auquel les adolescents sont intéressés à la politique.

L'enquête POLIS (« Les relations entre police et adolescents dans les villes multiethniques ») a été menée par les CNRS et Sciences-Po Grenoble dans des villes françaises de la région Rhône-Alpes (Lyon et Grenoble) pour comprendre les relations des adolescents avec la police. Un large échantillon de collégiens et de lycéens (n=14 .000) a été interrogé sur ses relations à la police, mais aussi à la vie politique.

La perception du Président de la République est estimée par une question : « Nicolas Sarkozy était-il un bon président ? ». En effet, au moment du sondage les adolescents ont surtout connu N. Sarkozy. On remarque à la **figure n°1** que la grande majorité des adolescents ont une perception négative (62,1%) et une minorité positive (34,4%). Pour mesurer l'orientation vers la politique chez les adolescents, nous utilisons une question classique, il s'agit du fait de discuter politique avec ses amis ou copains, sur quelque support que ce soit d'ailleurs (en face à face ou sur les médias sociaux), 35% ne le font jamais et 16% souvent ou très souvent. Enfin, le fait que la violence contre la police se justifie ou non est mesuré par une question sur le « caillassage » (15,3% disent que cette pratique se justifie souvent ou toujours, et 84,3% rarement ou jamais).

Figure n°1. « Nicolas Sarkozy était-il un bon président ? », Lyon-Grenoble, base : tous répondants. POLIS-France, 2012 (en %)

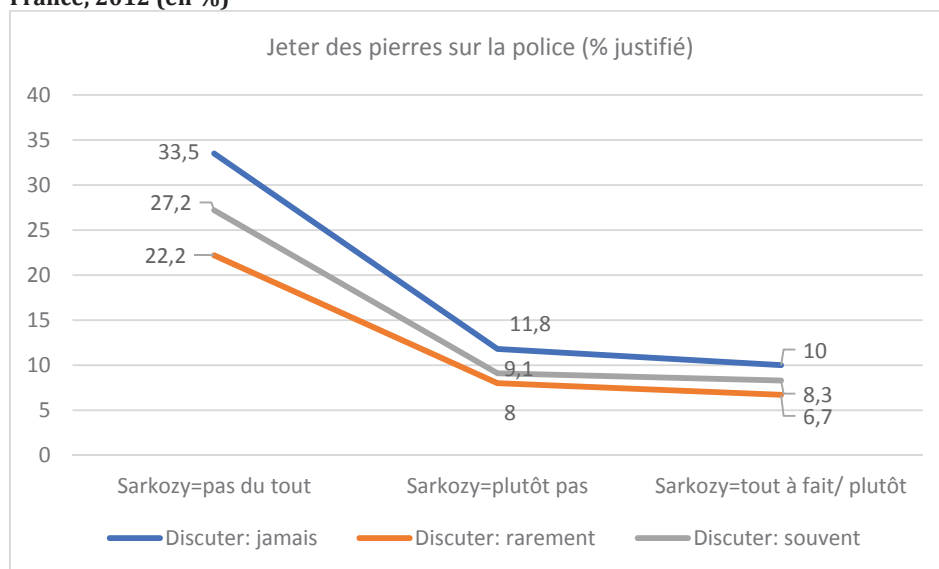


Nous pouvons maintenant observer la fréquence de la justification de la violence suivant la relation à la politique, l'adhésion ou le rejet du Président de la République et l'intérêt pour la politique (cf. **figure n°2**). Le résultat saillant concerne l'effet des jugements qu'on porte sur le Président. En moyenne, 27,7% des adolescents qui ont l'opinion la plus négative vis-à-vis de lui (pas du tout d'accord) justifient la violence, et lorsque leurs opinions sont moins tranchées et négative, on ne trouve plus que 9,3 % (plutôt pas d'accord) et 7,9% (d'accord avec le fait qu'il était un bon président). Clairement, un fort rejet du Président participe de l'idée que la police peut légitimement être l'objet de violences.

L'effet du jugement sur le Président est plus marqué que celui lié à l'intérêt pour la politique. On aurait pu imaginer que le fait de discuter de politique entretienne une relation en fer à cheval avec la légitimité de la violence : les plus politisés porteraient alors des critiques fortes contre la police comme force qui impose un ordre injuste, et les moins politisés feraient de même mais du fait de leur recrutement socio-économique : ils appartiennent plus souvent aux milieux populaires de banlieue. Les deux extrémités du spectre auraient ainsi été les plus prompts à justifier la violence, tandis que les « modérés », ceux qui s'intéressent un peu à la politique, se seraient tenus en retrait. Mais ce n'est pas tout à fait ce qu'on observe.

En effet, le fait de s'intéresser à la politique ne fait guère de différence pour ceux qui apprécient le Président de la République. Lorsqu'on est « légitimiste », peu importe qu'on soit politisé ou non. Mais, pour ceux qui n'apprécient « pas du tout » M. Sarkozy, on note un petit effet de la politisation. Au sein de ce groupe, ceux qui sont le plus distants vis-à-vis de la politique justifient le plus la violence anti-policière (33,5% le font contre 15,3% en moyenne). Les plus politisés suivent (27,2%). Et, les plus réservés quant à l'usage de la violence contre les policiers sont ceux qui occupent une situation intermédiaire : ni très, ni pas du tout politisés.

Figure n°2. Justifier le fait de caillasser la police selon le jugement sur le Président (« Nicolas Sarkozy était-il un bon président ? ») et le fait de s'intéresser à la politique, Lyon-Grenoble, base : tous répondants. POLIS-France, 2012 (en %)



Interprétation

Le rejet d'un des leaders politiques les plus connus des adolescents (le Président) est associé à la justification de la violence anti-policière. Cela se produit sans doute parce que le chef de l'exécutif est perçu comme le « chef de la police », et aussi parce que N. Sarkozy s'était illustré par des propos offensifs contre les jeunes et les quartiers défavorisés (passer la banlieue au karcher). La politisation a l'effet escompté par la théorie (les plus engagés politiquement et les moins engagés parce que plus marginalisés socialement et économiquement ont plus de raisons d'en vouloir à la police), soit une forme de « fer à cheval » ou de U qui traduit la proximité des opinions des plus et des moins politisés, faisant des « moyens » (faiblement politisés) les plus réfractaires à utiliser la violence contre les agents. Mais, cet effet n'est marqué que dans le cas bien particulier d'un fort rejet du président.

Références : « Les adolescents et la loi », POLIS-France

Questions :

- « Quand tu es avec tes amis ou copains, copines, est-ce qu'il t'arrive de discuter politique ? » (jamais, rarement, souvent, très souvent) ;
- Nicolas Sarkozy était un bon président ? (« tout à fait » à « pas du tout »)
- Pour des jeunes comme toi, est-ce que jeter des pierres sur des voitures de police peut se justifier ? (« jamais » à « toujours »)

POLIS-France est une recherche portant sur l'insertion des jeunes dans la cité. Elle a été dirigée par Sebastian Roché et Sandrine Astor au laboratoire Pacte, CNRS et Sciences Po Grenoble, Université de Grenoble. POLIS a été financée par l'ANR.

Le travail de terrain s'y est déroulé à l'automne 2012. Elle porte sur les adolescents scolarisés (de 11 à 19 ans), l'essentiel des répondants ayant entre 12 et 18 ans.

Les sites retenus pour la recherche sont les collèges des Bouches du Rhône. L'échantillon est représentatif et un peu plus de 9.300 adolescents ont été interrogés dans les établissements scolaires dont les classes ont été tirées au sort.

WWW.

RETROUVEZ
TOUTES LES ÉTUDES SUR

MILLENAIRE3.

COM

MÉTROPOLE DE LYON
DIRECTION DE LA PROSPECTIVE
ET DU DIALOGUE PUBLIC
20 RUE DU LAC - 69399 LYON CÉDEX 03